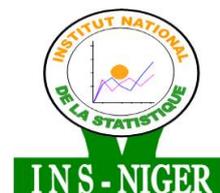




REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

**MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012
(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

MONOGRAPHIE REGIONALE DE TAHOUA

Octobre 2016



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général	Ibrahima SOUMAILA
Conseiller du Directeur Général	Sani OUMAROU
Directrice des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS)	Mme KAMIL Halimatou Amadou

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">Mme Mossi Mariama Hima Magagi, DSEDS/INS</p> <p style="text-align: center;">Mr. Sanda Mado, DR/INS Tahoua</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TÉLÉPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web: www.stat-niger.org ; **Email:** ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

<i>EQUIPE DE DIRECTION</i>	I
<i>EQUIPE DE REDACTION</i>	I
TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
LISTE DES ACRONYMES	VII
AVANT PROPOS	VIII
RESUME EXECUTIF	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
I.1. Contexte régional	3
I.1.1. Population	3
I.1.2. Administration territoriale	4
a) Situation géographique	4
b) Organisation administrative	4
I.1.3. Milieu Physique	6
I.1.4. Economie	9
I.2. Aspects méthodologiques	10
CETTE SECTION EST AXEE SUR LA DEFINITION DES CONCEPTS CLES UTILISES DANS CE RAPPORT ET DECLINE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE UTILISE DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DE CETTE MONOGRAPHIE.	10
I.2.1. Définition des concepts.....	10
I.2.2. Démarche d'analyse	17
CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION	18
II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population	18
II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe	18
II.1.2. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe	18
II.2.1. Effectif de la population par départements selon le sexe:	19
II.2.2. Répartition de la population par département et groupe d'âges selon le sexe	21
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES	22
III.1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES	22
III.1.1. Age et Sexe du CM :	22
III.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage	23
III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du Chef de ménage (CM)	24
III.1.4. Situation d'activité du CM	25
III.1.5. Taille et Typologie des ménages.....	26
III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population	27
III.2.1. Nuptialité.....	28
III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe :	28

III.2.1.2. Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe	29
III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe	29
III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe	30
III.2.2. Fécondité.....	31
III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par groupe d'âges selon le milieu de résidence	31
III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction :.....	32
III.2.2.4. Parité moyenne des femmes	33
III.2.3 Migration	34
III.2.3.1 Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe	34
III.2.3.2 Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe	35
TABLEAU 17 : PROPORTION DES MIGRANTS DUREE DE VIE PAR GROUPE D'AGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE.....	35
III.3. Caractéristiques sociales	36
III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence	36
III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	36
III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents	37
CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION	40
IV.1. Alphabétisation.....	40
IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe	40
IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe	41
IV.2. Niveau d'instruction	42
IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence.....	42
IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe	43
IV.3. Fréquentation scolaire	45
IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence :	45
IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe.....	45
IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1 ^{er} cycle, secondaire 2 nd cycle) selon le sexe	46
CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	48
V.1. Situation d'activités de la population	48
V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe :	49
V.1.2. Taux d'activité par département selon le sexe	49
V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe	50
V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe	51
V.2. Branche et secteur d'activités	53
V.2.1. Branche d'activités.....	53
V.2.2. Secteur d'activités	53
V.3. Activité principale et situation dans l'emploi.....	54
V.3.1. Activité principale.....	54
V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe	56

V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe	57
V.4. Chômage	57
V.4.1. Taux de chômage	57
V.4.2. Primo demandeurs d'emploi.....	60
V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé	61
V.5. Travail des enfants.....	62
V.5.1. Situation d'activité.....	62
V.5.2. Activités principales des enfants.....	63
CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE.....	65
VI.1. Logement des ménages.....	65
VI.1.1. type de logement	65
VI.1.1.1. Répartition des ménages par département selon le type d'habitation.....	66
VI.1.1.2. Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence	67
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal	67
VI.1.2.1. Répartition des ménages (en%) par statut d'occupation selon le milieu de résidence	67
VI.1.2.2. Répartition des ménages (en%) par type d'habitation selon le statut d'occupation	68
VI.1.2.3. Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation	69
VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal	70
VI.1.3.1. Matériau principal du mur.....	70
VI.1.3.2. Matériau principal du toit.....	70
VI.1.3.3. Matériau principal du plancher	71
VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées	72
VI.1.4.1. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement	72
VI.1.4.2. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement	72
VI.2. Cadre de vie des ménages	73
VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson.....	73
VI.2.2. Mode d'éclairage utilise par les ménages	74
VI.2.3. Mode de cuisson utilise par les ménages	75
VI.3. Assainissement.....	76
VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères.....	76
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées	76
VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages	77
VI.4. Biens d'équipement des ménages	78
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe	18
Tableau 2 : Répartition de la population par département selon le sexe	20
Tableau 3 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012.....	21
Tableau 4: Répartition des chefs de ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	22
Tableau 5: répartition des âges moyen et médian des chefs de ménages par sexe et milieu de résidence.....	23
Tableau 6 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction	24
Tableau 7 : Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence et sexe selon le statut matrimonial.....	25
Tableau 8: Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence et sexe selon la situation d'activité.....	26
Tableau 9 : Répartition (%) des ménages par sexe du chef de ménage et milieu de résidence selon la taille des ménages	26
Tableau 10 : Répartition (%) des ménages par typologie selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence	27
Tableau 11 : Répartition de la population (%) par statut matrimonial selon le milieu de résidence.....	28
Tableau 12: Proportion de la population (en %) en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	29
Tableau 13: Proportion de la population(en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe	30
Tableau 14 : Taux de fécondité des femmes par groupe d'âge selon le milieu de résidence	31
Tableau 15 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction.....	32
Tableau 16 : Parité moyenne des femmes par départements	33
Tableau 17 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction.....	34
Tableau 18 : Proportion des migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau 19 : Répartition de la population(en %) par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	36
Tableau 20 : Répartition de la population (en %) par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.....	37

Tableau 21 : Proportion de la population (en %) par groupe d'âge selon la survie des parents	38
Tableau 22 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe	39
Tableau 23 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe	39
Tableau 24 : Taux d'alphabétisation de la population (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	41
Tableau 25 : Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe	42
Tableau 26 : Effectif et proportion de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon leur niveau d'instruction	43
Tableau 27 : Répartition de la population (en %) par sexe et département selon leur niveau d'instruction	44
Tableau 28: taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence.....	45
Tableau 29: Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe	46
Tableau 30: Répartition de la population par sexe et milieu de résidence selon la situation d'activité.....	48
Tableau 31: Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe	51
Tableau 32: Répartition de la population occupée (%) selon le niveau d'instruction et le sexe	51
Tableau 33: Taux d'occupation par département selon le sexe	52
Tableau 34: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	54
Tableau 35: Proportion de la population (en%)résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe	55
Tableau 36: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe.....	56
Tableau 37: Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe	58
Tableau 38: Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe	59
Tableau 39: Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	59
Tableau 40: Répartition des primo demandeurs d'emploi par groupe d'âges selon le sexe .	60
Tableau 41: Répartition des chercheurs du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe	61

Tableau 42: Répartition des enfants de 5-14 ans (en %) résidants des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe	63
Tableau 43: Répartition (en %) des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe	63
Tableau 44 : Répartition (en %) des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires occupées par secteur d'activité d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	64
Tableau 45: Répartition des logements par type de l'habitation du ménage selon le milieu de résidence.....	65
Tableau 46: Répartition des logements par type de l'habitation du ménage selon le département	66
Tableau 47: Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence	67
Tableau 48: Proportion de la proportion (en %) du type de logements par statut d'occupation	69
Tableau 49: Répartition des proportions de logement par statut d'occupation selon le département	69
Tableau 50: Répartition des types de logement selon les caractéristiques des murs du logement et le milieu de résidence.....	70
Tableau 51: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du toit du logement et le milieu de résidence	71
Tableau 52: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du plancher du logement et le milieu de résidence.....	71
Tableau 53: Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement	72
Tableau 54: Répartition des logements selon le nombre de pièce et le milieu de résidence..	72
Tableau 55: Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence	73
Tableau 56: Répartition des ménages suivant le mode de cuisson utilisé selon le sexe du chef et le milieu de résidence	75
Tableau 57: Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe du chef et le milieu de résidence	76
Tableau 58: Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage et selon le sexe du chef et le milieu de résidence.....	78

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Tahoua en 2012.....</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 2 : Taux de fécondité des femmes par département.....</i>	<i>32</i>
<i>Graphique 3 : taux de fréquentation scolaire de la population selon le cycle d'étude et le sexe</i>	<i>47</i>
<i>Graphique 4: Taux d'activité de la population par département selon le sexe</i>	<i>50</i>
<i>Graphique 5 : Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe</i>	<i>57</i>
<i>Graphique 6: Taux de chômage par département selon le sexe.....</i>	<i>58</i>
<i>Graphique 7: Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence.....</i>	<i>68</i>
<i>Graphique 8 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....</i>	<i>74</i>
<i>Graphique 9 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le sexe du chef et le milieu de résidence</i>	<i>77</i>

LISTE DES ACRONYMES

BCR	Bureau Central du recensement
BIT	Bureau International du Travail
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
DGPP	Déclaration du Gouvernement en matière de Politique de Population
DSBE	Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
ECVMA	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDS	Enquête Démographique et de Santé
INS	Institut National de la Statistique (Niger)
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)
INSTAT	Institut National de la Statistique (Mali)
MSP	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAIP	Plans d'Action et d'Investissements Prioritaires en matière de population
PDES	Programme du Développement Economique et Social
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PNSSPSR	Plan Stratégique de Sécurisation des Produits en Santé de la Reproduction
RENACOM	Répertoire National des Communes
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDRP	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SSP	Soins de Santé Primaires
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine
ZD	Zone de Dénombrement

AVANT PROPOS

En 2012, le Gouvernement du Niger a réalisé son quatrième (4ième) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H_2012) après ceux réalisés en 1977, 1988, 2001 et 2012. Ces recensements constituent une source de réponse à beaucoup de questions de développement. En effet, ils permettent d'estimer la population et fournissent beaucoup d'indicateurs économiques et sociodémographiques.

En utilisant les données du RGPH 2012, l'INS a élaboré des rapports thématiques et des monographies régionales des adolescentes en 2015. En 2016, l'INS a initié l'élaboration des monographies des huit (08) régions, afin de disposer de données spécifiques à chacune des régions et leurs départements, en étroite collaboration avec ses Directions régionales.

Ces monographies ont bénéficié de l'assistance technique et financière du Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Le Directeur Général de l'INS saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cet important document. Il tient à féliciter et à encourager l'équipe qui a participé à cette recherche pour la qualité de ses travaux.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

Cette monographie à partir des données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Niger, porte sur la population de la région de Tahoua. Elle a pour objectifs de donner la photographie de la population de Tahoua en 2012. Il s'agit spécifiquement d'avoir la répartition de l'effectif de la population par âge et par département, des informations sur leur éducation, nuptialité, fécondité, participation à l'activité économique et quelques caractéristiques des ménages afin de mettre à la disposition des utilisateurs des données (gouvernement, ONG,...etc.), des indicateurs permettant le suivi des politiques et programmes spécifiques à la région.

Au 17 décembre 2012, date de référence du 4^{ème} RGPH_2012, il a été dénombré dans la région de Tahoua une population de 3 328 365 personnes, réparties entre le milieu urbain (9,4%) et le rural (90,6%). La population féminine est un peu plus importante avec une proportion de 50,1%. Elle est majoritairement jeune avec une proportion de 68,8% qui ont moins de 25 ans.

La population est inégalement répartie entre les douze (12) départements et la ville de Tahoua qui constituent le chef-lieu de la région. Entre 1988 et 2001, le taux d'accroissement est de 3,2%. Ce taux est passé à 4,7 % entre 2001 et 2012.

La nuptialité de la population révèle que 63,4% de la population ont au moins contracté un mariage. Parmi ces derniers, 42,9% sont mariés monogames, 14,6% polygames, 4% sont divorcés et dans une moindre mesure (1,9%) des veufs. On note une précocité du mariage. Parmi la population de 10-14 ans, 4,6% sont en union. Cette proportion est de 38,7% pour celle âgée de 15-19 ans. Cette précocité est plus accentuée chez les filles. Un peu plus de six (06) filles sur dix (10) de 15-19 ans sont en union. En milieu urbain, cette proportion est de 26,5% contre 63,5% pour le rural.

Cette précocité du mariage des filles les expose plus à une fécondité aussi précoce. 123 naissances ont été enregistrées pour mille (1000) femmes âgées de 15-19 ans. Le taux de fécondité de la région de Tahoua est de 204‰. L'analyse de la migration de la population montre que 1,3% de la population sont des migrants durée de vie. Le milieu urbain regorge plus de migrant durée de vie (6,5%).

La population se retrouve majoritairement dans les ménages ordinaires (99,7%), les sans-abris et ceux vivant dans les ménages collectifs font respectivement 0,27% et 0,02%. Le lien de parenté avec le chef de ménage, met aussi en exergue que parmi les chefs de ménages 85,2% sont de sexe

masculin et 14,8% de sexe féminin. Concernant la survie des parents de la population âgée de 0-21 ans, 3,1% sont orphelins de père, 1,9% de mère et 94% ont leurs parents en vie. 4% de la population sont en situation d'handicap. Cette proportion est de 4,2% pour les hommes et 3,9% pour les filles.

La population est alphabétisée à 28,3%. Ce taux présente des inégalités selon le sexe et le milieu de résidence. Quant à leur niveau d'instruction, 55,6% sont sans niveau d'instruction. Les sans niveau sont plus nombreux parmi la population féminine (62,8%) que parmi les hommes (48,2%). Le taux net de fréquentation est de 57,6% au primaire. Au niveau du secondaire 1^{er} et 2^{ème} cycle, ce taux n'est que respectivement de 14,9% et 3,2%.

L'analyse de la participation de la population à l'activité économique fait ressortir que 38,5% de la population exerce une activité économique. Cette proportion est de 57,2% pour les hommes et 20,2% pour les femmes. Le taux d'activité de la population est de 39,6%. Les actifs se retrouvent plus parmi la population masculine (59,2%) que féminine (20,3%). En milieu rural ce taux est de 40,4% contre 31,6% pour le milieu urbain. Le taux de chômage est de 2,8%. Ce phénomène est plus accentué en milieu urbain (6,7%) que rural (0,7%).

Les statistiques font ressortir une précocité de l'entrée en activité. 18,4% des enfants de 5-14 ans sont occupés. Cette proportion est de 22% pour les garçons contre 14,4% pour les filles. Par rapport à la branche d'activité, 82,4% de ces enfants travaillent dans l'agriculture.

Concernant les statistiques de l'habitat, 81,2% des logements sont en banco. 17,8% sont en construction traditionnelle précaire, 79,4% en construction traditionnelle et seulement 2,8% en construction moderne.

L'eau de puits cimenté est utilisée par 38,5% des ménages de la région et celle du puits traditionnel par 23,6% des ménages. Seulement 14,5% des ménages s'approvisionnent en eau de fontaine.

Le principale mode d'éclairage des ménages est la lampe à pile. Seul 7,7% des ménages utilisent l'électricité réseau.

Le bois constitue le principal mode de cuisson (90,8%). Le gaz n'est utilisé que par 1% des ménages. Concernant le mode d'évacuation, c'est la nature/brousse qui prédomine. Les bacs ou dépotoirs ne sont utilisés que par 1,5% des ménages. La rue/nature est la plus utilisée pour évacuer les eaux usées et le lieu d'aisance dominant des ménages est la brousse/nature.

PRINCIPAUX INDICATEURS

LIBELLE DES INDICATEURS	Tahoua	Niger
SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MENAGES		
Nombre total des ménages ordinaires	501211	2 419 836
Taille moyenne des ménages ordinaires	6,6	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	14,8	10,9
Nombre de ménages collectifs	1 139	65 112
Nombre de sans abris	687	4 946
Volume, répartition par milieu de résidence		
Population totale	3 328 365	17 138 707
Masculin	1 660 934	8 518 818
Féminin	1 667 431	8 619 889
Population urbaine	313 579	2 778 337
Population rural	3 014 786	14 360 370
Densité de la population	29,4	13,5
Taux d'urbanisation	9,4	16,2
Taux d'accroissement annuel		
Ensemble	4,7	3,9
Age moyen		
Urbain	20,8	21
Rural	19,6	19
Masculin	19,5	19
Féminin	19,9	20
Ensemble	19,7	20
Age médian		
Urbain	16,3	17
Rural	14	14
Masculin	13,4	14
Féminin	15,1	15
Ensemble	14,2	14
Structure de la population		
Population de moins de 15 ans (0-14 ans)	1 730 669	8 855 608
Population de 15-64 ans	1 491 943	7 754 669
Population de 65 ans et plus	105 753	528 430
Population de 10-19 ans	720 690	6 828 383
Population des femmes (15-49 ans)	1 299 482	3 891 592
Effectifs des personnes âgées	105 753	756 074
État matrimonial, nuptialité		
Proportion des célibataires		
Homme	46,1	46,0
Femme	26,7	29,3
Proportion des mariés		

Homme	52,4	52,4
Femme	62,9	62,7
Fécondité/Natalité		
ISF (15-49 ans)	7,1	7,5
TBN (15-49 ans) ‰	41,56	42,81
Population féminine (12-49 ans)	779638	4 133 345
Naissances des 12 derniers mois (12-49 ans)	137 927	730 763
HANDICAP		
Taux de handicap (%)		
Urbain	3,5	4,64
Rural	4,1	4,06
Masculin	4,2	4,21
Féminin	3,9	4,10
Ensemble	4	4,15
Rapport de masculinité (RM) des personnes handicapées	104,9	101
ALPHABETISATION		
Taux d'Alphabétisation (%)		
Urbain	48,4	55,9
Rural	26,1	24,2
Masculin	35,3	35,5
Féminin	21,5	23,7
Ensemble	28,3	29,5
NIVEAU D'INSTRUCTION		
Aucun Niveau	52,5	57,4
Ecole coranique	25,8	10,2
Cours d'adulte	6,1	2,4
Primaire	6,2	20,9
Secondaire 1	3,1	4,7
Secondaire 2	1,7	2,3
Education Non Formelle	4,6	2,1
FREQUENTATION SCOLAIRE		
Taux fréquentation scolaire		
Urbain	71	74,4
Rural	70,7	66,8
Masculin	73,9	68,2
Féminin	70,9	68,0
Ensemble	71,1	68,1
ACTIVITES ECONOMIQUES		
Taux d'activité (Net)		
Urbain	31,6	31,5
Rural	40,4	44,6
Hommes	59,2	57,5

Femmes	20,3	27,6
Ensemble	39,6	42,3
Taux d'emploi (taux d'occupation)		
Hommes	57,2	56,1
Femmes	20,2	27,3
Ensemble	38,5	41,5
Taux de chômage		
Urbain	6,7	6,5
Rural	0,7	1,3
Hommes	3,4	2,4
Femmes	0,8	1,1
Ensemble	2,8	2,0
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT ET CADRE DE VIE		
Proportion de ménage propriétaire de logement	78,4	77,1
Proportion de ménage utilisant un puits cimenté	38,5	34,1
Proportion de ménage utilisant un puits traditionnel	23,6	17,8
Proportion de ménage utilisant un robinet	9,7	12,8
Proportion de ménage utilisant un forage	4,8	12,0
Proportion de ménage utilisant une fontaine	14,5	14,2
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le béton	0,1	0,3
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la tôle	7,8	13,8
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est le banco	57,0	40,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est la paille	30,6	39,9
Proportion de ménage dont le toit du type dominant du logement est les peaux/nattes	2,0	2,8
Proportion de ménage vivant dans des maisons en banco	81,2	64,1
Proportion de ménage vivant dans des cases	13,7	26,7
Proportion de ménage vivant dans des villas	1,5	3,4
Proportion de ménage vivant dans des célibataires	0,5	2,8
Proportion de ménage vivant dans des tentes	1,6	1,8
Proportion de ménage vivant dans des baraques	1,3	1,0
Proportion de ménage vivant dans des immeubles	0,0	0,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est l'électricité réseau	6,6	11,8
Proportion de ménage dont le principal mode d'éclairage est la lampe à pile (pile électrique)	79,2	75,8

Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le ramassage privé	2,7	6,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est la nature ou la rue	72,6	59,1
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des ordures ménagères est le tas d'immondices	18,9	27,4
Proportion de ménage utilisant le bois pour la cuisine	90,8	84,7
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la cour du logement	31,5	25,3
Proportion de ménage dont le principal mode d'évacuation des eaux usées est la nature	63,8	68,3
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'intérieur du logement	2,3	3,4
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est le WC à l'extérieur de la maison	4,8	6,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la brousse/nature	81,3	72,8
Proportion de ménage dont le type de lieu d'aisance est la latrine moderne	3,1	5,5
Proportion de ménage disposant d'un poste téléviseur	6,5	10,9
Proportion de ménage disposant d'un poste radio	37,0	42,2
Proportion de ménage disposant d'un cellulaire	51,2	53,4
Proportion de ménage disposant d'un ordinateur	1,1	2,4
Proportion de ménage disposant d'une antenne parabolique	1,8	3,0
Proportion de ménage disposant d'un réfrigérateur	2,1	4,0
Proportion de ménage disposant d'un véhicule	1,6	2,9
Proportion de ménage disposant d'une motocyclette	8,8	11,5
Proportion de ménage disposant d'une charrette	14,2	20,5

INTRODUCTION GENERALE

Les défis relatifs au développement est une préoccupation de tous les pays et particulièrement ceux en développement. Ces derniers peuvent être d'ordre économique, socio-culturel et démographique. A cet effet, plusieurs conférences et forums ont été organisés en vue d'adopter des plans d'action en faveur du développement économique et social de la population.

Ainsi, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement tenue au Caire en Egypte du 5 au 13 septembre 1994 a permis aux cent soixante-dix-neuf (179) pays présents d'adopter un programme demandant à chaque Etat de réaliser les objectifs en matière de maîtrise de la croissance et de la structure de population à travers la promotion de la santé, du bien-être, tout en tenant compte des besoins particuliers des couches vulnérables (femmes, enfants, jeunes, personnes âgées...etc.).

Le Niger a aussi adhéré aux conclusions et recommandations de la conférence africaine sur la population de Dakar (1992), la conférence sur « la reproduction et la santé familiale en Afrique » à Dakar (1993), la conférence internationale sur la population et le développement du Caire (1994), le forum africain sur la santé de la reproduction des adolescentes (FASRA) d'Addis-Abeba (1997), le forum mondial de la jeunesse de Dakar (2001).

Au niveau national, le Niger a mis en œuvre plusieurs stratégies (SDRP 2008-2012, Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive SDDCI 2035), plans (Plan de Développement Economique et Social 2012-2015) programmes et projets.

La mise en œuvre et le suivi des traités et conclusions des forums et conférences internationaux, des stratégies, plans et programmes de développement, nécessitent la disponibilité, sur une base régulière, d'informations statistiques et démographiques et à jour. Le recensement général de la population et de l'habitat constitue une source importante de données permettant l'élaboration d'indicateurs socioéconomiques et démographiques qui contribuent au suivi et à l'évaluation des programmes sectoriels de développement économique et social.

Ainsi, pour rendre disponible ces indicateurs, plusieurs thématiques ont été retenus dans le cadre de l'analyse des données du quatrième recensement général de la population du Niger réalisé en 2012. Parmi ces thématiques, figure la monographie des régions. En effet, avec le processus de décentralisation, les régions ont besoins de renforcement de capacité afin

d'assurer le développement à l'échelle régionale. Ceci n'est possible qu'avec une connaissance des potentialités économiques et sociodémographiques de la région.

Le présent document est relatif à la région de Tahoua. Il a pour objectif général de faire la photographie de la région de Tahoua à travers un certain nombre d'indicateurs. De façon spécifique, Il fait ressortir l'état et la structure, l'éducation, la nuptialité, la fécondité et les activités économiques etc. de la population.

Il s'articule autour de six (06) chapitres. Le premier chapitre porte sur le contexte et les aspects méthodologiques, le deuxième chapitre analyse l'effectif et la structure de la population. Le troisième chapitre traite des Caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages. L'alphabétisation et l'éducation de la population sont examinées dans le quatrième chapitre. Le chapitre cinq porte sur les activités économiques et enfin le sixième chapitre est axé sur l'habitat et le cadre de vie.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Il s'avère nécessaire de rappeler le contexte de la région et la méthodologie de l'étude. Car, les différents indicateurs qui sont présentés dans ce document sont tributaires de la méthodologie du recensement, des concepts utilisés pour les obtenir, et aussi du contexte de la région de Tahoua. Ainsi, Ce chapitre présente d'abord le contexte de la région de Tahoua et après les aspects méthodologiques de l'étude.

I.1. Contexte régional

La région de Tahoua est l'une des huit (08) régions qui composent le pays. Cette section fait ressortir les informations relatives à la population, aux aspects géographiques, économiques et administratives de la région.

I.1.1. Population

a) Répartition de la population par département et selon le sexe

Selon les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) 2012, la population de la région de Tahoua est de 3 328 365habitants. La répartition de cette population suivant le sexe fait ressortir une légère prédominance des femmes qui représentent 50,1% des habitants de la région. Par ailleurs, il ressort que six (6) départements (Madaoua, Bouza, Tahoua, Keita, Illéla, et Birni N'Konni) concentrent plus de 72% de la population.

b) Taux d'accroissement de la population.

La population de la région est caractérisée par une forte croissance démographique (4,7%) nettement supérieur à la moyenne nationale (3,9%). Cette forte croissance entraîne une forte demande en infrastructures sanitaires, scolaires et a également une influence sur l'offre de travail.

La répartition du taux d'accroissement suivant les départements montre qu'Abalak (10,5%), Tassara (7,5%), Tchintabaraden (7,5%) et Tillia (7,5%) enregistrent les plus forts taux.

En revanche, les plus faibles taux, mais qui restent tout de même élevés, ressortent dans les départements de Malbaza (3,6%), Birni N'Konni (3,6%), Bagaroua, Bouza, Illéla et Keita avec chacun un taux d'accroissement de 3,8%.

c) Répartition de la population selon le milieu de résidence

L'essentiel de la population vit en milieu rural. D'après le RGP/H 2012 plus de neuf (9) personnes sur dix (10) se trouvent dans les zones rurales. Le taux d'urbanisation (9,4%) de la région est par conséquent très faible.

d) Densité de la population

La densité moyenne de la population de la région est de 29,4 habitants au Km² en 2012. Toutefois, cette moyenne cache d'importantes disparités suivant les départements. En effet, la densité de la population varie entre 1 à 253,4 habitants au km².

La zone ayant la plus forte concentration humaine se trouve au sud de la région. Il s'agit notamment des départements de Malbaza, Bouza, Madaoua dont les densités dépassent les 110 habitants au km².

Par contre, la zone la moins peuplée se situe au nord de la région. Essentiellement désertique, elle est formée des départements d'Abalak, Tassara, Tchintabaraden et Tillia. Dans ces départements, la densité de la population dépasse à peine 14 habitants au km².

1.1.2. Administration territoriale

a) Situation géographique

Ancien département, Tahoua a été érigée en région en 1998, par la loi n° 98-31 du 14 septembre 1998 avec pour chef-lieu Tahoua.

Elle couvre une superficie de 113 371 Km², soit 8,95% du territoire national et est limitée :

- au nord par la région d'Agadez ;
- au sud par la République Fédérale du Nigeria ;
- à l'est par la région de Maradi ;
- et à l'ouest par la région de Dosso et de Tillabéry et la République du Mali.

Les coordonnées géographiques au point zéro de la région, la situent entre les parallèles 13°42' et 18°30' latitude Nord et les méridiens 3°53' et 6°42' longitude Est.

b) Organisation administrative

La région est actuellement sous l'autorité d'un Gouverneur nommé par décret ; les départements sont quant à eux dirigés par des préfets nommés dans les mêmes conditions.

Suite aux élections de janvier 2011, un Conseil Régional dirigé par un Président a été mis en place et chaque commune dispose d'un Conseil Municipal élu avec à sa tête un Maire.

▪ **Les institutions administratives**

Au plan administratif, la Région est subdivisée en :

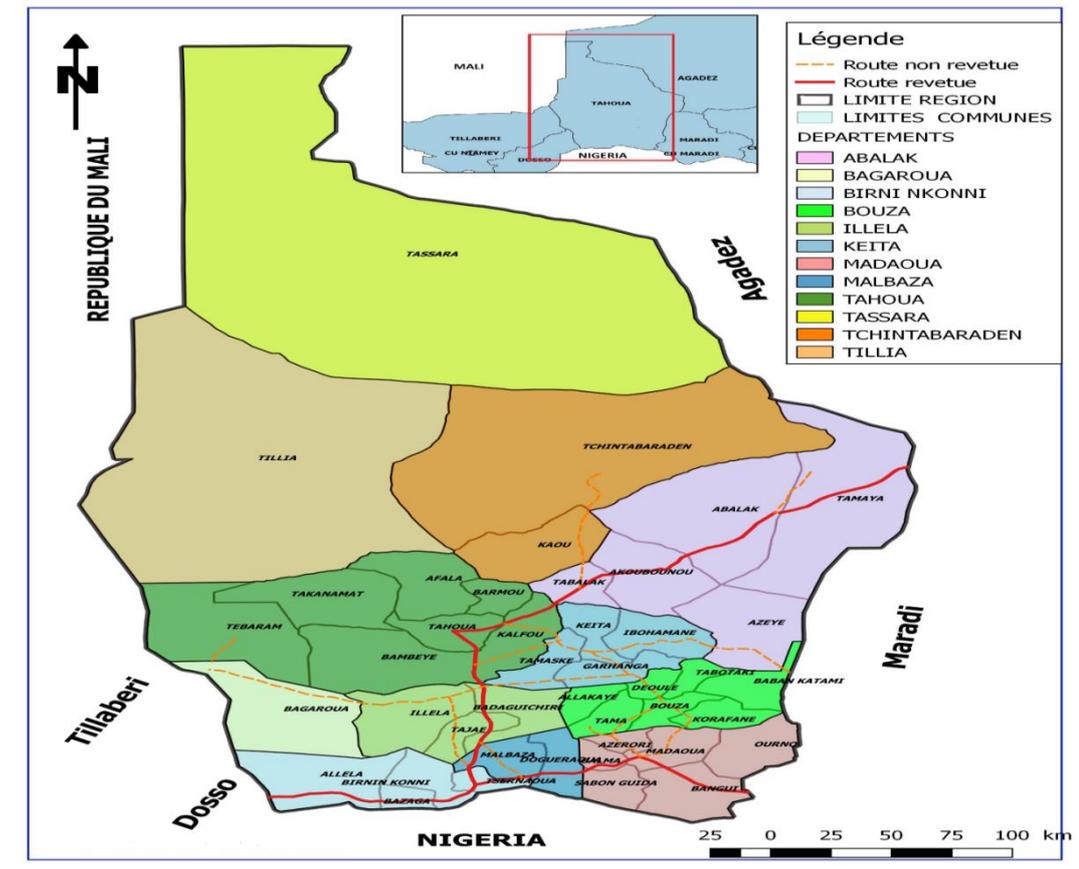
- douze (12) départements : Abalak, Bagaroua, Birni N'konni, Bouza, Illéla, Keita, Madaoua, Malbaza, Tahoua, Tassara, Tchintabaraden et Tillia ;
- Une (1) ville subdivisée en deux (2) arrondissements communaux ;
- sept (7) communes urbaines représentées par les anciens chefs-lieux des départements ;
- 35 communes rurales.

▪ **Les institutions coutumières**

La région de Tahoua compte douze(12) cantons et trente(30) groupements répartis comme suit :

- Abalak : 8 groupements ;
- BirniKonni : 1 canton, 1 groupement ;
- Bouza : 2 cantons ;
- Illéla et Bagaroua : 1 canton, 1 groupement ;
- Keita : 3 cantons, 1 groupement ;
- Madaoua : 1 canton, 6 groupements ;
- Malbaza : 1 canton, 1 groupement ;
- Tahoua : 3 cantons, 1 groupement ;
- Tassara : 1 groupement ;
- Tchintabaraden : 8 groupements ;
- Tillia : 2 groupements.

Carte 1 : Situation administrative de la région



1.1.3. Milieu Physique

a) Relief

La région de Tahoua est située dans le grand bassin monoclinale Oulliminden, s'étendant de l'Air au fleuve Niger. Sa géomorphologie se caractérise par deux grands ensembles :

- La zone de plateau (l'Ader-Doutchi-Maggia) d'une altitude moyenne comprise entre 300 et 500m et un point culminant à 746m situé à la limite des départements de Keita et Abalak ;
- La zone des plaines à l'Est de Madaoua, au Sud-ouest de Konni, à l'Ouest d'Illéla et au nord dans le Tamesna et l'Azaouagh.

b) Climat

La région est caractérisée par deux saisons distinctement séparées à savoir la saison des pluies qui dure cinq (5) mois de mai à septembre et la saison sèche qui dure sept (7) mois d'octobre en avril.

La pluviométrie est variable. Ainsi, du nord au sud on trouve des zones de climat Sud Saharien (moins de 150 mm de pluies par an), Nord Sahélien (150 à 350 mm) et Sud Sahélien (350 à 600 mm).

Le sud du département de Birni N'Konni est mieux arrosé avec plus de 450 mm, tandis que l'extrême Nord de la région (département de Tassara, Tchintabaraden, Tillia) présente une moyenne annuelle des précipitations d'environ 150 mm. Les températures varient entre 47°C en avril - mai et 15°C en décembre-janvier (moyennes respectives des maxima et minima journaliers)

c) Hydrographie

La région de Tahoua dispose d'énormes potentialités en eau de surface et souterraines. Le potentiel global des ressources en eau renouvelables chaque année est estimé à 1,2 milliards de m³ dont 2% seulement sont exploités. Plusieurs nappes se superposent souvent dans la même zone fournissant des eaux de qualité et de débit variable. Toutes ces nappes se trouvent dans des formations sédimentaires. Mais leur exploitation est souvent difficile pour des raisons financières et/ou techniques. Il s'agit de :

- **la nappe du Continental Intercalaire (CI)**, la plus profonde qui existe partout dans la région ;
- **des nappes du Crétacé, du Turonien, du Sénonien, du Paléocène;**
- **des nappes du Continental Terminal (CT)** à l'Ouest de la ligne Konni-Tahoua-Anekar- Agando ;
- **la nappe phréatique** dont la profondeur de l'eau va de 5 m à 70 m ;
- **la nappe captive qui est sous-pression** : le niveau d'eau va de - 45 m à +1,40 m à Bazaga dans le Département de Konni) ;
- **des nappes Quaternaires alluviales principales.** Ce sont celles de la Tarka, de la Maggia, de la vallée de Keita-Baga (Zourourou), de Badaguichiri et du Tadiss de Tahoua.

Les ressources en eau de surface de la région sont caractérisées par un réseau hydrographique très développé et actif en saison des pluies écoulant annuellement environ 400 millions de m³ d'eau. Trois zones peuvent être distinguées: Il s'agit de :

- La zone Sud-Est (le plateau de l'Ader DouchiMaggia) qui contient cinq (5) bassins versants principaux dont les Koris sont localisés dans les vallées de la Tarka, de la Maggia, de Badaguichiri, de Keita-Bagga (Zourourou) et le Tadiss de Tahoua;
- la zone Sud-Ouest (Départements de Konni, Illéla et Tahoua), une plaine à pente faible vers l'Ouest dans laquelle l'écoulement est peu marqué contient de nombreuses cuvettes;
- la moitié Nord de la Région est très plate et l'écoulement n'a pas de direction bien marquée, mis à part les deux vallées de l'Azaouak.

Les eaux drainées par ces vallées alimentent les nombreuses mares permanentes et temporaires de l'Ouest Illéla, Tahoua, Konni, Tchintabaraden et Abalak, si elles ne sont pas perdues par infiltration ou évaporation.

d) Sols et faune

On distingue :

- les sols de **type ferrugineux** de plateaux ;
- des **sols hydro morphes** des cuvettes situées dans les plateaux ;
- les sols des **versants et piémonts** ;
- les **sols des vallées** et des plaines alluviales (Taddis, Badaguichiri, Keita, Maggia, Tarka) ;
- **les lithosols** qui occupent les parties hautes des vallées, et les affleurements rocheux ;

Malgré les conditions climatiques défavorables au bon développement de son habitat dans la partie septentrionale (Abalak et Tchintabaraden), il existe une faune sauvage composée notamment des oies, et des outardes beaucoup convoitée ces dernières années par les princes arabes, des gazelles, et autres rongeurs.

e) Végétation

Outre la variabilité annuelle des précipitations, la variabilité géographique est aussi fortement marquée. La végétation est fonction de la pluviométrie, variant de 200 mm à 350 mm. La végétation est essentiellement composée de la *steppe arborée* qui compte de nombreux épineux, quelques palmiers et euphorbes ; la *steppe arbustive* à graminées annuelles ; et dans la zone sud saharienne, la *steppe* à graminées vivaces puis *l'absence quasi totale de végétation* à l'extrême Nord du département.

I.1.4. Economie

Le secteur agro-sylvo-pastoral occupe la plupart de la population. S'agissant de l'agriculture, les superficies cultivables sont estimées à 3 072 265 hectares. Le potentiel des terres irrigables est évalué à 70 000 ha dont moins de 50% est exploité par an. Le système de culture est dominé par la persistance des pratiques culturelles traditionnelles.

En culture pluviale, la région produit principalement le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le coton, le gombo et le maïs. Au cours des dix (10) dernières années, les rendements de ces cultures ont évolué en dents de scie et sont restés modestes.

En ce qui concerne l'agriculture irriguée, la région est surtout connue pour sa production d'oignon qui occupe le premier rang au plan national avec une superficie et une production moyenne par an respectivement de 12 000 ha et 360 000 tonnes au cours des 10 dernières années.

L'élevage constitue l'activité dominante dans la zone nord et est associé à l'agriculture dans les autres zones agro-écologiques. En 2012, les effectifs du cheptel de la région toutes espèces confondues étaient estimés à 7 785 261 têtes, soit 20,57% du cheptel national. Au cours de la même année, les abattages (932 740 têtes) et les exportations (72 651 têtes) contrôlés représentaient 1 005 391 têtes.

Dans la région, le sous-secteur minier est très peu développé malgré l'existence d'un important potentiel. Il existe une seule exploitation minière industrielle dans la région (cimenterie de Malbaza). Le taux d'accès à l'énergie (5,14%) et le taux de couverture de la population (17%) sont très faibles.

Les exportations concernent principalement les produits agro-pastoraux (oignon, niébé, bétail etc.) et miniers (calcaire, gypse).

Les produits importés sont dans la grande majorité des produits alimentaires, d'entretien, de construction et les pièces de rechange. Ils proviennent principalement des Continents Asiatique et Africain. Le sous-secteur du commerce est gangréné par son caractère informel dominant.

Le tourisme est très peu développé dans la région malgré l'importance de ses potentialités riches et variées : on dénombre 68 sites touristiques dont la mosquée de Yama (département d'Illéla) classée patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 2012, la région de Tahoua compte 11 hôtels avec une capacité d'accueil de 172 lits et 78 salariés. La majorité de ces infrastructures sont concentrées dans les villes de Tahoua et de Konni.

Le sous-secteur financier est constitué de banques, des institutions de micro finances, des agences de transfert d'argent. Les banques sont installées dans la ville de Tahoua où il existe une forte concentration, à Konni et à Madaoua. En revanche, les institutions de micro finance et les agences de transfert d'argent sont présentes dans tous les départements.

On assiste à une bancarisation progressive de l'économie régionale. En 2012, la région comptait 8 banques et une quinzaine de mutuelles d'épargne et de crédit. Comme les banques, le sous-secteur de l'assurance est caractérisé par une faible représentation à l'intérieur de la région.

I.2. Aspects méthodologiques

Cette section est axée sur la définition des concepts clés utilisés dans ce rapport et décline la démarche méthodologique utilisé dans le cadre de l'élaboration de cette monographie.

I.2.1. Définition des concepts

- **Nuptialité**

Selon le dictionnaire démographique multilingue de Louis Henry (1981), «l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celles des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, des mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire d'unions entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières». Selon cette définition, l'étude de la nuptialité regroupe donc celle des premiers mariages (mariage des célibataires), celle des ruptures de mariage (par divorce ou par veuvage) et celle de la polygamie. C'est la variable « état matrimonial » ou « situation matrimoniale » qui détermine la situation d'un individu par rapport au mariage, qui est le plus souvent utilisée pour appréhender la nuptialité.

- **État matrimonial**

La variable état matrimonial se réfère à la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage. Les modalités qu'on attribue généralement à cette variable sont : célibataire, marié (e), divorcé (e) et veuf (ou veuve). Il arrive cependant dans les études au sein des sociétés où la polygamie est présente, de s'intéresser au nombre d'épouses des hommes mariés ou bien au nombre de coépouses des femmes vivant en régime polygamique. Dans

les milieux où des unions non légalisées sont tolérées, on s'intéresse aux individus qui vivent en concubinage ou union libre ou encore union consensuelle. Les modalités de la variable état matrimonial peuvent donc être élargies en fonction des objectifs visés par l'étude.

- **Célibataire**

La définition de célibataire retenue lors du dénombrement général de la population du 4ème RGPH-2012 est toute personne qui ne s'est jamais mariée.

- **Mariage**

Le mariage est l'union de deux personnes de sexes opposés selon la loi, la religion ou la coutume d'un groupe social ou d'un pays. Il existe ainsi plusieurs types de mariages : mariage civil (célébré par l'autorité civile), coutumier (célébré selon les règles coutumières) et religieux (célébré par un représentant de la religion, un imam chez les musulmans ou un prêtre chez les chrétiens catholiques par exemple). Le plus souvent, pour être complet, le mariage doit revêtir à la fois ces trois formes. Parallèlement à ces trois formes de mariage, d'autres formes de mariage telle que les unions libres ou consensuelles sans intervention d'aucune autorité civile, religieuse ou coutumière (communément appelées concubinages) existent. Ces genres d'unions sont considérés comme illégaux dans plusieurs pays musulmans dont le Niger. Dans certaines sociétés, on pratique le lévirat qui consiste à marier la veuve d'un défunt à un membre préférentiel de sa famille.

- **Divorce**

Le divorce est la dissolution du mariage par rupture d'union entre époux survivants. L'homme peut ainsi divorcer d'avec son épouse ou la femme d'avec son époux. La modalité « divorcé » cause des problèmes dans les pays où la polygamie est autorisée. En effet, un homme qui a plusieurs femmes, peut divorcer d'avec une ou plusieurs de ses femmes, tout en restant marié aux autres. Ce qui n'est pas possible pour la femme, qui devient automatiquement divorcée dès que le contrat de l'union conjugale avec son époux est rompu.

- **Veuvage**

Le veuvage est la dissolution du mariage par décès du conjoint. Un homme dont l'épouse est décédée est veuf et une femme dont l'époux est décédé est veuve. Tout comme dans le cas du divorce, le veuvage des hommes est très mal saisi car si un homme qui a plusieurs femmes, arrive à perdre une, il ne devient pas automatiquement veuf. Ce qui n'est pas possible pour la femme qui devient automatiquement veuve après le décès de son époux.

- **Taux de fécondité**

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné des femmes en rapportant le nombre de naissances survenues au cours des 12 derniers mois issues de ces femmes au nombre de femmes de ce groupe d'âges.

- **Taux global de fécondité générale chez les femmes (TGFGF)**

C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes.

- **Taux spécifique par âge chez les femmes (TFA(x))**

Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par âge pour 1000 femmes. Il est obtenu par âge donné des femmes, en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois issues des femmes d'un âge (x) à l'effectif du même âge.

- **Parité moyenne des femmes par âge (PMA)**

Elle indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par âge des femmes. Elle est obtenue en faisant le rapport du nombre d'enfants nés vivants issues des femmes d'un âge donné par l'effectif de la population des femmes du même âge.

- **Taux brut de mortalité**

Le taux brut de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants, au cours d'une année donnée.

- **Migration**

Au sens du RGP/H-2012, la migration est saisie au niveau départemental et concerne toute personne qui a fait un déplacement d'un département à un autre ou entre le Niger et un autre pays, en ayant fait, ou ayant l'intention de faire au moins six mois dans son lieu de destination.

- **Migrant**

Dans le cas spécifique du recensement, il s'agit de tout individu qui aura changé de résidence à un moment ou à un autre. Autrement dit tout individu qui a effectué une migration au sens du RGP/H 2012.

- **Non-migrant**

C'est un individu qui n'a pas effectué de changement de résidence, son lieu de résidence lors du recensement est égal à son lieu de naissance est aussi égal à son lieu de résidence antérieure, toute chose égale par ailleurs.

- **Migration durée de vie**

Les migrants durés de vie interrégionale sont des individus qui ne résident pas dans leurs régions de naissance. À travers eux, on appréhende les mouvements de population d'une région du Niger à une autre.

- **Ménage ordinaire**

Un ménage ordinaire est un ménage constitué de personnes apparentées ou non, qui vivent habituellement ensemble, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une seule personne qui est le chef de ménage.

- **Ménage collectif**

Un ménage est collectif lorsque la gestion des biens n'est pas commune et les membres ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

- **Les Sans Abris**

Les **sans-abris** sont des individus qui ne disposent pas d'une habitation.

- **Résidents présents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient présentes lors de la nuit de référence (nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage) ; également, les personnes présentes lors de la nuit de référence, qui se sont installées dans le ménage depuis moins de 6 mois avec l'intention d'y rester plus de 6 mois.

- **Résidents absents**

Ce sont les personnes qui résident habituellement dans le ménage et qui étaient absentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Visiteurs**

Ce sont les personnes qui ne résident pas habituellement dans le ménage mais qui y étaient présentes lors de la nuit de référence, et ceci depuis moins de 6 mois.

- **Situation de résidence**

La situation de résidence permet de distinguer les membres effectifs d'un ménage et les personnes qui n'en font pas partie. Lors de l'analyse des données, cette caractéristique permet de déterminer la population de droit

composée des résidents présents et absents et celle de fait constituée par les résidents présents et les visiteurs.

- **Rapport de masculinité**

C'est le rapport (en pourcentage) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

- **Éducation**

Selon le dictionnaire Larousse, éducation signifie : action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. Ce concept a évolué et on assimilait l'éducation à la scolarisation. On distingue trois formes d'éducation, qui sont : l'éducation formelle, informelle et non formelle.

- **Éducation formelle**

C'est l'enseignement structuré des connaissances à travers un système national des écoles préscolaires, primaires, secondaires, supérieures et professionnelles. Ainsi deux sous concepts se dégagent à savoir la fréquentation scolaire et le niveau d'instruction.

- **Éducation non formelle**

Il s'agit de l'enseignement et de la formation hors du système scolaire formel et visant à promouvoir des connaissances mais sans conduire à des qualifications formelles ou à des diplômes.

- **Alphabétisation**

Lors du RGPH-2012, est reconnue comme alphabétisée toute personne âgée de 6 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une langue quelconque (arabe, français, haoussa, etc.). Toute personne qui a suivi un enseignement coranique et qui sait lire et écrire en arabe est aussi considérée comme alphabétisée. Ce concept a évolué vers celui d'«alphabétisme ou d'analphabétisme fonctionnel» qui se définit comme la situation d'une personne «qui du point de vue fonctionnel, ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté». (UNESCO, 1978). L'alphabétisation ou alphabétisme est donc la capacité pour une personne de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

- **Taux d'alphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui sait lire, écrire et comprendre une langue quelconque. Pour désigner l'alphabétisme, on utilise couramment le terme « alphabétisation ».

- **Taux d'analphabétisme**

C'est le pourcentage de la population de 6 ans et plus qui ne sait ni lire, ni écrire dans une langue quelconque.

- **Scolarisation**

C'est le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est donc la fréquentation d'un établissement scolaire par un enfant d'âge scolaire. Il comprend ainsi la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement pendant la période du recensement et l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

- **Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée**

Elle regroupe l'ensemble des jeunes en âge officiel d'aller à l'école. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Niger sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 7-12 ans pour l'enseignement primaire ;
- 13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- 17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- 20-24 ans pour le supérieur (LOSEN, 1998).

- **Taux brut de scolarisation (TBS)**

C'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'un cycle d'enseignement donné, quel que soit leur âge, à l'effectif de la population scolarisable de ce cycle. Il peut donc être supérieur à 100.

- **Fréquentation scolaire**

«La fréquentation scolaire est la fréquentation d'un établissement agréé, public ou privé, pour y faire des études structurées, à un niveau quelconque d'enseignement à la date du recensement, ou, si le recensement a lieu pendant les vacances scolaires de fin d'année, durant la dernière année scolaire» (Nations Unies, 1998).

- **Taux de fréquentation**

Le taux de fréquentation se définit comme le rapport entre le nombre d'adolescents d'une catégorie¹ donnée qui fréquentent un établissement scolaire (c'est à dire ayant répondu qu'ils sont élève ou étudiant au moment du recensement) et le nombre total des adolescents de la catégorie. Il est exprimé en pourcentage.

- **Niveau d'instruction**

C'est le plus haut degré d'enseignement atteint ou le plus grand diplôme obtenu par une personne. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré. C'est ainsi que l'on distingue les niveaux d'instruction : préscolaire, primaire, secondaire (1er et second cycle) et supérieur.

- **Population active**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée (en général 6 mois). La population active comprend la population active occupée, les chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi.

- **Population active occupée**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins deux mois pendant la période de référence 6 mois.

- **Chômeur**

Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

- **Chercheur du premier emploi (CPE)**

Ce sont les personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi.

- **Taux de chômage** : C'est le rapport entre la population au chômage (chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs) et la population active (actifs occupés, chercheurs du premier emploi et les autres chômeurs).

¹ Elle peut être par exemple l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le département, etc.

- **Taux d'activité**

Il représente le rapport entre la population active de 15-64 ans sur la population totale de 15-64 ans

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active de 15-64 ans} * 100}{\text{Population totale}}$$

$$\text{Taux de salarisation} = \frac{\text{Population active salariée} * 100}{\text{Population active de 15-64 ans}}$$

- **Situation dans l'emploi**

Elle permet de voir la situation dans l'occupation de la population de 15-64 ans qui ont déclaré qu'ils sont occupés. Le rappel des définitions des types de situation dans lesquelles se retrouvent cette population est nécessaire. L'apprenti apprend un métier dans une entreprise et il n'est pas rémunéré. Il peut percevoir un montant qui lui servira de frais de transport mais non considéré comme un salaire car, il n'est pas embauché (cas de ceux qui sont en service civique). Un indépendant est celui qui exploite sa propre entreprise et qui exerce pour son propre compte et n'emploie aucun salarié. L'aide familial travail pour l'entreprise familiale sans être rémunéré. Le travailleur à la tâche c'est quelqu'un qui exerce une activité et il est payé à la tâche.

1.2.2. Démarche d'analyse

Dans cette étude, le 4ème RGPH-2012 est la principale source de données utilisée pour l'analyse des niveaux et des tendances des phénomènes socio-économiques et démographiques de la population (Structure, Éducation, Nuptialité, Fécondité, etc.). L'étude porte essentiellement sur les ménages ordinaires. La démarche d'analyse est de type descriptif et consiste dans un premier temps à présenter le niveau des indicateurs des phénomènes. Dans un second temps, une analyse différentielle est mise en évidence au moyen des tableaux croisés.

Aussi, les analyses s'effectuent aux niveaux régional et départemental tout en mettant un accent sur la distinction entre le milieu urbain et rural. Un intérêt particulier est également porté à l'analyse par sexe afin de découvrir les réalités différentielles selon le genre.

CHAPITRE II : EFFECTIFS ET STRUCTURES DE LA POPULATION

Les effectifs et la structure de la population sont très importants d'un point de vue démographique mais aussi dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets de développement.

L'objectif de ce chapitre est de faire la photographie de la population de la région de Tahoua en 2012. Il s'articule autour de l'effectif de la population, sa répartition spatiale, par âge et sexe et les évolutions observées.

II.1. Effectifs et répartition spatiale de la population

Cette section permet d'avoir le volume de la population de la région de Tahoua en 2012 ainsi que sa répartition en fonction du milieu de résidence et par département.

II.1.1. Effectif de la population par milieu de résidence selon le sexe

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la population par milieu de résidence et par sexe. Elle fait ressortir que plus de 90% de la population vit en milieu rural, une proportion supérieure à la moyenne nationale (69%). La même tendance est observée par sexe au niveau de la région de Tahoua.

Tableau 1: Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe

Milieu	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Urbain	157 074	9,5	156 505	9,4	313 579	9,4
Rural	1503860	90,5	1510926	90,6	3014786	90,6
Total	1 660 934	100	1 667 431		3 328 365	100

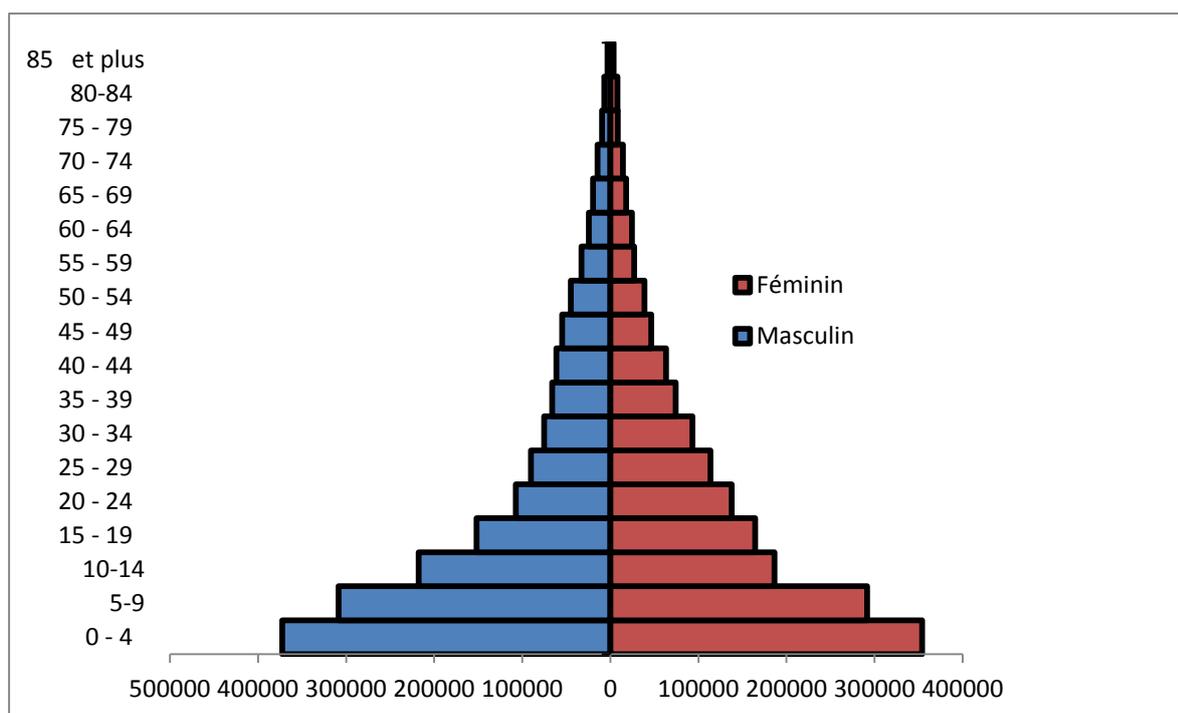
II.1.2. Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

La base élargie de la pyramide des groupes d'âges de la région de Tahoua, montre que la population est majoritairement jeune. Elle fait ressortir que plus de 68,8 % de la population ont moins de 25 ans et presque 52 % ont moins de 15 ans. Près de 22 % de la population ont moins de 5 ans. Elle s'inscrit alors dans le même sens de la pyramide des âges au plan national

(respectivement 21,6%, 17,5% et 12,6%) confirmant ainsi la jeunesse de la population de Tahoua. Son allure générale montre une diminution progressive des effectifs selon l'âge, conséquence de la mortalité.

A partir de 15 ans jusqu'à 44 ans l'effectif des femmes est plus important que celui des hommes. Cette tendance se renverse à partir de 45 ans.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Tahoua en 2012



II.2. Répartition de la population par département selon le sexe

Cette section donne la répartition de la population par département selon le sexe.

II.2.1. Effectif de la population par départements selon le sexe:

Le tableau ci-dessous permet de distinguer trois types de département dans la région de Tahoua en termes d'effectif:

- les départements ayant plus d'effectif et variant entre 312 886 et 545 538 habitants. Il s'agit des départements de Birni N'Konni (312 886 environ 9,4%), Keita (337 098 soit 10,1%), Illéla (335 785 soit 10,1%), de Tahoua (432 659 soit 13,7%), Bouza (445 363 soit 13,4%) et Madaoua (545 538 soit 16,4%);

- les départements à population intermédiaire, comprise entre 145 085 et 256 301 habitants. Il s'agit de Tchintabaraden (145 086) soit 4,4%, la ville de Tahoua (149 498) soit 4,5%, Malbaza (232 407) soit 7,0% et Abalak (256 301, soit 7,7%;
- Enfin, les départements à population comparativement faible avec moins de 75 000 habitants. On retrouve Tassara (24 457) soit 0,7%, Tillia (38 994) soit 1,2% et Bagaroua (72 293) soit 2,2%.

La répartition de la population par département selon le sexe, montre que les départements de Abalak (52,8%), Birni N'Konni (50,2%), Madaoua (50,3%), Malbaza (50,5%), Tassara (51,5%), Tchintabaraden (50,1%) disposent d'une population masculine plus importante en terme d'effectif. Par contre la population féminine (50,2%) est plus importante au niveau régional que la population masculine (49,8%).

Tableau 2 : Répartition de la population par département selon le sexe

Département	Sexe				Total	Poids (en %) par rapport à la Région		
	Masculin		Féminin			Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif	Proportion (en%)	Effectif	Proportion (en%)				
Abalak	134 005	52,3	122 296	47,7	256 301	8,1	7,3	7,7
Bagaroua	35 336	48,9	36 957	51,1	72 293	2,1	2,2	2,2
Birni N'Konni	157 066	50,2	155 820	49,8	312 886	9,5	9,3	9,4
Bouza	220 749	49,6	224 614	50,4	445 363	13,3	13,5	13,4
Illéla	167 724	49,9	168 061	50,1	335 785	10,1	10,1	10,1
Keita	165 280	49	171 818	51	337 098	10,0	10,3	10,1
Madaoua	274 507	50,3	271 031	49,7	545 538	16,5	16,3	16,4
Malbaza	117 481	50,5	114 926	49,5	232 407	7,1	6,9	7,0
Tahoua	209 349	48,4	223 310	51,6	432 659	12,6	13,4	13,0
Tassara	12 602	51,5	11 855	48,5	24 457	0,8	0,7	0,7
Tchintabaraden	72 675	50,1	72 411	49,9	145 086	4,4	4,3	4,4
Tillia	20 064	51,5	18 930	48,5	38 994	1,2	1,1	1,2
Ville de Tahoua	74 096	49,6	75 402	50,4	149 498	4,5	4,5	4,5
Région de Tahoua	1 660 934	49,9	1 667 465	50,1	3 328 365	100,0	100,0	100,0

II.2.2. Répartition de la population par département et groupe d'âges selon le sexe

Le tableau en annexe (A2) fait apparaître une prédominance de l'effectif de la population du groupe d'âge de 0-14 ans suivi de celui des 15-64 ans au niveau de tous les départements. Aussi, la population masculine de la tranche 0-14 ans est plus importante que celle féminine.

II.3. Evolution des effectifs de la population

Le tableau sur l'évolution des effectifs de la population par sexe montre qu'entre 1988 et 2012, la population de la région de Tahoua a connu un accroissement supérieur à celui du niveau national (4,7% contre 3,9%). C'est la population de 0 à 14 ans qui a le plus contribué à cet accroissement.

En effet, l'effectif des 0-14 ans a augmenté en moyenne chaque année de 5,5% sur le plan régional entre 2001 et 2012. Cet effectif a pratiquement doublé entre 2001 et 2012 passant de 937 026 à 1 730 669 habitants.

Tableau 3 : Evolution des effectifs de la population par sexe entre 1988 et 2012

Groupe d'âges	1988		2001		2012		Taux d'accroissement 1988-2001		Taux d'accroissement 2001-2012	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
0-14 ans	334500	311180	489 900	447 126	898 724	831 945	4,0	3,2	5,4	5,5
15- 64 ans	287560	332710	466 879	512 993	708 653	783 290	4,3	3,8	3,7	3,7
65 ans et +	19180	18050	29 249	26 471	53 557	52 196	3,7	3,4	5,4	6,1
ND	1240	2440	111	0	0	0				
Total	642480	664380	986 139	986 590	1 660 934	1 667 431	3,8	3,5	4,6	4,7

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Ce chapitre traite des caractéristiques sociodémographique des ménages (taille, âge, sexe, niveau d'instruction, statut d'occupation du chef de ménage etc.) et celles de la population (âge, sexe, survie des parents, nuptialité, fécondité, migration etc).

III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

Les caractéristiques socio-démographiques des ménages font aussi bien référence à celles des chefs de ménage (âges, sexe, statut matrimonial ...etc.) qu'à celles des ménages (taille, typologie)

III.1.1. Age et Sexe du CM :

Le tableau ci-dessous présente la répartition des chefs de ménages par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe. Globalement le nombre de chef de ménages évolue avec l'âge jusqu'à la tranche 45-49 ans (12,4%) puis régresse progressivement pour atteindre 0,5% à 80 ans et plus. La même tendance est respectée quel que soit le milieu et le sexe considérés.

Tableau 4: Répartition des chefs de ménages par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10 - 14 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
15 - 19 ans	2,4	2,6	2,4	2,2	5,1	2,6	2,2	4,8	2,6
20 - 24 ans	2,9	4,8	3,3	3,8	9,1	4,6	3,7	8,6	4,5
25 - 29 ans	8,9	6,4	8,5	10,6	10,9	10,7	10,4	10,4	10,4
30 - 34 ans	13,3	5,2	11,9	12,8	8,0	12,1	12,9	7,6	12,1
35 - 39 ans	13,3	7,3	12,3	12,9	9,5	12,4	13,0	9,3	12,4
40 - 44 ans	14,1	9,8	13,4	12,5	10,3	12,2	12,6	10,2	12,3
45 - 49 ans	13,3	10,7	12,8	11,8	8,8	11,4	12,0	9,0	11,5
50 - 54 ans	10,2	12,8	10,6	9,7	10,6	9,8	9,8	10,8	9,9

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
55 - 59 ans	7,0	9,4	7,4	7,4	8,0	7,5	7,3	8,2	7,5
60 - 64 ans	4,9	10,0	5,8	5,3	7,4	5,6	5,3	7,7	5,7
65 - 69 ans	3,7	7,6	4,4	4,3	4,7	4,4	4,2	5,1	4,4
70 - 74 ans	2,8	5,7	3,3	3,0	3,3	3,1	3,0	3,6	3,1
75 - 79 ans	1,7	3,7	2,0	1,8	1,9	1,9	1,8	2,1	1,9
80-84 ans	1,1	3,1	1,4	1,2	1,6	1,3	1,2	1,8	1,3
85 ans et plus	0,5	0,9	0,6	0,5	0,7	0,5	0,5	0,7	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau ci-dessous présente la situation régionale des âges moyens et médians de la population totale résidente des ménages ordinaires par sexe et milieu de résidence. Un chef de ménages sur deux est âgé d'environ 43 ans. Chez les femmes, cet âge est de 44 ans. Alors que pour les hommes, il est de 43 ans. En milieu urbain et rural ces âges sont respectivement de 44 et 43 ans.

En moyenne un chef de ménage est âgé d'environ 44 ans. Cet âge est presque identique pour les femmes (44,6) que pour les hommes (44,2).

Tableau 5: répartition des âges moyen et médian des chefs de ménages par sexe et milieu de résidence

AGES	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moyen	44,2	50,2	45,2	44,2	43,9	44,1	44,2	44,6	44,2
Médian	43,2	51,2	44,4	43,1	43,6	43,1	43,1	44,5	43,3

III.1.2. Niveau d'instruction du chef de ménage

45,3% des chefs de ménage de la région de Tahoua n'ont aucun niveau d'instruction ; 27,3% ont fait l'école coranique. 8,2% et 6,8% ont respectivement fait les cours d'adulte et l'éducation non formelle. Seulement 6,9% ont un niveau d'instruction primaire et 5,5% ont le niveau secondaire et plus. Selon le sexe, un peu plus de six (06) chefs de ménage femmes sur dix

(10) sont sans niveau d'instruction. Pour les hommes, les sans niveau sont un peu plus de quatre (04) chefs de ménages sur dix (10).

En milieu rural 47,3% des chefs de ménage sont sans niveau d'instruction contre 26,8% en milieu urbain. La proportion des femmes chefs de ménage qui n'ont aucun niveau d'instruction est plus élevée que celle des hommes chefs de ménage, quel que soit le milieu de résidence considéré. Cette disparité est plus accentuée en milieu rural. Les chefs de ménages ayant un niveau primaire représentent respectivement 13,6% et 6,1% pour le milieu urbain et rural. Quant au niveau secondaire et plus, il représente des proportions de chef de ménage de 19,6% en milieu urbain et 3,9% en rural.

Tableau 6 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction CM	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	23,0	44,8	26,8	44,3	64,7	47,3	42,3	62,4	45,3
Préscolaire	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Primaire	14,3	9,9	13,6	6,5	4,1	6,1	7,2	4,8	6,9
Secondaire 1	9,4	4,0	8,4	2,8	1,2	2,6	3,4	1,5	3,2
Secondaire 2	2,9	0,9	2,6	0,4	0,2	0,3	0,6	0,2	0,6
Ecole Prof. Second. 1	2,2	1,9	2,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,4	0,5
Ecole Prof. Second. 2	1,1	0,9	1,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Ecole Prof. Sup.	1,7	0,8	1,5	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,3
Ens. Supérieur	4,3	1,3	3,8	0,4	0,4	0,4	0,8	0,5	0,8
Ecole Coranique	26,7	30,4	27,3	28,0	23,2	27,3	27,9	24,0	27,3
Cours d'adulte	4,5	2,8	4,2	9,4	4,4	8,7	8,9	4,2	8,2
Education Non Formelle	9,7	2,1	8,4	7,5	1,4	6,6	7,7	1,5	6,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

III.1.3. Etat matrimonial et Niveau d'instruction du Chef de ménage (CM)

Les chefs de ménage mariés monogames (69,5%) sont les plus nombreux dans la région de Tahoua. Ils sont suivis des chefs de ménages mariés polygames à 2 épouses (17,7%) ainsi que des chefs de ménage veufs (6,1%). Les célibataires et les mariés polygames à 4 épouses et plus sont relativement d'une moindre importance.

L'analyse selon le milieu de résidence permet de relever que la proportion des chefs de ménage mariés monogames est relativement plus élevée que

ce soit en milieu rural (70,1%) qu'en milieu urbain (64,6%). La proportion des chefs de ménages polygames est plus importante (20,6% des CM) en milieu rural comparativement au milieu urbain où elle représente 19% des chefs de ménages.

En analysant selon le sexe du chef de ménage, on constate que les chefs de ménages veufs se retrouvent plus parmi les femmes (36,3%) que chez les hommes (0,9%). Le veuvage des femmes semble les amener à occuper plus le statut de chef de ménage que ce soit en milieu urbain ou rural. En milieu urbain, un peu plus de quatre (04) chefs de ménages femmes sur dix (10) sont veuves. Pour le rural, cette proportion est de 35,1%.

Tableau 7 : Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence et sexe selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	3,1	3,0	3,1	1,4	2,1	1,5	1,6	2,2	1,7
Marié monogame	74,3	19,5	64,7	75,5	37,6	70,1	75,4	35,5	69,5
Marié polygame à 2 épouses	16,1	9,9	15,0	18,8	13,1	18,0	18,6	12,7	17,7
Marié polygame à 3 épouses	3,2	3,1	3,2	2,2	2,4	2,2	2,3	2,4	2,3
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,9	0,7	0,8	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4
Veuf(ve)	1,0	45,5	8,8	0,8	35,1	5,8	0,9	36,3	6,1
Divorcé(e)	1,3	18,2	4,2	0,8	9,2	2,0	0,8	10,2	2,2
Autres à préciser	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

III.1.4. Situation d'activité du CM

La plupart des chefs de ménage sont occupés (86,8%) dans l'ensemble de la région de Tahoua. On remarque une disparité selon le sexe, 93,4% des Chefs de ménages masculins sont occupés alors que cette proportion est estimée à 46,7% chez les femmes chefs de ménages. Par contre 40,1% des femmes chefs de ménages sont des femmes au foyer. La même tendance s'observe que ce soit en milieu rural ou urbain.

Tableau 8: Répartition des chefs de ménages par milieu de résidence et sexe selon la situation d'activité

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	88,4	48,2	81,4	94,4	46,5	87,4	93,8	46,7	86,8
Au chômage	1,4	0,3	1,2	0,5	0,1	0,4	0,6	0,1	0,5
Femme au foyer	0,0	29,6	5,2	0,0	41,5	6,0	0,0	40,1	5,9
Elève/Étudiant	0,5	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A la recherche du premier emploi	0,6	0,1	0,5	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
Retraité	0,7	0,2	0,7	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Rentier	2,9	8,9	3,9	1,4	4,5	1,9	1,6	5,0	2,1
Autres inactifs	5,6	12,2	6,7	3,4	7,2	4,0	3,6	7,8	4,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

III.1.5. Taille et Typologie des ménages

L'analyse du tableau ci-dessous nous montre qu'environ 98% des ménages de la région de Tahoua sont composés d'au moins deux personnes. Avec une proportion de 35,8%, Les ménages composés de 5-7 personnes sont les plus nombreux suivis de ceux de 8 personnes et plus (32,6%) et de ceux de 2 à 4 personnes (29,5%). Les ménages ayant pour chef de ménage un homme sont le plus souvent de grande taille. 36,5% et 36,1% de ces ménages ont respectivement une taille de 5-7 et 8 personnes et plus.

A Tahoua, un ménage a en moyenne 6,6 personnes ; une moyenne inférieure à celle nationale (7,1%). Les ménages dirigés par les hommes

Tableau 9 : Répartition (%) des ménages par sexe du chef de ménage et milieu de résidence selon la taille des ménages

Taille du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 pers	2,7	9,4	3,9	0,7	8,7	1,9	0,9	8,8	2,1
2-4 pers	31,6	43,6	33,7	26,1	46,5	29,0	26,6	46,2	29,5
5-7 pers	34,6	31,6	34,0	36,6	32,5	36,0	36,4	32,4	35,8
8 pers et plus	31,2	15,3	28,4	36,6	12,2	33,1	36,1	12,6	32,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse de la typologie fait remarquer globalement une très forte prédominance des ménages nucléaires simples 36,6% ensuite les nucléaires élargis avec 27,8% dans la région. Les ménages nucléaires font à eux seuls 71,3% des ménages de la région de Tahoua.

Le ménage nucléaire simple constitue le type de ménage le plus répandu aussi bien en milieu urbain (37,8%) qu'en milieu rural (42,7%). Le ménage polygame élargi est plus fréquent en milieu rural (10,1%) qu'en milieu urbain (7,7%), tandis que le ménage unipersonnel, le ménage élargi, le monoparental étendu ou composite et le non familial de type II se retrouvent plus en milieu urbain.

Les hommes chefs de ménage dirigent majoritairement les ménages de types nucléaires simples et élargies. Les femmes sont plus nombreuses à diriger des ménages monoparentaux simples (39,6%) et étendue ou composite (30,9%).

Tableau 10 : Répartition (%) des ménages par typologie selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Typologie de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Non Familiaux	0,6	0,3	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1
Ménage Unipersonnel	2,7	9,6	3,9	0,8	8,7	1,9	1,0	8,8	2,1
Nucléaire simple	45,7	0,3	37,8	42,4	1,2	36,4	42,7	1,1	36,6
Nucléaire Polygame	6,0	0,0	5,0	8,4	0,0	7,2	8,1	0,0	6,9
Monoparental Simple	1,1	28,8	6,0	1,1	41,0	6,8	1,1	39,6	6,8
Nucléaire Elargie	30,7	0,7	25,5	32,6	1,1	28,0	32,4	1,1	27,8
Monoparental Etendue ou Composite	2,1	37,8	8,3	1,7	29,9	5,8	1,8	30,9	6,1
Polygame élargie	9,3	0,0	7,7	11,8	0,1	10,1	11,6	0,1	9,9
Ménage Elargie	1,7	22,4	5,3	1,3	17,6	3,6	1,3	18,2	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2. Caractéristiques sociodémographiques de la population

Cette partie traite de la population des ménages ordinaires à travers un certain nombre de phénomènes démographiques (nuptialité, fécondité, migration) et sociaux (type de ménage de résidence, survie des parents).

III.2.1. Nuptialité

La variable statut matrimonial du questionnaire du Recensement Général de la Population de 2012 permet d'appréhender l'état matrimonial de la population et le phénomène de nuptialité. En effet, la population du Niger et en particulier celle de Tahoua étant majoritairement musulmane, leurs comportements sont édictés par la loi islamique. L'islam recommande le mariage comme une obligation à tous et la porte d'entrée en vie féconde ; ce qui fait que le mariage est quasiment universel

III.2.1.1. Etat matrimonial de la population par âge selon le sexe :

Dans la région de Tahoua, le tableau 6 ci-dessous montre que globalement, plus d'une (1) personne sur deux (2) (57,8%) est marié et cela est plus accentué en milieu rural (59%) qu'en milieu urbain (47,7%). L'analyse selon le sexe montre que les femmes plus de six (06) femmes sur dix (10) sont mariés (63%) contre un plus de cinq (05) sur dix (10) pour les hommes (52,4%).

En milieu urbain, environ 45% de la population rurale sont célibataires contre 35,2% pour le milieu rural. Les divorcés représentent des proportions respectives de 3,3% et 1,8% pour le milieu urbain et rural. Dans ces milieux, la proportion de veufs (ves) est presque identique (4%).

Les veufs représentent des proportions respectives de 0,6% et 0,7% pour le milieu urbain et rural. Par contre pour les femmes, ces proportions tournent autour de 7%. Cette proportion élevée semble être liée à l'espérance de vie des hommes et aux difficultés pour les femmes de se remarier.

Tableau 11 : Répartition de la population (%) par statut matrimonial selon le milieu de résidence

Statut matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	55,1	34,9	44,9	45,0	25,8	35,2	46,1	26,7	36,2
Marié monogame	34,5	36,0	35,2	43,2	44,3	43,8	42,3	43,4	42,9
Marié polygame à 2 épouses	7,0	11,8	9,4	9,0	16,8	13,0	8,8	16,3	12,6
Marié polygame à 3 épouses	1,4	3,2	2,3	1,0	2,6	1,8	1,1	2,7	1,9
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,4	1,1	0,8	0,2	0,5	0,4	0,2	0,6	0,4
Veuf (ve)	0,6	7,5	4,1	0,7	7,2	4,0	0,7	7,2	4,0
Divorcé(e)	1,0	5,5	3,3	0,8	2,8	1,8	0,8	3,0	1,9
Autres à préciser	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.1.2. Proportion de la population en union par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau ci-dessous fait ressortir la proportion de la population en union par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe. Cette proportion augmente considérablement en fonction de l'âge. La précocité du mariage se remarque dans la région de Tahoua. 4,6% de la population de 10-14 ans sont en union. Cette précocité est plus accentuée chez les femmes avec une proportion de 8,2% de femmes en union contre 1,4% pour les hommes, pour la tranche d'âge de 10-14 ans. Cette tendance s'observe aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Tableau 12: Proportion de la population (en %) en union par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
10-14	0,8	5,1	2,9	1,5	8,6	4,8	1,4	8,2	4,6
15-19	8,0	45,9	26,5	14,4	63,5	40,1	13,7	61,9	38,7
20-24	11,5	53,2	32,8	37,3	81,5	62,5	33,4	78,1	58,5
25-29	52,7	79,8	67,8	76,2	88,5	83,1	74,0	87,7	81,7
30-34	78,9	84,4	81,8	89,4	90,9	90,3	88,4	90,3	89,5
35-39	86,9	83,6	85,2	93,1	89,5	91,2	92,5	88,9	90,6
40-44	89,5	78,2	84,2	93,6	84,0	88,7	93,2	83,5	88,2
45-49	92,1	73,0	83,4	95,0	79,2	87,7	94,7	78,5	87,3
50-54	92,4	59,0	76,9	94,3	66,8	81,5	94,1	66,0	81,1
55-59	92,9	56,4	75,0	95,1	62,1	80,4	94,9	61,5	79,8
60-64	91,6	40,5	64,1	94,1	48,3	71,2	93,9	47,5	70,5
65-69	92,3	35,0	61,5	93,9	41,7	69,4	93,8	41,0	68,6
70-74	89,9	25,7	54,8	92,8	32,0	63,3	92,6	31,3	62,5
75-79	89,8	22,9	53,7	90,9	28,7	61,6	90,8	28,1	60,9
80-84	87,0	21,2	46,7	87,6	25,6	54,3	87,5	25,1	53,6
84 et +	86,3	41,4	60,2	87,0	47,5	66,0	87,0	46,9	65,5
Total	27,5	34,1	30,8	30,9	38,5	34,7	30,6	38,1	34,4

III.2.1.3. Proportion de la population en union par département selon le sexe

Le tableau A4 en annexe donne la proportion de la population en union par département selon le sexe au niveau de la région de Tahoua. Globalement 57,3% de la population est en union. L'analyse par sexe donne 62,3% de la population féminine en union contre 52,1% des hommes qui sont en union. Indépendamment du sexe la population rurale en union dépasse la

population urbaine de plus de 11 points en terme de pourcentage ce qui veut dire que la population rurale se marie plus que la citadine. En analysant par sexe on remarque que les femmes se marient plus que les hommes quel que soit le milieu considéré avec pratiquement la même tendance.

Concernant les départements on constate globalement que tous les départements ont une proportion de plus de 50% de la population en union sauf la ville de Tahoua (47,5%). L'analyse par sexe montre que, seule la ville de Tahoua a moins de 50% de la population masculine en union (43%). Pour les femmes, seulement deux départements ont moins de 60% de population en union à savoir la ville de Tahoua (51,8%) et Tassara avec 55,7%. Le département de Madaoua est celui qui a la plus forte proportion avec 60,7% de la population en union et a aussi la plus forte proportion des femmes en union avec 66,6%.

III.2.1.4. Proportion de la population en union par niveau d'instruction selon le sexe

Ce tableau nous fait ressortir globalement que 52,5% de la population en union est sans niveau d'instruction et cela est plus important en milieu rural (54,6%) qu'en milieu urbain (28,9%). L'analyse par sexe montre que plus de 60 % des femmes en union n'ont aucun niveau d'instruction contre 42,6% pour les hommes. Quant à la population en union ayant un niveau coranique elle représente 25,8%. Le tableau fait ressortir que plus de 32% de la population urbaine en union ont au moins un niveau primaire contre 9,1% au milieu rural.

Tableau 13: Proportion de la population(en %) en union par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans Niveau	23,0	33,6	28,9	44,4	62,8	54,6	42,6	60,3	52,5
Coranique	27,2	29,7	28,6	28,0	23,6	25,6	27,9	24,1	25,8
Cours d'adulte	4,4	2,8	3,5	8,8	4,4	6,3	8,4	4,2	6,1
Primaire	14,3	13,9	14,1	6,7	4,6	5,5	7,4	5,3	6,2
Secondaire 1	10,0	8,9	9,4	3,5	1,7	2,5	4,0	2,3	3,1
Secondaire 2 et plus	11,3	6,8	8,8	1,3	0,9	1,1	2,2	1,4	1,7
Education non formelle	9,8	4,3	6,8	7,3	2,1	4,4	7,5	2,3	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.2.2. Fécondité

L'étude de la fécondité occupe une importante place dans le cadre de l'élaboration des politiques et programmes de la santé de la reproduction. Ce chapitre s'étalera sur la fécondité des femmes au niveau régional par groupes d'âges, milieu de résidence, département et par niveau d'instruction.

III.2.2.1. Taux de fécondité des femmes par groupe d'âges selon le milieu de résidence

Au niveau de la région on note un taux de fécondité de 204‰. C'est-à-dire pour 1000 femmes, on enregistre 204 naissances vivantes.

L'analyse des taux de fécondités par groupe d'âge selon le milieu de résidence, montre que les taux de fécondité en milieu rural sont supérieurs à ceux du milieu urbain. Les femmes de la tranche d'âge de 15-19 ans ont un taux de fécondité de 123‰. Ce taux augmente avec l'âge et atteint son paroxysme à 35-39 ans. Cependant, il baisse à partir de 35-39 ans (205‰) pour atteindre 158‰ pour la tranche d'âge de 45-49 ans.

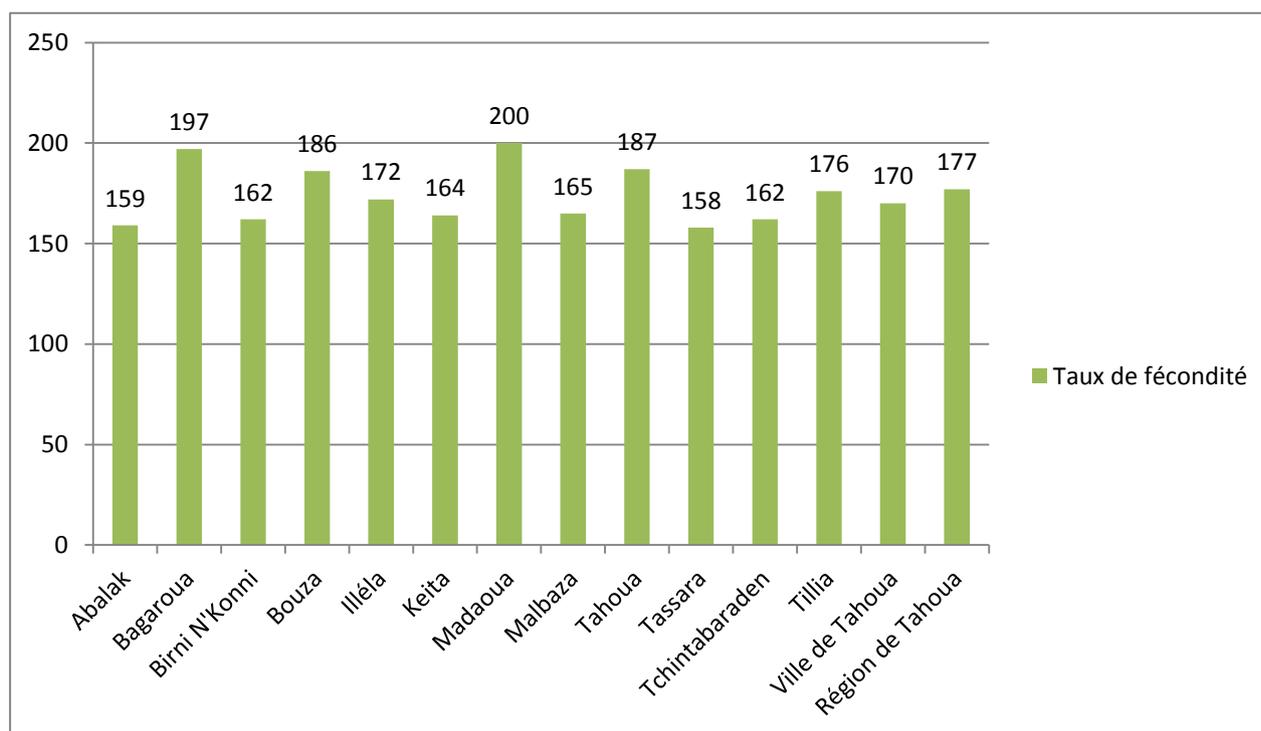
Tableau 14 : Taux de fécondité des femmes par groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux	Effectif	Naissance	Taux
15-19 ans	15441	1874	121	148672	18272	123	164113	20146	123
20-24 ans	16875	2867	170	120736	28597	237	137611	31464	229
25-29 ans	10324	2855	277	103068	30080	292	113392	32935	290
30-34 ans	8778	2069	236	84041	21317	254	92819	23386	252
35-39 ans	7202	1309	182	65464	13564	207	72666	14873	205
40-44 ans	5315	717	135	50147	7812	156	55462	8529	154
45-49 ans	4340	519	120	33960	5546	163	38300	6065	158
Total	68275	12210	179	606088	125188	207	674363	137398	204

III.2.2.2. Taux de fécondité des femmes par département

Le taux de fécondité par département est inférieur à celui régional. Le département de Madaoua a le plus fort taux de fécondité 200‰ alors que le plus faible taux est observé au niveau du département de Tassara (158‰).

Graphique 2 : Taux de fécondité des femmes par département



III.2.2.3. Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction :

L'analyse de la fécondité des femmes par niveau d'instruction révèle que dans la région de Tahoua en 2012, les faibles taux de fécondité sont enregistrés au niveau des femmes ayant un niveau Primaire (101‰), Secondaire 1 (106‰) et Secondaire 2 (97‰). Les taux de fécondité les plus élevés s'observent chez celle de niveau Ecole Coranique (209‰) et celle de niveau Cours d'adulte (210‰).

Tableau 15 : Taux de fécondité des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif (1)	Naissance des 12 derniers mois (2)	Taux de fécondité par niveau $1000 \cdot (2) / (1)$
Aucun Niveau	420787	78339	186
Ecole Coranique	172882	36058	209
Cours d'adulte	27488	5761	210
Préscolaire	520	71	137
Primaire	85818	8639	101
Secondaire 1	30386	3231	106
Secondaire 2	4413	427	97

Niveau d'instruction	Effectif (1)	Naissance des 12 derniers mois (2)	Taux de fécondité par niveau 1000*(2)/(1)
Ecole Prof. Second. 1	2237	346	155
Ecole Prof. Second. 2	1052	172	163
Ecole Prof. Sup.	1245	207	166
Ens. Supérieur	3889	640	165
Education Non Formelle	18939	3478	184
ND	9982	558	56
Total	779638	137927	177

III.2.2.4. Parité moyenne des femmes

A Tahoua, la parité moyenne atteinte varie très peu entre le niveau régional et les autres départements sauf Tassara (2,3) et Tchintabaraden (2,5 enfants). Elle est d'environ 3 enfants par femme au plan régional.

Tableau 16 : Parité moyenne des femmes par départements

Département	Parité moyenne
Abalak	2,6
Bagaroua	3,0
Birni N'Konni	2,9
Bouza	3,1
Illéla	2,9
Keita	2,9
Madaoua	3,3
Malbaza	2,9
Tahoua	2,8
Tassara	2,3
Tchintabaraden	2,5
Tillia	2,7
Ville de Tahoua	2,4
Région de Tahoua	3,0

Le niveau d'instruction semble avoir une influence sur la fécondité des femmes. Au niveau régional les femmes ayant fait le Cours d'adulte sont celles qui ont la parité moyenne la plus élevée (4,5 enfants) suivies de celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (3,3) et de niveau d'Ecole coranique (3,2). La parité moyenne la plus faible est observée au niveau des femmes du Secondaire 2 avec une parité moyenne de 0,8 enfants. Ensuite viennent celles qui ont le niveau secondaire 1 (1,1) et le primaire (1,3). Tandis que celles qui ont le niveau supérieur ont leur parité moyenne oscillant autour de 2. La moyenne régionale tourne est de 3.

Tableau 17 : Parité moyenne des femmes par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Parité moyenne
Aucun Niveau	3,3
Ecole Coranique	3,2
Cours d'adulte	4,5
Préscolaire	2,4
Primaire	1,3
Secondaire 1	1,1
Secondaire 2	0,8
Ecole Prof. Second. 1	1,6
Ecole Prof. Second. 2	2,0
Ecole Prof. Sup.	2,1
Ens. Supérieur	2,2
Education Non Formelle	2,6
ND	0,8
Total	3,0

III.2.3 Migration

L'analyse de la migration est basée sur la population résidente sédentaire vivant dans les ménages ordinaires. Certaines caractéristiques de la population migrante et non migrante, sont mises en évidence à travers l'âge, le sexe, le milieu de résidence.

III.2.3.1 Proportion de migrants durée de vie inter-régionale selon le milieu de résidence et le sexe

Au Niger, les populations en situation de migration représentent 7,23 % de la population totale des sédentaires alors que dans la région de Tahoua, la population sédentaire migrante n'est que de 1, 3 %. Il existe de fortes disparités entre le milieu rural qui ne concentre que 0,8 % de migrant et le milieu urbain qui en compte 6,5 %. Ces résultats mettent en évidence l'ampleur de l'exode rural.

La proportion des migrants est inférieure à la moyenne régionale sauf pour les départements de Tillia (9,7 %), de Birni N'konni (2,8 %) et la ville de Tahoua. Quel que soit le département considéré, le milieu urbain est plus attractif que le milieu rural sauf à Tillia où le rural avec 9,9 % dépasse l'urbain (7,3 %).

Tableau 18 : Proportion des migrants durée de vie par département selon le milieu de résidence et le sexe

Département	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
Abalak	4,7	4,4	4,6	0,5	0,7	0,6	0,9	1,0	0,9
Bagaroua	2,4	2,5	2,4	0,7	0,9	0,8	1,0	1,1	1,0
Birni N'Konni	9,0	8,9	8,9	0,8	1,3	1,1	2,5	2,8	2,7
Bouza	6,0	5,3	5,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Illéla	2,8	2,6	2,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,7	0,7
Keita	5,7	5,7	5,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Madaoua	6,9	6,5	6,7	0,5	0,7	0,6	0,8	1,0	0,9
Malbaza	5,8	6,6	6,2	0,6	0,7	0,6	0,8	0,9	0,8
Tahoua	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5
Tassara	2,9	2,2	2,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Tchintabaraden	4,9	4,7	4,8	0,3	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7
Tillia	7,0	7,6	7,3	9,8	10,0	9,9	9,5	9,8	9,7
Ville de Tahoua	7,3	6,7	7,0	1,0	1,2	1,1	6,0	5,5	5,8
Région de Tahoua	6,7	6,3	6,5	0,7	0,8	0,8	1,3	1,3	1,3

III.2.3.2 Proportion des migrants durée de vie inter-régionale par âges selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition des migrants durée de vie par groupe d'âge montre qu'il n'y a pas une grande différence de proportions selon les groupes d'âges. C'est la tranche d'âges de 20-24 ans et qui se démarque avec une proportion de 2,1% de migrants durée de vie.

Tableau 17 : Proportion des migrants durée de vie par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
0-4	3,8	3,6	3,7	0,6	0,6	0,6	0,9	0,9	0,9
5-9	4,3	4,4	4,3	0,6	0,6	0,6	0,9	0,9	0,9
10-14	5,4	6,1	5,7	0,8	0,8	0,8	1,2	1,4	1,3
15-19	6,9	7,1	7,0	0,8	0,8	0,8	1,4	1,4	1,4
20-24	8,8	9,2	9,0	1,0	1,1	1,0	2,1	2,1	2,1
25-29	9,6	10,1	9,9	0,8	1,0	0,9	1,6	1,9	1,7
30-34	10,2	9,1	9,6	0,8	1,0	0,9	1,7	1,8	1,8
35-39	10,5	8,7	9,6	0,8	0,9	0,9	1,8	1,7	1,7
40-44	10,4	7,3	8,9	0,7	0,9	0,8	1,7	1,5	1,6
45-49	10,0	7,3	8,8	0,7	0,8	0,8	1,7	1,5	1,6
50-54	8,9	5,6	7,4	0,8	0,8	0,8	1,6	1,3	1,5

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
55-59	8,8	5,9	7,3	0,6	0,8	0,7	1,4	1,4	1,4
60-64	7,0	4,0	5,4	0,6	0,8	0,7	1,2	1,1	1,2
65-69	6,3	3,8	5,0	0,8	0,8	0,8	1,2	1,1	1,2
70-74	6,8	3,8	5,1	0,7	1,0	0,8	1,2	1,3	1,3
75-79	6,5	3,4	4,8	0,9	0,9	0,9	1,3	1,2	1,3
80-84	5,6	4,8	5,1	0,8	1,0	0,9	1,2	1,4	1,3
84 et +	8,5	6,7	7,4	1,2	1,0	1,1	1,8	1,5	1,6
Total	6,7	6,3	6,5	0,7	0,8	0,8	1,3	1,3	1,3

III.3. Caractéristiques sociales

III.3.1. Répartition de la population par type de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-dessous fait ressortir globalement la prédominance des ménages ordinaires (99,71%) dans la région de Tahoua. Les ménages collectifs avec un effectif de 9026, représentent 0,27%. Les sans-abris de la région de Tahoua ont été dénombrés à 687 personnes et représentent une proportion de 0,02%. Ils se répartissent selon le sexe, à des effectifs respectifs de 360 et 367 personnes pour les hommes et les femmes.

Tableau 19 : Répartition de la population(en %)par type de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

TYPE DE MENAGE	Urbain				Rural				Ensemble					
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Ordinaire	155248	98,84	155990	99,67	1499546	99,7	1507868	99,80	1654794	99,63	1663858	99,79	3318652	99,71
Collectif	1785	1,14	483	0,31	3995	0,26	2763	0,18	5780	0,35	3246	0,19	9026	0,27
Sans abri	41	0,03	32	0,02	319	0,02	295	0,02	360	0,02	327	0,02	687	0,02
Total	157074	100,0	156505	100,0	1503860	100	1510926	100,00	1660934	100,00	1667431	100,00	3328365	100,00

III.3.2. Répartition de la population par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse de ce tableau montre qu'au niveau de la région, globalement 85,2% des chefs de ménage sont des hommes et 14,8% sont des femmes. Cette tendance s'observe aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Tableau 20 : Répartition de la population (en %) par lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Lien de parenté	Urbain		Rural		Ensemble		
	M	F	M	F	M	F	Total
Chef de Ménage	82,6	17,4	85,5	14,5	85,2	14,8	100,0
Époux/Épouses	0,2	99,8	0,3	99,7	0,3	99,7	100,0
Père/Mère	54,5	45,5	56,6	43,4	56,4	43,6	100,0
Fils/Fille	28,3	71,7	33,6	66,4	33,3	66,7	100,0
Petit fils/Petite fille	50,6	49,4	50,0	50,0	50,1	49,9	100,0
Frère/Sœur	55,7	44,3	64,8	35,2	64,1	35,9	100,0
Neveux/Nièce	53,7	46,3	55,4	44,6	55,2	44,8	100,0
Autres Parents	37,6	62,4	20,9	79,1	22,5	77,5	100,0
Sans lien de parenté	66,0	34,0	33,3	66,7	38,8	61,2	100,0
Total	49,9	50,1	49,9	50,1	49,9	50,1	100,0

III.3.3. Répartition de la population par âge et sexe selon la survie des parents

La survie des parents de la population par groupe d'âge permet de voir les enfants et les jeunes exposés à la vulnérabilité ; car en cas de décès d'un ou des deux parents, ils peuvent être confrontés à des problèmes dont l'inaccessibilité à l'éducation, le travail précoce, la maltraitance, la délinquance qui compromettent le plus souvent leur avenir.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population âgée de 0-21 ans selon la survie des parents et par sexe. Au total on dénombre environ 94% qui ont leurs parents en vie ; 3,1% sont orphelins de père ; 1,9% de mère (1,9%) et 0,7% de mère et père.

L'analyse selon le sexe montre que les deux sexes sont touchés de la même façon par le décès d'un des deux parents ou le décès des deux parents. La tranche la plus touchée par l'orphelinat est celle de 15-19 ans et 20-21 ans.

Tableau 21 : Proportion de la population (en %) par groupe d'âge selon la survie des parents

Groupe d'âges	Orphelin père	Orphelin mère	Orphelin père mère	Parents en vie	Statut non connu	Total
Masculin						
0-4 ans	0,7	0,6	0,3	98,1	0,3	100,0
5-9 ans	2,0	1,5	0,3	96,0	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,6	92,3	0,3	100,0
15-19 ans	8,5	4,4	2,7	84,0	0,3	100,0
20-21 ans	9,3	4,6	1,6	84,3	0,2	100,0
Total	3,2	1,9	0,7	93,9	0,3	100,0
Féminin						
0-4 ans	0,7	0,7	0,2	98,1	0,4	100,0
5-9 ans	2,0	1,4	0,3	96,1	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,8	92,0	0,3	100,0
15-19 ans	7,4	4,0	1,5	86,8	0,2	100,0
20-21 ans	9,6	4,9	2,1	83,1	0,2	100,0
Total	3,1	1,9	0,6	94,1	0,3	100,0
Ensemble						
0-4 ans	0,7	0,6	0,2	98,1	0,3	100,0
5-9 ans	2,0	1,5	0,3	96,0	0,2	100,0
10-14 ans	4,2	2,7	0,7	92,1	0,3	100,0
15-19 ans	8,0	4,2	2,1	85,4	0,3	100,0
20-21 ans	9,5	4,7	1,9	83,7	0,2	100,0
Total	3,1	1,9	0,7	94,0	0,3	100,0

III.3.4. Répartition de la population par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

4% de la population de Tahoua vivent en situation d'handicap. Cette proportion est de 4,2% pour les hommes et 3,9% pour les femmes. En milieu rural, elle est de 4,1% contre 3,5% pour le milieu urbain. Il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes en termes de proportion.

Tableau 22 : Répartition de la population (en %) par situation d'handicap selon le milieu de résidence et le sexe

Statut d'handicaps		Urbain			Rural			Ensemble		
		Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Non Handicapé	Effectif	149646	150667	300313	1436370	1447651	2884021	1586016	1598318	3184334
	Proportion	96,4	96,6	96,5	95,8	96,0	95,9	95,8	96,1	96,0
Handicapé	Effectif	5602	5323	10925	63176	60217	123393	68778	65540	134318
	Proportion	3,6	3,4	3,5	4,2	4,0	4,1	4,2	3,9	4,0
Total	Effectif	155248	155990	311238	1499546	1507868	3007414	1654794	1663858	3318652
	Proportion	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

III.3.5. Répartition de la population en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe

La situation d'handicap de la population par département relève que les départements de Keita (4,4%), Madaoua (4,6%), Malbaza (4,4%), Tahoua (4,6%) et Tassara (4,2%) ont une proportion un peu supérieure à la moyenne régionale (4%). Cependant, la proportion de la population du département de Bagaroua vivant en situation d'handicap est de 8,1%. Les départements ayant une proportion inférieure à celle régionale sont Abalak (3,6%), Birni N'Konni (3,7%), Bouza (3%), Illéla (3,7%), Tchintabaraden (3,9%), Tillia (1,8%) et la ville de Tahoua (3,3).

Tableau 23 : Répartition de la population (en %) en situation d'handicap par département selon le milieu de résidence et le sexe

Handicapés	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Abalak	3,4	2,9	3,1	3,9	3,5	3,7	3,9	3,4	3,6
Bagaroua	5,1	6,1	5,6	8,5	8,4	8,4	8,1	8,1	8,1
Birni N'Konni	3,3	3,2	3,3	4,0	3,6	3,8	3,9	3,5	3,7
Bouza	2,4	2,2	2,3	3,1	2,9	3,0	3,1	2,9	3,0
Illéla	2,1	1,6	1,8	4,0	3,7	3,8	3,9	3,5	3,7
Keita	7,5	7,0	7,2	4,2	4,4	4,3	4,3	4,5	4,4
Madaoua	6,3	6,5	6,4	4,7	4,3	4,5	4,7	4,4	4,6
Malbaza	2,3	2,5	2,4	4,7	4,2	4,4	4,6	4,1	4,4
Tahoua				4,8	4,5	4,6	4,8	4,5	4,6
Tassara	1,8	1,8	1,8	4,6	4,2	4,4	4,4	4,0	4,2
Tchintabaraden	2,7	2,7	2,7	3,6	4,6	4,1	3,5	4,4	3,9
Tillia	2,7	2,1	2,4	1,8	1,6	1,7	1,9	1,7	1,8
Ville de Tahoua	3,4	3,0	3,2	3,8	3,9	3,8	3,5	3,2	3,3
Région de Tahoua	3,6	3,4	3,5	4,2	4,0	4,1	4,2	3,9	4,0

CHAPITRE IV : ALPHABETISATION ET EDUCATION

L'éducation constitue un des indicateurs clés servant au calcul de l'indice du développement Humain (IDH). Elle permet à l'individu de maximiser ses potentialités humaines. Aussi, plusieurs programmes, projets œuvrent dans le cadre de l'alphabétisation et l'éducation de la population. Les informations contenues dans ce chapitre permettront de mieux orienter ces programmes et projets.

IV.1. Alphabétisation

Une personne est dite alphabétisée lorsqu'elle sait lire, écrire et comprendre au moins une langue quelconque. Cette section fait ressortir les taux d'alphabétisation selon certaines caractéristiques de la population.

IV.1.1. Taux d'alphabétisation de la population par âge selon le milieu de résidence et le sexe

Le tableau ci-dessous présente le taux d'alphabétisation de la population de la région de Tahoua par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe. 28,3% de la population sont alphabétisés. Ce taux est de 35,3% pour les hommes contre 21,5% pour les femmes.

Le taux d'alphabétisation du milieu urbain (48,4%) est plus élevé que celui du milieu rural (26,1%). Cette disparité se retrouve aussi selon le sexe quel que soit le milieu de résidence considéré. Cependant, elle est plus prononcée en milieu rural où ce taux est de 33,2% pour les hommes contre 19,3% pour les femmes.

Parmi la population âgée de 10-14 ans, un peu plus de la moitié des enfants sont alphabétisés. Chez les garçons, ce taux avoisine 60%, alors que chez les filles, il n'est que de 47%.

Tableau 24 : Taux d'alphabétisation de la population (%) par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
5 - 9	17,6	17,8	17,7	12,7	11,2	12,0	13,1	11,8	12,4
10 - 14	76,7	73,9	75,3	55,9	43,7	50,2	57,9	46,9	52,7
15 - 19	66,2	54,6	60,5	42,1	23,1	32,2	44,6	26,0	35,0
20 - 24	79,1	63,0	70,8	47,3	21,5	32,6	52,0	26,6	37,7
25 - 29	58,5	42,9	49,8	35,3	17,3	25,3	37,4	19,6	27,5
30 - 34	56,5	37,7	46,3	34,4	14,8	23,5	36,6	16,9	25,7
35 - 39	55,1	33,7	43,8	33,9	14,2	23,4	36,0	16,1	25,4
40 - 44	54,3	31,3	43,5	33,0	13,2	22,8	35,2	14,9	24,9
45 - 49	53,0	30,8	42,9	31,1	12,4	22,5	33,4	14,3	24,7
50 - 54	49,0	26,1	38,4	28,2	11,1	20,3	30,3	12,6	22,1
55 - 59	48,4	22,0	35,5	26,5	10,2	19,2	28,5	11,5	20,8
60 - 64	41,6	14,3	26,8	23,0	9,3	16,2	24,6	9,8	17,2
65 - 69	39,8	13,1	25,5	21,6	8,7	15,5	23,1	9,1	16,5
70 - 74	30,6	9,3	18,9	20,9	9,5	15,4	21,7	9,5	15,7
75 - 79	29,1	9,3	18,4	19,5	9,4	14,7	20,3	9,4	15,1
80-84	29,9	10,1	17,8	20,4	9,6	14,6	21,1	9,6	14,9
85 et plus	35,7	15,1	23,7	19,4	10,3	14,6	20,7	10,8	15,4
Total	54,6	42,4	48,4	33,2	19,3	26,1	35,3	21,5	28,3

IV.1.2. Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition des taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe. Il ressort que le taux d'alphabétisation au niveau régional est de 28,3% et que le taux le plus bas se trouve à Tillia (19,3%) et le plus élevé est relevé dans la ville de Tahoua (43,2%). On note quatre départements à taux d'alphabétisation supérieur à la moyenne régionale : la ville de Tahoua (43,2%), Tassara (38%), Keita (31,7%), Birni N'konni (30,9%), Abalak (30,3%) et Bagaroua (30,3%). Les autres départements ont des taux d'alphabétisation inférieurs ou égal, c'est le cas d'Illéla à 28,3%.

Quel que soit le département considéré, il existe une grande disparité selon le sexe et le milieu de résidence au niveau des taux d'alphabétisation. Les taux d'alphabétisation des hommes sont plus élevés que ceux des femmes.

Tableau 25 : Taux d'alphabétisation de la population par département selon le sexe

Département	Urbain			Rural			Ensemble			Indice de disparité
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	
ABALAK	55,7	40,2	47,9	33,4	23,6	28,6	35,3	25,1	30,3	0,7
BAGAROUA	41,1	30,0	35,4	37,9	21,5	29,5	38,3	22,7	30,3	0,6
BIRNI N'KONNI	53,3	42,7	48,0	34,1	18,7	26,4	38,1	23,6	30,9	0,6
BOUZA	64,1	46,5	55,3	34,3	18,8	26,4	35,0	19,5	27,1	0,6
ILLELA	46,7	32,2	39,2	35,3	19,7	27,4	36,1	20,6	28,3	0,6
KEITA	62,4	47,2	54,8	39,1	23,3	31,0	39,9	24,0	31,7	0,6
MADAOUA	64,3	51,9	58,1	30,9	17,7	24,3	32,7	19,6	26,1	0,6
MALBAZA	61,0	45,7	53,5	28,1	14,6	21,4	29,6	16,0	22,8	0,5
TAHOUA				32,7	18,9	25,5	32,7	18,9	25,5	0,6
TASSARA	66,0	49,6	58,2	41,0	31,2	36,2	43,1	32,7	38,0	0,8
TCHINTABARADEN	49,0	37,3	43,0	27,2	16,6	21,9	29,5	18,9	24,2	0,6
TILLIA	56,1	40,5	48,7	20,7	11,5	16,2	24,2	14,2	19,3	0,6
VILLE DE TAHOUA	53,5	42,9	48,1	30,0	19,7	24,7	48,7	38,1	43,2	0,8
REGION DE TAHOUA	54,6	42,4	48,4	33,2	19,3	26,1	35,3	21,5	28,3	0,6

IV.2. Niveau d'instruction

IV.2.1. Niveau d'instruction de la population par sexe selon le milieu de résidence

55,6% de la population de la région de Tahoua sont sans niveau d'instruction et 14,9% n'ont fait que l'école coranique. Ceux qui ont un niveau d'instruction primaire représentent 19%, très peu d'entre eux sont concernés par le non formel (2,7%). Enfin, le secondaire I et le secondaire II et plus représentent 4,9% et les 3% restants de cette population ont fait le cours d'adulte.

Des disparités existent lorsqu'on analyse le niveau d'instruction selon le sexe. En effet, parmi la population féminine, 62,8% sont sans niveau tandis que chez les hommes cette proportion n'est que de 48,2%. Par ailleurs, quel que soit le niveau d'instruction considéré, on observe une proportion des hommes supérieure à celle des femmes.

Tableau 26 : Effectif et proportion de la population (en %) par sexe et milieu de résidence selon leur niveau d'instruction

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun Niveau	24,9	33,1	29,0	50,6	66,0	58,4	48,2	62,8	55,6
Ecole Coranique	13,2	16,9	15,1	15,4	14,3	14,9	15,2	14,5	14,9
Cours d'adulte	1,8	1,6	1,7	3,7	2,6	3,1	3,5	2,5	3,0
Primaire	36,1	32,5	34,3	21,3	13,6	17,4	22,7	15,4	19,0
Secondaire 1	12,3	8,8	10,6	4,3	1,5	2,9	5,1	2,2	3,6
Secondaire 2 et plus	7,4	4,6	6,0	0,9	0,6	0,8	1,5	1,0	1,3
Education Non Formelle	4,3	2,5	3,4	3,7	1,4	2,6	3,8	1,5	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

IV.2.2. Niveau d'instruction de la population par département selon le sexe

La répartition de la population de la région de Tahoua par départements selon le niveau d'instruction atteint en 2012 montre qu'une proportion importante de la population est sans niveau d'instruction. Cette proportion varie de 24,7% (24,7%) à 68,5% (Tillia) pour les hommes et pour les femmes, plus de 60% sont sans niveau d'instruction quel que soit le département considéré, sauf Birni N'Konni (59,1%), Tassara (55%) et la ville de Tahoua (30,4%).

Ceux ayant un niveau primaire varient entre 2% (Tchintabaraden) et 11,3% (ville de Tahoua) pour les hommes et 1% (Tillia) et 8,1% (ville de Tahoua) pour les femmes. La proportion de la population masculine ayant un niveau secondaire 1 tourne autour de 1% pour tous les départements sauf Birni N'Konni (2,1%) et la ville de Tahoua (7,1%). Par contre pour les femmes, elle n'atteint pas 1%, à l'exception des départements de Keita (1,1%), Birni N'Konni (1,5%) et la ville de Tahoua (4,6%).

Tableau 27 : Répartition de la population (en %) par sexe et département selon leur niveau d'instruction

Département	Sans Niveau	Coranique	Cours d'adulte	Non Formelle	Primaire	Secondaire1	Secondaire2 et plus	Ensemble
Masculin								
Abalak	58,6	12,3	6,2	14,0	2,2	1,1	5,6	100,0
Bagaroua	48,9	7,9	2,9	31,0	5,8	1,5	1,9	100,0
Birmi N'Konni	43,4	14,8	3,0	26,2	6,8	2,1	3,6	100,0
Bouza	46,1	18,9	4,5	21,2	4,9	1,1	3,3	100,0
Illéla	43,8	15,0	3,0	27,8	6,0	1,3	3,0	100,0
Keita	45,5	13,1	3,3	25,8	5,9	1,5	4,8	100,0
Madaoua	50,0	17,1	3,1	20,0	4,2	1,4	4,2	100,0
Malbaza	47,7	19,8	1,5	21,2	5,0	1,2	3,7	100,0
Tahoua	51,4	13,5	3,4	24,0	4,7	0,8	2,1	100,0
Tassara	48,2	10,0	1,0	15,5	2,3	1,5	21,5	100,0
Tchintabaraden	64,5	9,3	5,8	13,4	2,0	1,0	4,0	100,0
Tillia	68,5	8,7	3,9	10,5	2,3	1,0	5,1	100,0
Ville de Tahoua	24,7	18,3	1,1	35,0	11,3	7,1	2,6	100,0
Région de Tahoua	48,2	15,2	3,5	22,7	5,1	1,5	3,8	100,0
Féminin								
Abalak	68,2	10,5	5,3	10,9	1,2	0,8	3,2	100,0
Bagaroua	67,6	6,4	2,8	19,5	2,2	0,9	0,6	100,0
Birmi N'Konni	59,1	15,3	2,1	17,4	3,1	1,5	1,5	100,0
Bouza	64,1	17,2	2,5	12,8	1,8	0,6	1,0	100,0
Illéla	60,9	14,6	2,2	18,3	2,1	0,7	1,1	100,0
Keita	61,6	12,8	3,3	17,0	2,3	1,1	2,0	100,0
Madaoua	65,4	14,7	2,1	13,5	1,9	1,0	1,2	100,0
Malbaza	63,7	18,3	0,9	13,3	2,1	0,6	1,2	100,0
Tahoua	65,5	13,7	2,5	15,3	1,7	0,5	0,8	100,0
Tassara	55,0	11,9	1,0	12,6	0,9	0,4	18,2	100,0
Tchintabaraden	74,0	8,3	3,3	10,3	1,1	0,7	2,3	100,0
Tillia	77,5	7,7	1,6	8,7	1,0	0,5	2,9	100,0
Ville de Tahoua	30,4	23,6	0,9	30,8	8,1	4,6	1,6	100,0
Région de Tahoua	62,8	14,5	2,5	15,4	2,2	1,0	1,5	100,0

IV.3. Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire a été appréhendée à travers la variable situation d'activité et plus précisément la modalité élève/étudiant. En effet, la population qui fréquente en 2012 représente tous ceux qui ont déclaré être élève ou étudiants.

IV.3.1. Taux de fréquentation scolaire de la population par âge et sexe selon le milieu de résidence :

La fréquentation scolaire de la population de Tahoua est inférieure à la moyenne nationale. A Tahoua, seulement 14,5% de la population fréquentaient un établissement scolaire en 2012. Cette proportion gâche des disparités par sexe et par milieu de résidence. Selon le sexe, 17,5% de la population de sexe masculin fréquente contre 11,5% pour la population féminine. Cette disparité du genre se retrouve aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, mais plus poussée dans le rural. Environ quatre (04) personnes de sexe masculin sur dix (10) du milieu urbain fréquentent, contre un peu plus de deux (02) personnes du sexe féminin qui fréquentent. En dépit de la disparité selon le sexe, il existe une disparité selon le milieu de résidence. En milieu urbain environ trois (3) personnes sur dix (10) fréquentent contre seulement un peu plus de d'une (01) personne sur dix (10).

Tableau 28: taux de fréquentation scolaire de la population par sexe selon le milieu de résidence

Fréquentation	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Fréquente	31,9	27,1	29,5	15,9	9,8	12,8	17,5	11,5	14,5
Ne fréquente pas	68,1	72,9	70,5	84,1	90,2	87,2	82,5	88,5	85,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

IV.3.2. Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

Le taux de fréquentation par département montre qu'il existe des disparités départementales. La ville de Tahoua (29%) et le département de Madaoua (28,2%) présentent des taux de fréquentation plus élevés que les autres départements. Ensuite viennent, les départements de Bagaroua (19,5%), d'Illéla (16,9%), de Birni N'Konni (16,6%) et de Keita (15,8%). Les départements

de Tillia (6,3%) et de Malbaza (5,5%) présentent les plus faibles taux de fréquentation.

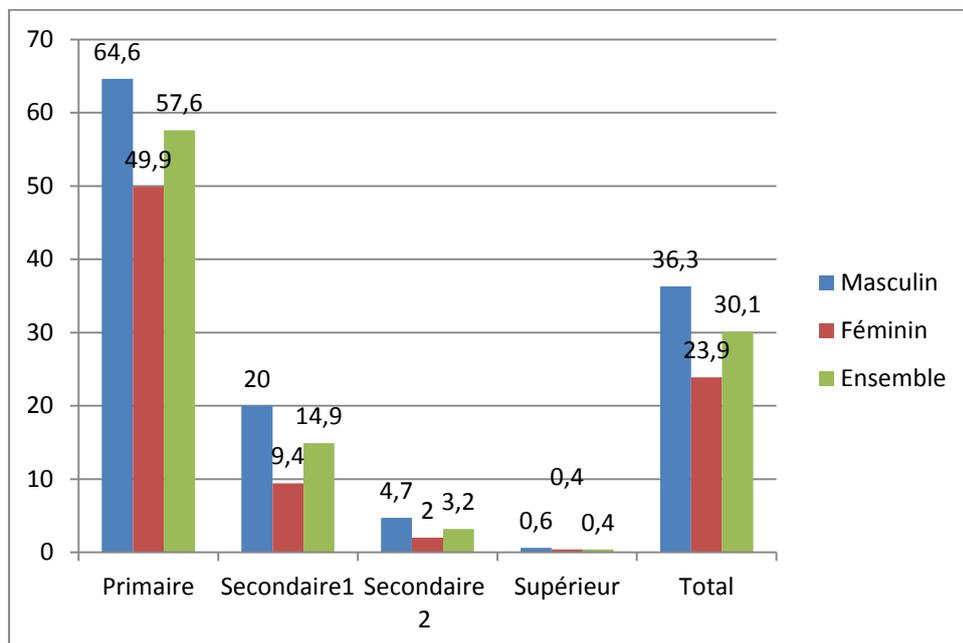
Tableau 29: Taux de fréquentation scolaire de la population par département selon le sexe

Département	Masculin	Féminin	Ensemble
Abalak	12,1	8,9	10,5
Bagaroua	24,1	14,9	19,4
Birni N'Konni	20,0	13,1	16,6
Bouza	16,6	9,5	13,0
Illéla	20,6	13,2	16,9
Keita	19,6	12,2	15,8
Madaoua	33,7	22,5	28,2
Malbaza	6,9	4,2	5,5
Tahoua	18,4	11,4	14,7
Tassara	11,0	8,3	9,7
Tchintabaraden	9,8	7,2	8,5
Tillia	7,1	5,5	6,3
Ville de Tahoua	31,6	26,5	29,0
Région de Tahoua	17,5	11,5	14,5

IV.3.3. Taux de fréquentation scolaire de la population par cycle d'étude (primaire, secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle) selon le sexe

Le taux de fréquentation par cycle d'étude diminue au fur et à mesure qu'on avance en cycle d'étude. Au primaire, environ six (06) enfants sur dix (10) fréquentent contre moins de deux (02) personnes sur dix (10) au secondaire 1. Au niveau des secondaires 2 et supérieurs, ce taux devient encore plus faible avec respectivement trois (03) personnes et à peine une (01) personne sur cent (100) qui fréquentent. La répartition par sexe montre des disparités. La population de sexe masculin fréquente plus que celle féminine. Au primaire, plus de six (06) garçons sur dix fréquentent contre environ 5 filles. Cette disparité ne fait qu'augmenter en fonction des cycles. Au secondaire 2, les garçons constituent le double des filles avec respectivement des taux de 4,7% et 2%. Cependant, le taux du supérieur est très faible par rapport à celui des autres cycles. Il n'est que de 0,4% pour l'ensemble des deux sexes.

Graphique 3 : taux de fréquentation scolaire de la population selon le cycle d'étude et le sexe



CHAPITRE V : ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

L'activité économique exercée par la population concoure au développement socio-économique. Lors du 4^{ème} RGP/H 2012, les informations sur l'activité économique ont été collectées à partir de cinq (05) ans, afin de capter le travail des enfants. Pour des raisons de comparaison, certains indicateurs ont été calculés sur la base de la tranche d'âge de 15-64 ans qui constitue la population potentiellement active c'est-à-dire la population en âge de travailler selon le Bureau international du Travail (BIT). Ce chapitre permet de cerner l'emploi, le chômage, le travail des enfants, les branches et secteurs d'activités de la population.

V.1. Situation d'activités de la population

La situation d'activité est l'état d'un individu économiquement actif (avoir un emploi, ou ayant perdu son emploi ou qui est à la recherche du premier emploi) ou inactifs (sans emploi et ne cherche pas d'emploi). Elle permet d'identifier la population occupée, au chômage, ceux qui sont à la recherche du premier emploi, les retraités, les rentiers et les autres inactifs.

Dans l'ensemble, 38,5% de la population de cinq (05) et plus sont occupés ; 0,2% sont au chômage ; 21% de la population sont femme au foyer ; 16,1% sont élèves/étudiants ; 0,9% sont à la recherche du premier emploi. Quant aux rentiers et aux autres inactifs, ils représentent respectivement, 1,5% et 21,5%. Les retraités représentent une infime partie de la population avec une proportion de 1,5%.

Tableau 30: Répartition de la population par sexe et milieu de résidence selon la situation d'activité

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	42,2	17,1	29,5	58,8	20,5	39,4	57,2	20,2	38,5
Au chômage	0,7	0,1	0,4	0,3	0,1	0,2	0,4	0,1	0,2
Femme au foyer	0,0	34,0	17,1	0,0	43,1	21,8	0,0	42,2	21,3
Elève/Étudiant	34,5	29,2	31,8	17,8	10,9	14,3	19,5	12,7	16,1
A la recherche du premier emploi	3,2	0,2	1,7	1,5	0,1	0,8	1,7	0,1	0,9
Retraité	0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Rentier	1,1	2,3	1,7	0,7	2,2	1,5	0,8	2,2	1,5
Autres inactifs	18,0	17,0	17,5	20,8	23,1	22,0	20,5	22,5	21,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

V.1.1. Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe :

Le taux d'activité est le rapport entre la population active (occupées, chômeurs et ceux qui sont à la recherche du premier emploi) et la population potentiellement active de cinq (05) ans et plus. Il est à noter qu'au sens du BIT, cette population est de 15-64 ans. Ainsi les taux ci-dessous concernent l'ensemble de la population de cinq (05) ans et plus.

Le taux d'activité de la population est de 39,6%. La population active se retrouve plus parmi la population masculine (59,2%) que féminine (20,3%). De même, le milieu rural regorge plus d'actif avec un taux d'activité de 40,4% contre 31,6 pour le milieu urbain. Les disparités de genre s'affichent aussi bien en milieu urbain que rural. 46,1% et 60,6% de la population masculine du milieu urbain et rural sont actifs contre seulement 17,4% et 20,6% de la population féminine.

Tableau 31 : Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

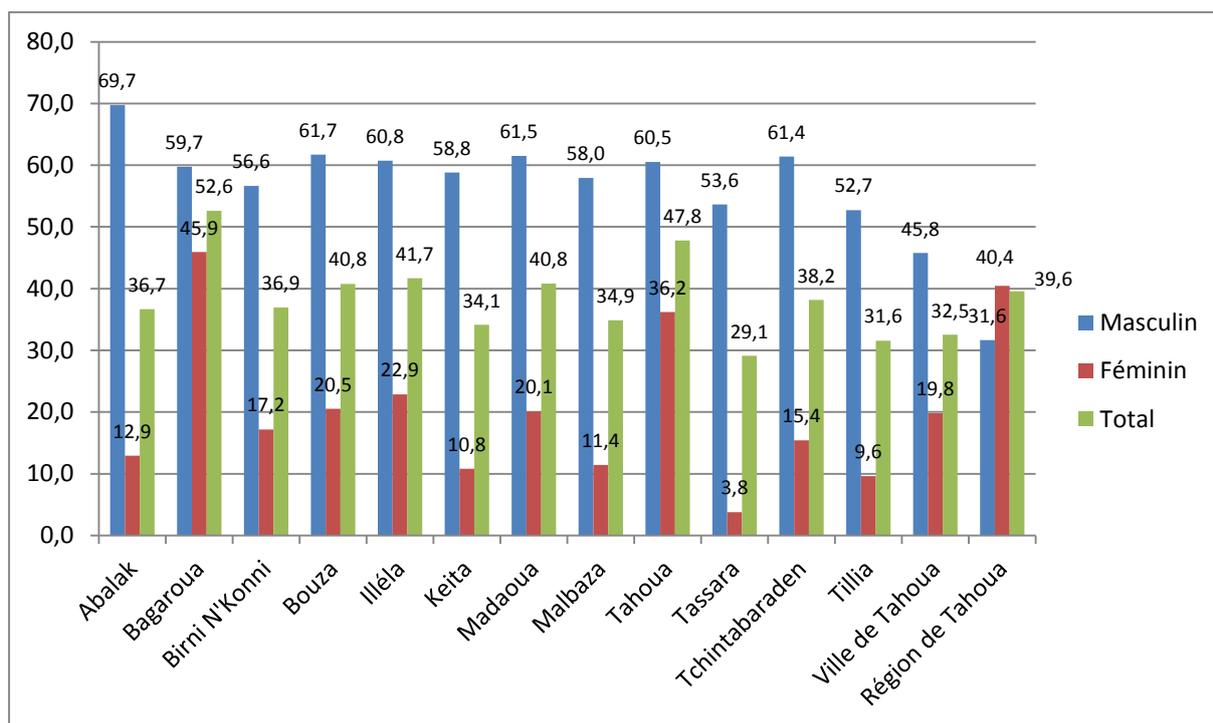
Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	46,1	60,6	59,2
Féminin	17,4	20,6	20,3
Total	31,6	40,4	39,6

V.1.2. Taux d'activité par département selon le sexe

Parmi les départements de la région de Tahoua, c'est Bagaroua qui dispose plus d'actifs avec un taux d'activité de 56,2%. Les départements ayant plus du tiers de la population en activité sont par ordre d'importance, Tahoua (47,8%), Illéla (41,7%), Bouza (40,8%) et Madaoua (40,8%), Tchintabaraden (38,2%), d'Abalak (36,7%), de Birni N'Konni (36,9%), de Malbaza (34,9%), de Keita (34,1%), de la ville de Tahoua (32,5%) et de Tillia (31,6%). Par contre, le département de Tassara (29,1%) dispose moins de population active.

Quel que soit le département considéré, les actifs se retrouvent plus parmi la population masculine. Cette disparité s'affiche aussi bien en milieu urbain que rural. Par contre, selon le milieu de résidence, les taux d'activité de la population du milieu rural est plus élevé que ceux du milieu urbain ; à l'exception des départements de Tassara et de Tillia où les taux du milieu urbain sont supérieurs à ceux du rural.

Graphique 4: Taux d'activité de la population par département selon le sexe



V.1.3. Taux d'occupation par groupe d'âges selon le sexe

Le taux d'occupation par groupe d'âge est l'effectif de la population déclaré occupée d'un groupe d'âge donné rapporté à l'effectif total de ce groupe d'âge. Il permet de voir la précocité de l'entrée en activité et les âges auxquels la population est plus occupée. Ce taux est de 38,5% pour la population de Tahoua.

La répartition selon le groupe d'âge révèle la précocité d'entrée en activité des enfants. A Tahoua environs 13% des enfants âgés de 5-9 ans sont déjà occupés. Pour les 10-14 ans, un peu plus du quart est occupé.

La répartition par groupe d'âge montre aussi que le taux d'occupation augmente avec l'âge. De 12,9% entre 5-9 ans, ce taux augmente presque de façon linéaire à 65% pour la tranche d'âge de 55-59 ans, avec une régression au niveau des groupes d'âge de 50-54 ans (64,1%) régression. A partir de 60-64 ans (53,7%), il amorce une chute pour atteindre 33% entre 80-84 ans puis une hausse entre 85 ans et plus (35,7%).

Le taux d'occupation de la population masculine (57,2) est supérieur à la moyenne régionale (38,5). Les actifs occupés se retrouvent plus au niveau de la population masculine (57,2%) que féminine (20,2%) et ce quel que soit le groupe d'âge considéré. A partir de 15-19 ans, l'écart entre les deux sexes ne fait s'agrandir.

Tableau 31: Taux d'occupation de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9 ans	14,6	11,0	12,9
10-14 ans	32,5	19,7	26,6
15-19 ans	64,4	21,6	42,1
20-24 ans	63,4	19,6	38,7
25-29 ans	89,2	24,3	53,0
30-34 ans	93,5	23,0	54,5
35-39 ans	94,9	25,5	58,1
40-44 ans	94,9	27,3	60,5
45-49 ans	94,9	29,1	64,8
50-54 ans	93,4	30,1	64,1
55-59 ans	93,7	30,0	65,0
60-64 ans	84,1	23,7	53,7
65-69 ans	81,6	20,4	52,5
70-74 ans	72,6	16,7	45,2
75-79 ans	64,6	14,1	40,5
80-84 ans	57,8	12,1	33,0
84 ans et +	54,1	19,9	35,7
Total	57,2	20,2	38,5

V.1.4. Taux d'occupation selon le niveau d'instruction et le sexe

La répartition de la population active occupée selon le niveau d'instruction montre que les sans niveau sont plus occupés (51,5%) que la population ayant un niveau instruction (48,5%). Ceux ayant un niveau d'instruction coranique représentent environ 30% des actifs occupés. La proportion des actifs occupés semble être dégressive en fonction du niveau d'instruction atteint. La population ayant un niveau primaire représente 8,4% des occupés et celle ayant un niveau secondaire¹ et 2 et plus ont respectivement des proportions de 3,9% et 2%.

Tableau 32: Répartition de la population occupée (%) selon le niveau d'instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun Niveau	46,2	66,2	51,5
Ecole Coranique	25,6	19,4	23,9
Cours d'adulte	6,1	2,7	5,2
Primaire	9,3	5,8	8,4
Secondaire 1	4,7	1,9	3,9
Secondaire 2 et plus	1,9	2,4	2,0
Education Non Formelle	6,3	1,6	5,0
Total	100,0	100,0	100,0

Le taux d'occupation par département varie de 25,8% (Tassara) à 52,2% (Bagaroua). Il est supérieur à la moyenne régionale pour les départements de Bagaroua (52,2%), Illéla (40,9%), Bouza (39,9%), Madaoua (39,8%) et la ville de Tahoua (47%). Pour les autres départements, ce taux est inférieur à la moyenne régionale et varie entre 36,7% (Tchintabaraden) et 25,8% pour la région de Tillia.

Tableau 33: Taux d'occupation par département selon le sexe

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Abalak	55,7	12,6	34,8
Bagaroua	58,9	45,8	52,2
Birni N'Konni	54,4	17,0	35,7
Bouza	60,1	20,4	39,9
Illéla	59,4	22,7	40,9
Keita	57,3	10,7	33,3
Madaoua	59,7	19,9	39,8
Malbaza	55,4	11,3	33,5
Tahoua	59,0	36,1	47,0
Tassara	47,5	3,4	25,8
Tchintabaraden	58,7	15,2	36,7
Tillia	48,9	9,4	29,5
Ville de Tahoua	42,4	19,4	30,7
Région de Tahoua	57,2	20,2	38,5

V.2. Branche et secteur d'activités

V.2.1. Branche d'activités

L'agriculture occupe à elle seule, 80,8% de la population active de la région de Tahoua. 6% des actifs se retrouvent dans le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques ; 5,5% exercent dans l'élevage, la pêche et la chasse. Les autres branches d'activités occupent des proportions minimales de population active. La même tendance s'observe au niveau de la répartition par sexe. 90% et 78,8 % respectivement de la population masculine et féminine ont comme occupation l'agriculture. La proportion de ceux qui exercent dans le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques est respectivement de 3,4% et 14,4% pour le sexe masculin et féminin.

En milieu rural, 92% de la population active travaillent dans l'agriculture et la chasse contre 86,3% pour le milieu urbain. Le commerce de détail et la réparation des articles domestiques occupent respectivement 4% et 6% de la population rurale et urbaine. Selon le sexe, ces proportions sont respectivement de l'ordre de 95,2% pour le sexe masculin et 81,6% pour le féminin. Le commerce et la réparation des articles domestiques, occupent environ 2% pour les hommes et 10,9% pour les femmes.

86,3% de la population du milieu urbain exercent dans l'agriculture et la chasse. Dans ce milieu, 33,5% de la population masculine exercent dans l'agriculture contre 18,6% pour la population féminine. 19,7% des hommes se retrouvent dans le commerce de détail et de réparation contre 43,2% pour le sexe féminin. Le transport terrestre et l'administration publique occupent respectivement 11,4% des hommes contre seulement 0,5% pour les femmes et 5,8% des hommes contre 1,6% pour les femmes. Par contre l'éducation et la santé occupent plus de femmes que d'hommes avec respectivement 13,6% des femmes contre seulement 5,5% et 3,6% et 2,2%. Les activités de services personnels occupent presque la même proportion d'hommes (3,7%) et de femmes (3,4%). La construction et le commerce et réparation d'automobiles sont exercés respectivement par 3,6% et 3% des hommes. Ces proportions sont infimes au niveau des femmes. Les autres branches d'activités occupent des proportions minimales de femmes et d'hommes.

V.2.2. Secteur d'activités

Le secteur primaire occupe la plupart de la population active occupée (88,3%). Il est suivi du tertiaire (9,6%) et le secondaire (2%). Chez les hommes, 91,5% sont dans le primaire contre 79,2% chez les femmes. Ces taux sont respectivement pour le tertiaire de 7,1% et 16,7% et pour le secondaire de 1,3% et 4,1%.

En milieu rural, c'est le secteur primaire (84,5%) qui prédomine, suivi du tertiaire (11,7%) et enfin le secondaire (3,6%). Par contre en milieu urbain, c'est la prédominance du secteur tertiaire (59%), suivi du primaire (31,4%) et le secondaire (9,6%).

La répartition par sexe en milieu urbain, montre aussi bien chez les hommes que chez les femmes que le tertiaire prédomine avec respectivement des taux de 54,3% et 70,3%. Par contre en milieu rural, le primaire occupe environ 96% des hommes et 84,7% des femmes.

Tableau 34: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Primaire	35,9	20,6	95,9	84,7	91,5	79,2	88,3
Secondaire	9,8	9,1	0,7	3,6	1,3	4,1	2,0
Tertiaire	54,3	70,3	3,5	11,7	7,1	16,7	9,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.3. Activité principale et situation dans l'emploi

V.3.1. Activité principale

L'activité principale concerne la population ayant déclarée avoir plusieurs activités. Pour cette population on demandait lors du 4^{ème} RGP/H 2012, parmi toutes les activités exercées, la principale c'est-à-dire celle qui l'occupe le plus de temps. La plupart de la population exerce comme activité principale l'agriculture (80,8%), 5,5% se retrouvent dans l'élevage, la pêche et la chasse. 4,7% sont des indépendants du commerce, les employés hors services représentent 1,6%, les artisans et ouvriers de l'industrie font 3% et les artisans et ouvriers des services 1,6%. Le reste de la population se répartit en des proportions minimales entre membres de cultes religieux, dirigeants et état-major d'entreprise, profession intellectuelle et scientifiques, cadres supérieurs, moyens et techniciens des fonctions publiques et entreprises. La répartition par sexe révèle aussi la prédominance de l'agriculture.

En milieu urbain, selon l'activité principale, les hommes se retrouvent plus dans l'agriculture (33,3%), comme employés hors commerce (16,3%), artisans et ouvriers de l'industrie (14,7%), indépendants du commerce (14,2%), employés du commerce (6,9%) et comme cadres moyens et techniques (4,2%). Par contre, chez les femmes c'est le commerce (33,6%) qui prédomine. 19,2% ont comme activité principale l'agriculture ; 13,4% sont des

cadres moyens et techniques. Les artisans et ouvriers de l'industrie, des services et les employés du commerce représentent respectivement 9,4% ; 7,7% et 8,7%.

Pour le milieu rural quel que soit le sexe c'est l'agriculture qui domine comme activité principale avec 87,7% pour les hommes et 77,6% pour les femmes. L'élevage, la pêche et la chasse viennent en deuxième position avec une proportion de 6,6% de la population occupée. Chez les femmes, cette proportion n'est que de 3,4%. Les femmes indépendantes du commerce représentent 7,9%.

Tableau 35: Proportion de la population (en%)résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	33,3	19,2	87,7	77,6	83,8	72,7	80,8
Elevage, pêche, chasse	2,2	0,8	6,6	3,4	6,3	3,2	5,5
Membres de l'exécutif et du corps législatif	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres autorités administratives	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dirigeants et état-major d'entreprises	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Membres du culte religieux	1,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2
Professions intellectuelles et scientifiques libérales	0,6	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Cadres supérieurs dans les entreprises	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadres supérieurs de la fonction publique et des communes	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadres supérieurs (Fonction publique et entreprise)	1,5	0,9	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Cadres moyens et techniciens dans les entreprises	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cadres moyens et techniciens de la fonction publique et des communes	0,5	0,5	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Cadres moyens et techniciens (Fonction publique et entreprise)	4,2	13,4	0,6	0,6	0,9	1,7	1,1
Employés du commerce	6,9	8,7	0,5	1,1	0,9	1,7	1,1
Indépendants du commerce	14,2	33,6	1,9	7,9	2,8	10,0	4,7
Employés hors commerce	16,3	4,7	0,5	0,7	1,6	1,0	1,5

Activité principale	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Artisans et ouvriers de l'industrie	14,7	9,4	1,3	4,8	2,2	5,2	3,0
Artisans et ouvriers des services	2,7	7,7	0,5	3,7	0,7	4,1	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.3.2. Situation dans l'occupation principale selon milieu de résidence et le sexe

Selon la situation dans l'emploi, les actifs occupés de la région de Tahoua sont plus des indépendants (49,8%) et aide familial (42,2%). Les employeurs (0,6%), les travailleurs à la tâche (0,9%), salariés du public (1,4%), salarié du parapublic (0,5%) et du privé (0,5%) représentent des faibles proportions.

Les mêmes tendances s'observent en fonction du milieu de résidence. Les indépendants font respectivement 55% et 49,4% en milieu urbain et rural. Les aides familiaux font 12,6% en milieu urbain, alors que dans le rural, ils représentent une proportion de 44,6%.

Selon le sexe et quel que soit le milieu de résidence considéré, la proportion des femmes aide familiales est plus élevée que celle des hommes.

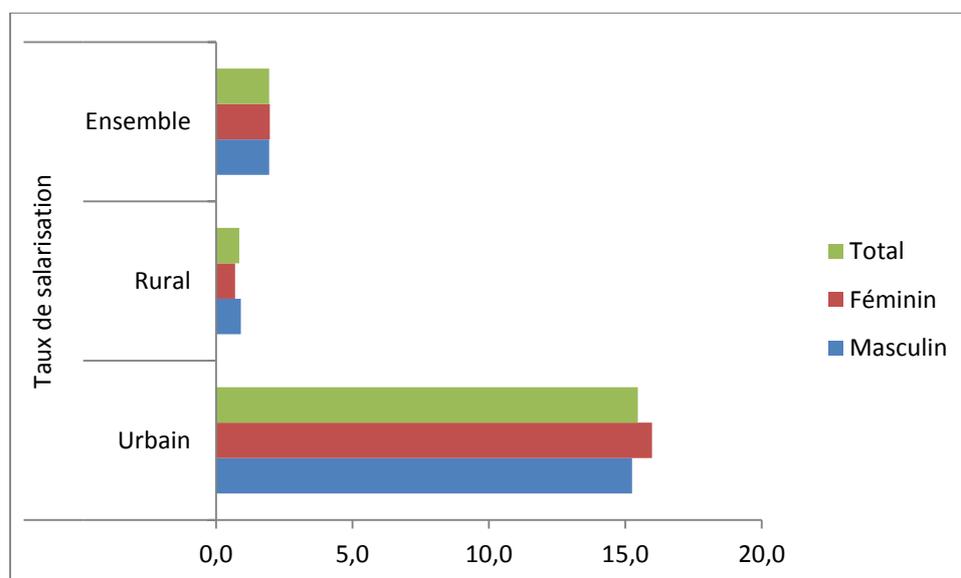
Tableau 36: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée par situation dans l'emploi selon le milieu de résidence et le sexe

Situation dans l'emploi	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Employeur	1,5	0,6	1,2	0,6	0,3	0,5
Salarié du public	9,7	13,0	10,6	0,7	0,5	0,6
Salarié parapublic	0,8	0,6	0,7	0,1	0,1	0,1
Salarié du privé	4,8	2,5	4,1	0,2	0,1	0,2
Service civique	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Indépendant	54,6	55,8	55,0	55,1	33,3	49,4
Aide familial	11,6	14,8	12,6	38,5	62,0	44,6
Travailleur à la tâche	4,5	1,2	3,6	0,8	0,4	0,7
Apprenti/Stagiaire	2,0	0,8	1,7	0,1	0,1	0,1
Membre coopérative	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Autres	10,2	10,4	10,2	3,9	3,1	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.3.3. Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Le taux de salarisation est le rapport entre la population active salariée et la population occupée est de 2%. Ce taux est presque identique pour les hommes (1,9) que pour les femmes (2%). C'est en milieu urbain que ce taux est élevé (15,5%). En milieu rural, il n'est que de 0,9%.

Graphique 5 : Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe



V.4. Chômage

Au sens du BIT, un chômeur est toute personne âgée d'au moins 15 ans qui est sans travail, disponible pour travailler et qui recherche du travail au cours de la période de référence précédant l'enquête. Cette période est celle de 6 mois ayant précédés la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage (RGP/H 2012).

V.4.1. Taux de chômage

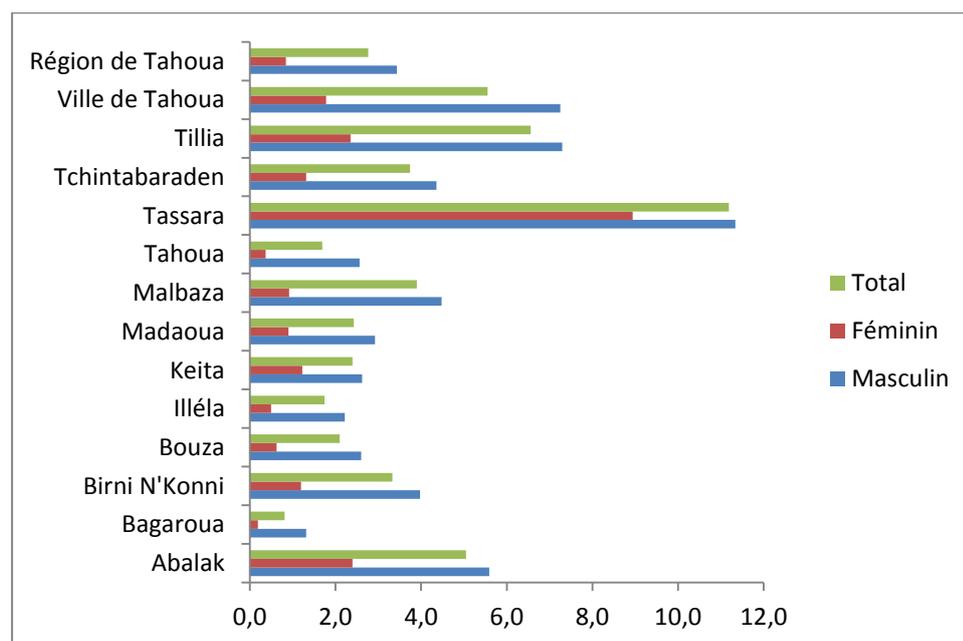
Le taux de chômage est de 2,8% à Tahoua. Les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes avec un taux supérieur à la moyenne régionale (3,4%). Selon le milieu de résidence, la population urbaine a un taux de chômage de 6,7% alors qu'en milieu rural, ce taux est de 0,7%.

Tableau 37: Taux de chômage par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	8,4	3,0	3,4
Féminin	2,1	0,7	0,8
Total	6,7	0,7	2,8

Les départements d'Abalak (5%), de Birni N' Konni (3,3%), de Malbaza (3,9%), Tassara (11,2%), Tchintabaraden (3,7%), Tillia (6,6%) et la Ville de Tahoua (5,6%) ont les plus forts taux de chômage et ils dépassent largement la moyenne régionale. Quel que soit le département considéré, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Graphique 6: Taux de chômage par département selon le sexe



Le taux de chômage de la population de 15-64 ans est d'environ 2%. Il est plus élevé chez les 15-19 ans (4,5%) et les 20-24 ans (2,2%). Pour les âges avancés, il est largement inférieur à celui des 15-64 ans. La répartition par sexe montre 3,7% des hommes se trouvent au chômage contre seulement 0,3%. Quel que soit le groupe d'âge considéré, il est plus important chez les hommes que les femmes.

Tableau 38: Taux de chômage par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
15-19 ans	9,0	0,5	4,5
20-24 ans	4,7	0,3	2,2
25-29 ans	3,4	0,3	1,6
30-34 ans	2,0	0,2	1,0
35-39 ans	1,5	0,2	0,8
40-44 ans	0,9	0,2	0,5
45-49 ans	0,8	0,2	0,5
50-54 ans	0,7	0,2	0,5
55-59 ans	0,6	0,2	0,4
60-64 ans	1,9	0,5	1,2
Total	3,7	0,3	1,9

Le chômage est plus accentué parmi la population de 15-64 ans ayant un niveau d'instruction. Il est respectivement de 2,1% ; 2,6% ; 2,8% et 2,7% pour le niveau primaire, secondaire1, secondaire2 et supérieur. Les personnes ayant reçues une éducation non formelle, coranique et les sans niveau ont des taux de chômage qui avoisine la moyenne avec respectivement 2,1% ; 1,5% et 1,7%.

Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En urbain, ce taux est dégressif à partir du primaire. De 4,3%, il baisse à 2,2% au secondaire 2 et plus. Les sans niveau et ceux qui ont reçu une éducation non formelle ont presque les mêmes taux avec respectivement 3,9% et 4%. Par contre, ceux ayant fait l'école coranique ont un taux de chômage de 2,6%. Pour le milieu rural, ce taux est plus élevé pour ceux qui ont un niveau d'instruction primaire (2,1%) ; secondaire 1 (2,7%) et secondaire et plus (3,2%).

Selon le sexe et quel que soit le niveau d'instruction ou le milieu de résidence considéré, le taux de chômage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 39: Taux de chômage par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Sans niveau	9,7	0,4	3,9	3,8	0,2	1,6	4,1	0,3	1,7
Coranique	6,4	0,3	2,9	2,6	0,2	1,4	2,9	0,2	1,5
Éducation Non formelle	6,3	0,7	4,0	2,9	0,3	2,0	3,1	0,4	2,1
Primaire	7,7	0,4	4,3	3,2	0,3	2,1	4,0	0,3	2,6
Secondaire 1	4,6	0,9	3,1	3,5	0,5	2,7	3,8	0,6	2,8
Secondaire 2 et +	2,5	1,8	2,2	4,8	0,8	3,2	3,7	1,3	2,7
Total	6,5	0,6	3,5	3,4	0,3	1,7	3,7	0,3	1,9

V.4.2. Primo demandeurs d'emploi

Ils représentent une catégorie de chômeurs avec la particularité qu'ils n'ont jamais exercé une activité économique et qui sont à la recherche du premier emploi. On les retrouve plus parmi les jeunes. 57,6% ; 20,5% et 11,4% des chercheurs de premiers emplois sont âgés respectivement de 15-19 ans. 20,5% ont 20-24 ans et 11,4%.

L'analyse par sexe, montre aussi que le chômage est plus accentué chez les jeunes. Les hommes âgés de 15-19 ans ont un taux de chômage de 58,5% contre 40,5% pour les femmes du même groupe d'âges.

Tableau 40: Répartition des primo demandeurs d'emploi par groupe d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	12590	58,5	474	40,5	13064	57,6
20 - 24 ans	4377	20,3	264	22,6	4641	20,5
25 - 29 ans	2440	11,3	155	13,3	2595	11,4
30 - 34 ans	1086	5,0	109	9,3	1195	5,3
35 - 39 ans	600	2,8	67	5,7	667	2,9
40 - 44 ans	212	1,0	39	3,3	251	1,1
45 - 49 ans	106	0,5	25	2,1	131	0,6
50 - 54 ans	76	0,4	21	1,8	97	0,4
55 - 59 ans	37	0,2	14	1,2	51	0,2
60 - 64 ans	0	0,0	1	0,1	1	0,0
Total	21524	100,0	1169	100,0	22693	100,0

Les chercheurs de premier emploi se retrouvent plus parmi les sans niveau (43,8%), ceux ayant eu une éducation coranique (19,8%) et non formelle (11,7%). La proportion des chercheurs de premier emploi diminue avec l'enseignement formel. Environ 10% des demandeurs de premier emploi ont un niveau d'instruction primaire ; 3,7% ont le niveau secondaire 1.

Tableau 41: Répartition des chercheurs du premier emploi par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	8950	43,7	517	45,4	9467	43,8
Coranique	4138	20,2	148	13,0	4286	19,8
Cours d'adulte	677	3,3	60	5,3	737	3,4
Éducation Non formelle	2434	11,9	89	7,8	2523	11,7
Primaire	1994	9,7	140	12,3	2134	9,9
Secondaire 1	669	3,3	138	12,1	807	3,7
Secondaire 2 et +	1598	7,8	46	4,0	1644	7,6
Total	20460	100,0	1138	100,0	21598	100,0

V.4.3. Chômeurs ayant déjà travaillé

La répartition des chômeurs selon l'emploi antérieur exercé, montre que toute chose égal par ailleurs, ce sont plus les indépendants (37,5%) et les aides familiaux (35,8%), qui se retrouvent plus parmi les chômeurs. Les employeurs et salariés représentent des proportions qui avoisinent 1%. (cf tableau A9)

La proportion des chômeurs diminue en fonction de l'âge. La jeunesse est plus touchée par le chômage. 22% des chômeurs ont un âge compris entre 15-19 ans. Les chômeurs des tranches d'âge de 20-24 ans et 25-29 ans, ayant perdu leur emploi, représentent des proportions respectives de 14% et 13,3%. (cf tableau A10)

54,3% des chômeurs travaillaient dans l'agriculture, chasse et sylviculture ; 5,4% dans le commerce, la réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques. 1,5% était occupé par les transports, activités des auxiliaires de transport et communication. (cf tableau A11)

Les sans niveau représentant environ 45% des chômeurs, semblent être plus touchés par le chômage. Ils sont suivis de ceux qui ont reçu une éducation coranique (20,8%) et non formelle (11,1%). Ceux qui ont un niveau d'instruction primaire (7,5%) et ceux ayant fait les cours d'adulte (7,3) s'équivalent presque en terme de proportion de chômeur. Par rapport aux autres niveaux, les chômeurs ayant un niveau secondaire 1 (2,3%) présentent la plus faible proportion. Par contre, les personnes ayant un niveau d'instruction secondaire 2 et plus, semble avoir plus de difficultés à s'insérer dans le marché du travail que ceux ayant un niveau secondaire 1. Ils représentent 6% des chômeurs (cf. tableau A12).

V.5. Travail des enfants

Selon le BIT, l'âge d'entrée en activité commence à partir de 15 ans. Plusieurs conventions et traités (convention des Nations Unies, la convention N°138 de l'OIT relative aux droits des enfants...etc.) ratifiés par le Niger, font la mise en garde aux pays contre le travail des enfants. La convention de l'OIT fait une dérogation aux pays sous-développés pour l'âge minimal d'entrée en activité (14 ans). Pour les 12-13 ans, la dérogation exige qu'ils exercent des activités légères qui ne compromettent pas leur développement intellectuel et physique.

La législation nigérienne, condamne le travail des enfants entre 12-13 ans. Le travail des 14-16 ans est accepté mais ils ne doivent pas excéder plus de huit (8) heures par jours ou être exposés aux dangers (travail dans les mines, les carrières). Cependant, dans la région de Tahoua, on dénote une précocité d'entrée en activité. Parmi les enfants de 5-14, certains sont déjà en activité.

V.5.1. Situation d'activité

La situation d'activité de la population âgée de 5-14 ans, montre que un peu plus de trois enfants (35,3%) sont élèves/étudiants. Or, l'idéal aurait été qu'eux tous soient à l'école à cet âge. 4,9% sont des femmes au foyer, ce qui dénote la précocité du mariage et la faible scolarisation des enfants. Leur participation à l'activité économique est aussi précoce ; 18,4% sont déjà occupés.

Parmi les garçons, 22% sont occupés contre 14,4% pour les filles. Une (01) fille sur dix (10) est femme au foyer. Les élèves/ étudiants représentent des proportions de 39,5% et 30,7% respectivement pour les garçons et les filles.

En milieu rural, environ 20% des enfants sont occupés contre seulement 3,1% en milieu urbain. Les élèves/étudiants représentent respectivement 65,3% et 32,3% pour le milieu urbain et rural.

Quel que soit le milieu de résidence considéré, les enfants de 5-14 ans occupés, se retrouvent plus au niveau des garçons.

Tableau 42: Répartition des enfants de 5-14 ans (en %) résidants des ménages ordinaires par situation d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Situation d'activité	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	4,1	1,9	3,1	23,7	15,7	19,9	22,0	14,4	18,4
Au chômage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Femme au foyer	0,0	6,7	3,3	0,0	10,6	5,0	0,0	10,2	4,9
Elève/Étudiant	66,1	64,3	65,3	37,0	27,3	32,3	39,5	30,7	35,3
A la recherche du 1 ^{er} emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres inactifs	29,7	27,0	28,4	39,3	46,4	42,7	38,5	44,6	41,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

V.5.2. Activités principales des enfants

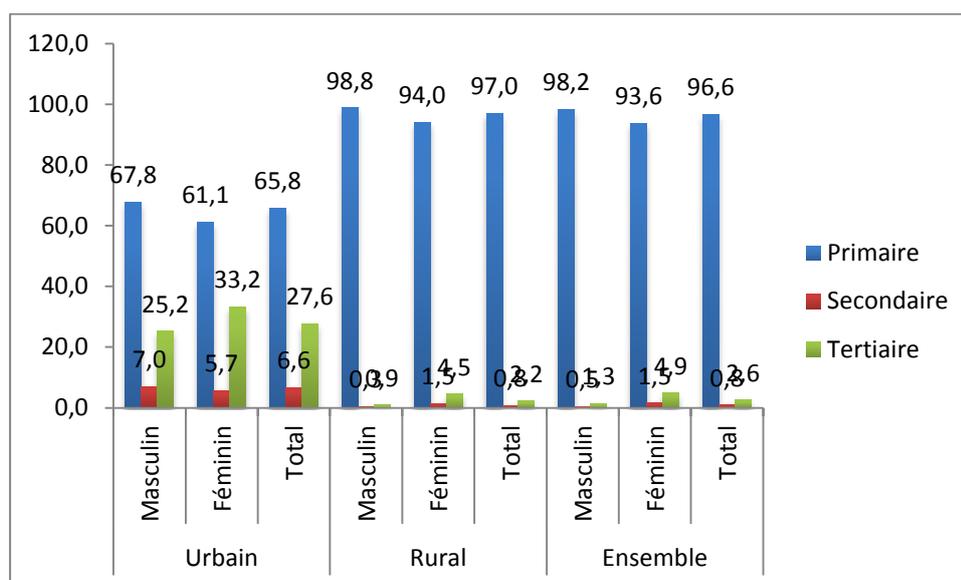
L'agriculture occupe la plupart des enfants de 5-14 ans. Sur dix (10) enfants actifs, un peu plus de huit (08) enfants ont pour activité principale l'agriculture. Elle est suivie de l'élevage, pêche et chasse (8%), de l'artisanat (5,8%) et du commerce (4,8%).

Tableau 43: Répartition (en %) des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires par activité principale selon le milieu de résidence et le sexe

Activité principale	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	59,0	50,5	84,2	80,5	83,7	80,1	82,4
Elevage, pêche, chasse	6,6	7,1	9,7	5,4	9,6	5,4	8,0
Employés du commerce	2,7	3,9	0,3	0,6	0,3	0,6	0,5
Indépendants du commerce	10,4	21,4	2,6	5,5	2,7	5,7	3,8
Employés hors commerce	5,5	5,4	0,2	0,9	0,3	0,9	0,5
Artisans et ouvriers de l'industrie	13,3	6,8	1,7	3,7	1,9	3,8	2,6
Artisans et ouvriers des services	2,6	4,9	1,4	3,4	1,4	3,4	2,2
Total	100,0	100,0	100	100	100	100	100

L'occupation dans le secteur primaire de la majorité de la population âgée de 5-14 ans (96,6%) et ce quel que soit le sexe, montre la prédominance du secteur primaire dans l'économie du pays et particulièrement celle de la région. Le tertiaire occupe 2,6% des enfants et dans une moindre proportion le secondaire (0,8%).

Tableau 44 : Répartition (en %) des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires occupés par secteur d'activité d'âge selon le milieu de résidence et le sexe



CHAPITRE VI : HABITAT ET CADRE DE VIE

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la principale opération de collecte qui permet de disposer des informations sur l'habitat et le cadre de vie de toute la population tant au niveau national qu'au niveau local. Ces renseignements sur les caractéristiques de l'habitat et le cadre de vie permettent de capter les conditions de vie des populations et d'appréhender les changements qui ont eu lieu pendant un intervalle de temps considéré.

VI.1. Logement des ménages

L'objectif de cette analyse est de caractériser les logements des ménages : le type de logement, le statut d'occupation et les différentes caractéristiques et le cadre de vie des ménages.

VI.1.1. type de logement

La répartition des logements par type d'habitation du ménage selon le milieu de résidence fait ressortir globalement une prédominance des maisons en banco (81,2%). En milieu urbain trois quarts (3/4) des logements sont en banco alors qu'en milieu rural ce rapport est d'environ quatre cinquième (4/5).

Il ressort qu'en milieu urbain, après les logements en banco les villas viennent en deuxième position avec un pourcentage de 10,7%. Suivent ensuite les cases avec une proportion de 8,7%. Par ailleurs en milieu rural après les bancos viennent les cases avec une proportion de 14,26%.

Tableau 45: Répartition des logements par type de l'habitation du ménage selon le milieu de résidence

type de l'habitation du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Rural	%	Total	%
Case	4243	8,7	63393	14,2573442	67636	13,7
Maison en banco (construction traditionnelle)	36443	74,5	364303	81,9332305	400746	81,2
Villa	5219	10,7	2404	0,5406694	7623	1,5
Immeuble	132	0,3	53	0,01191992	185	0,0
Tente	224	0,5	7569	1,70229897	7793	1,6
Baraque/Cabane/Hangar	368	0,8	5848	1,31523905	6216	1,3
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	2011	4,1	445	0,10008231	2456	0,5
Autres	287	0,6	619	0,13921562	906	0,2
Total	48927	100,0	444634	100	493561	100,0

VI.1.1.1. Répartition des ménages par département selon le type d'habitation

Quant à la répartition des logements par type d'habitation selon le département, on remarque la domination des maisons en banco (environ plus de 80 %) au niveau de neuf (9) départements, suivi de la Ville de Tahoua avec 72,4 %, le département de Tahoua avec 40% et une légère dominance au niveau du département d'Abalak avec 46,9% contre 40,3% pour les cases. Les cases dominent au niveau des départements de Tillia (47,6 %) et Tchintabaraden (44,1%).

La Ville de Tahoua avec 10,6 % de villas nettement supérieur à la moyenne régionale (1,5%) et le département de Birni N'konni vient en deuxième position avec une proportion des villas de 4,1% et Tassara avec 3,2% et les autres départements ont un pourcentage inférieur à la moyenne régionale.

La tente occupe globalement la troisième position au niveau de la région (1,6%) et le département de Tassara (22,5%) a la plus grande proportion suivi de Tchintabaraden (13%) et de Tillia (10,9%). C'est le département de Malbaza qui ferme la marche avec 0,0% et celui d'Illela avec 0,1%. Quant au baraque/cabane/Hangar la proportion moyenne est 1,1%. Cependant, quatre (04) départements dépassent cette dernière : Tassara (17,6%), Tchintabaraden (8,7%), d'Abalak (6,5%) et Tillia (3%). Les autres départements ont une proportion inférieure à la moyenne.

Tableau 46: Répartition des logements par type de l'habitation du ménage selon le département

Département	Case	Maison en banco	Villa	Immeuble	Tente	Baraque/Cabane/Hangar	Maison célibatérium	Autres	Total
ABALAK	40,3	46,9	0,7	0,0	5,2	6,5	0,1	0,3	100,0
BAGAROUA	11,3	83,7	0,7	0,0	2,7	1,2	0,0	0,4	100,0
BIRNI N'KONNI	8,9	82,2	4,1	0,2	0,2	0,5	3,6	0,4	100,0
BOUZA	7,9	90,9	0,6	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	100,0
ILLELA	4,7	94,3	0,7	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	100,0
KEITA	7,0	91,8	0,7	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	100,0
MADAOUA	8,5	89,6	1,2	0,0	0,3	0,1	0,3	0,1	100,0
MALBAZA	5,7	93,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	100,0
TAHOUA	17,3	81,3	0,5	0,0	0,6	0,1	0,0	0,1	100,0
TASSARA	10,3	40,0	3,2	0,1	25,5	17,6	0,0	3,4	100,0
TCHINTABARADEN	44,1	33,0	0,7	0,0	13,0	8,7	0,2	0,3	100,0
TILLIA	47,6	37,1	1,0	0,0	10,9	3,0	0,2	0,2	100,0
VILLE DE TAHOUA	14,1	72,4	10,6	0,1	0,4	0,7	1,2	0,5	100,0
TAHOUA (REGION)	13,7	81,2	1,5	0,0	1,6	1,3	0,5	0,2	100,0

VI.1.1.2. Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence

Les types d'habitation au Niger peuvent être regroupés en trois catégories : la construction traditionnelle précaire, la construction traditionnelle et la construction moderne. A Tahoua, la construction traditionnelle domine avec 79,4%. Elle est suivie de la construction traditionnelle précaire (17,8%) et enfin la construction moderne avec 2,8%.

L'analyse du milieu urbain fait ressortir une proportion de 73,1% de construction traditionnelle supérieure au niveau national (54,7%) de même que la construction traditionnelle précaire avec 19,9% contre (11,3%) dans le milieu urbain. Une dominance de la construction se remarque pour la construction moderne avec 34% dans le milieu urbain national contre 6,9% au milieu urbain dans la région de Tahoua.

Selon le milieu rural une proportion de 80% de construction traditionnelle supérieure au niveau national (64,5%) de même que la construction traditionnelle précaire avec 19,9% (11,3% au niveau national). Une légère dominance de la construction moderne se remarque avec 2,9% dans le milieu rural national contre 2,4% au milieu rural dans la région de Tahoua

Tableau 47: Répartition des ménages par typologie d'habitation selon le milieu de résidence

Type de logement	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Construction Traditionnelle Précaire	9956	19,9	80148	17,6	90104	17,8
Construction Traditionnelle	36506	73,1	364984	80,0	401490	79,4
Construction Moderne	3452	6,9	10833	2,4	14285	2,8
Total	49914	100,0	455965	100,0	505879	100,0

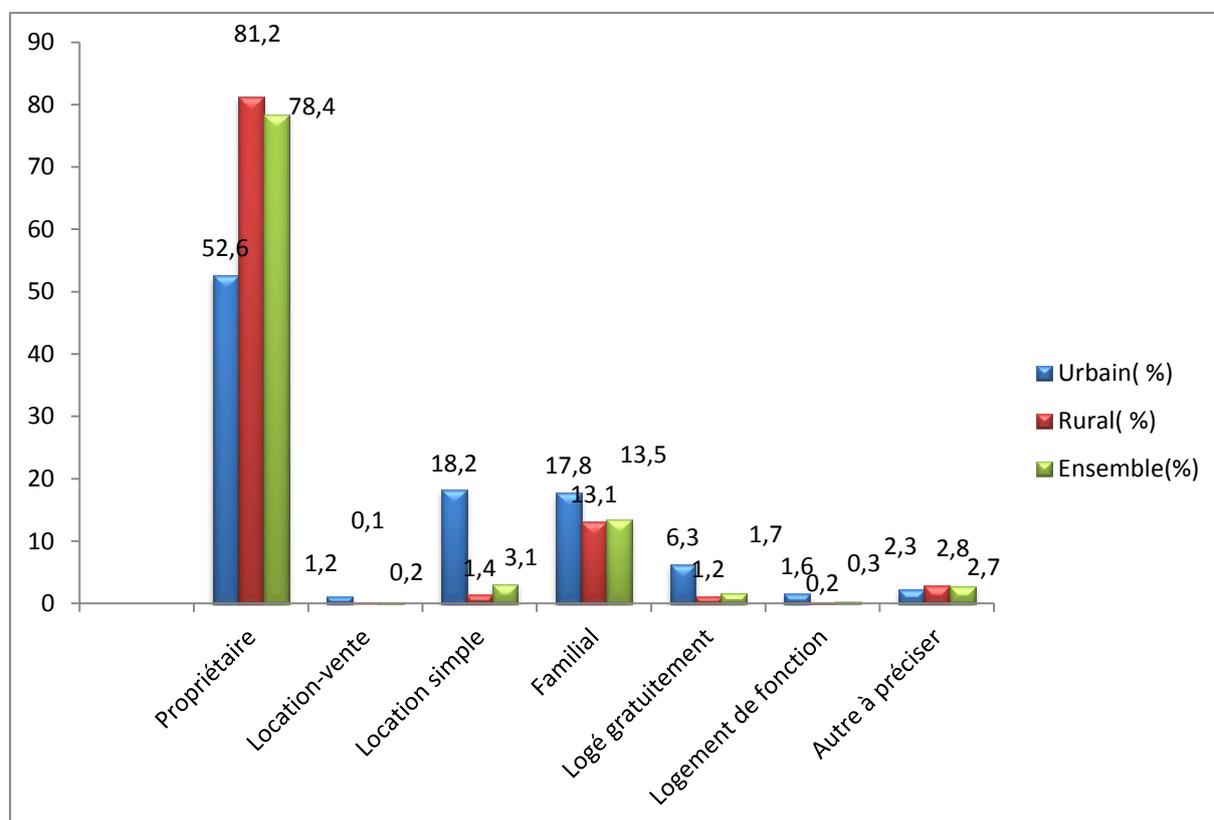
VI.1.2. Statut d'occupation du logement principal

VI.1.2.1. Répartition des ménages (en%) par statut d'occupation selon le milieu de résidence

Le graphique suivant montre qu'à Tahoua, 78,4% des occupants du logement sont propriétaires, 13,5% vivent dans des logements familiaux, 3,1% sont en location simple et 1,7% sont logés gratuitement. En milieu rural, près de 4 ménages sur 5 sont propriétaires de leur logement et près de 13,1% occupent des logements familiaux. En milieu urbain par contre, seul 52,6% des ménages sont propriétaires de leurs logements, plus de 18,2% sont en location

simple et 17,8% occupent des logements familiaux. On observe qu'en milieu urbain, près de 6,3% sont logés gratuitement et près de 1,6% des ménages occupent des logements de fonction.

Graphique 7: Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence



VI.1.2.2. Répartition des ménages (en%) par type d'habitation selon le statut d'occupation

Le tableau ci-dessous révèle que les propriétaires de logements dans la région de Tahoua sont en grande partie (80,1%) propriétaires de maison en banco (construction traditionnelle), puis viennent les propriétaires de case (15,1%).

La même tendance est maintenue pour les locations simples(en grande partie de maison en banco); il en est de même pour les logements familiaux (91,8%) et les logés (69,7%) gratuitement. Les logements de fonction sont à 52,2 % en banco et sont à 33,5% des villas.

Tableau 48: Proportion de la proportion (en %) du type de logements par statut d'occupation

Statut d'occupation/Type de l'habitation du ménage	Propriétaire	Location-simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	Total
Case	15,1	9,1	7,4	6,1	18,5	6,3	3,4	13,4
Maison en banco (construction traditionnelle)	80,1	67,1	77,4	91,8	69,7	52,2	18,8	79,4
Villa	0,9	14,9	9,4	0,7	4,8	33,5	0,3	1,5
Immeuble	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	0,5	0,0	0
Tente	1,8	1,1	0,3	0,5	1,5	1,0	0,6	1,6
Baraque/Cabane/Hangar	1,4	0,5	0,9	0,1	2,9	1,5	0,3	1,2
Maison en matériaux définitifs de type célibatérium	0,2	6,8	3,6	0,4	2,1	4,3	0,0	0,5
Autres	0,4	0,3	0,7	0,4	0,3	0,8	76,5	2,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

VI.1.2.3. Répartition des ménages par département selon le statut d'occupation

L'analyse au niveau régional montre que les ménages propriétaires de leurs logements représentent globalement 78,4%. La majorité des ménages propriétaires ont une proportion supérieure à 60% sauf dans la ville de Tahoua (58,5%) et dans le département de Tillia (55,6%). Par contre la location simple a globalement une proportion de seulement 3,1%. On note également que les logements familiaux sont de 13,5% globalement à Tahoua et que la proportion la plus élevée se trouve à BIRNI N'KONNI (20,4%). Les logés gratuitement représentent 1,7% et les locations ventes et les logements de fonction ne représentent pas grand-chose au niveau de cette région.

Tableau 49: Répartition des proportions de logement par statut d'occupation selon le département

Département	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	Total
ABALAK	88,7	2,0	0,6	5,0	1,0	0,5	2,3	100
BAGAROUA	87,7	1,6	0,1	6,6	2,0	0,4	1,6	100
BIRNI N'KONNI	66,7	7,4	0,4	20,4	2,8	0,3	2,0	100
BOUZA	78,5	1,7	0,1	15,5	1,4	0,2	2,7	100
ILLELA	82,0	1,4	0,1	13,4	1,1	0,2	1,8	100

Département	Propriétaire	Location simple	Location-vente	Familial	Logé gratuitement	Logement de fonction	Autre à préciser	Total
KEITA	80,0	1,8	0,1	14,5	1,4	0,3	2,0	100
MADAOUA	71,5	2,2	0,2	21,5	1,8	0,3	2,5	100
MALBAZA	78,1	1,8	0,2	16,2	1,4	0,2	2,1	100
TAHOUA	87,6	1,8	0,1	7,3	1,2	0,3	1,7	100
TASSARA	83,3	4,2	0,1	1,4	1,0	0,9	9,0	100
TILLIA	55,6	3,1	0,4	0,7	1,0	0,4	38,7	100
TCHINTABARADEN	90,3	2,8	0,2	2,5	1,3	0,4	2,7	100
VILLE DE TAHOUA	58,5	16,5	0,6	14,1	5,9	1,4	3,0	100
TAHOUA (REGION)	78,4	3,1	0,2	13,5	1,7	0,3	2,7	100

VI.1.3. Les caractéristiques du logement principal

VI.1.3.1. Matériau principal du mur

Le tableau suivant montre que dans l'ensemble des constructions, 83,9% ont les murs en banco, 8,1% ont des murs en pailles tiges bois, 2,7% sont en semi dur et que le dur ne représente que 1,3% seulement.

Dans le milieu urbain, celles dont les murs sont en banco représentent 76,8% et 9,7% ont des murs en dur et 7,5% en semi durs. Dans le rural les constructions dont les murs sont en banco représentent 84,7% ceux en pailles tiges bois font 8,6% et 2,2% sont en semi durs.

Tableau 50: Répartition des types de logement selon les caractéristiques des murs du logement et le milieu de résidence

Caractéristiques	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
Banco	38328	76,8	385859	84,7	424187	83,9
Paille/tige/bois	1617	3,2	39269	8,6	40886	8,1
Semi dur	3753	7,5	9878	2,2	13631	2,7
Dur	4817	9,7	1670	0,4	6487	1,3
Tôle	89	0,2	332	0,1	421	0,1
Peau/natte	266	0,5	7164	1,6	7430	1,5
Autres	1036	2,1	11500	2,5	12536	2,5
Total	49906	100	455672	100	505578	100,0

VI.1.3.2. Matériau principal du toit

Le tableau 60 fait ressortir la répartition des types de logement selon les caractéristiques du toit du logement et le milieu de résidence. Globalement les toits sont à 57,0% sont en Banco, 30,6% sont des constructions à toit en

Paille/tige/bois, 7,8% sont des constructions à toit en tôles et 2% sont à toit en peau/natte. Dans le milieu urbain 33,9% des toits du logement sont en paille, 31% des toits du logement en tôle et 31,5% sont en banco dans la région de Tahoua. Par contre dans le milieu rural 59,8% des constructions sont en banco 30,2 % sont en paille et seulement 5,2% des constructions en tôle et 2,2% des constructions sont en peau/natte.

Tableau 51: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du toit du logement et le milieu de résidence

Caractéristiques du toit du type dominant du logement	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Paille/tige/bois	16924	33,9	137740	30,2	154664	30,6
Tôle	15478	31,0	23877	5,2	39355	7,8
Banco	15725	31,5	272412	59,8	288137	57,0
Béton	352	0,7	155	0,0	507	0,1
Tuiles	88	0,2	25	0,0	113	0,0
Peau/natte	290	0,6	9961	2,2	10251	2,0
Autres	1046	2,1	11521	2,5	12567	2,5
Total	49903	100,0	455691	100,0	505594	100,0

VI.1.3.3. Matériau principal du plancher

Le matériau principal du plancher est une caractéristique non moins importante du logement. En effet, globalement les constructions dont le matériau principal du plancher est en sable/argile représentent près de 89,4%, ceux en ciment 7,9% et en carreau 0,2%. La même tendance se maintient au niveau rural. Alors que dans le milieu urbain Les constructions au plancher en sable/Argile dominent avec 54,3% suivies de celles dont le plancher est en ciment avec 42,0% et ceux qui ont le plancher en carreau 0,1%.

Tableau 52: Répartition des types de logement selon les caractéristiques du plancher du logement et le milieu de résidence

Principal matériau du plancher	Urbain	%	Rural	% rural	Ensemble	%
Sable/Argile	27054	54,3	424845	93,3	451899	89,4
Ciment	20928	42,0	18895	4,1	39823	7,9
Carreau	818	1,6	244	0,1	1062	0,2
Autres	1069	2,1	11576	2,5	12645	2,5
Total	49869	100,0	455560	100,0	505429	100,0

VI.1.4. Nombre de personnes par pièces occupées

VI.1.4.1. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement

Le nombre de pièce le plus fréquent dans les logements se situe entre 1-3 pièces avec 64% des logements, suivis des 4-7 pièces avec 30,7% des logements de la région. Ceux entre 8-11 pers font environ 5%.

Une analyse du nombre de pièces occupées selon le statut d'occupation montre également une prédominance du nombre de pièce de 1 à 3 suivis de 4 à 7 pièces et ceci quel que soit le statut d'occupation.

Tableau 53: Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation	1-3 pers	4-7 pers	8-11 pers	12 personnes et plus	Total
Propriétaire	63,7	30,9	5,0	0,4	100,0
Location simple	64,1	30,6	4,9	0,4	100,0
Location-vente	68,2	27,1	4,5	0,2	100,0
Familial	68,3	27,0	4,2	0,5	100,0
Logé gratuitement	64,4	29,0	6,2	0,5	100,0
Autres	57,7	36,1	5,6	0,6	100,0
Total	64,0	30,7	4,9	0,4	100,0

VI.1.4.2. Répartition du nombre de pièces selon le statut d'occupation du logement

Le nombre de personne par pièce occupée permet de saisir l'étroitesse du logement. Dans près de 68% des ménages ordinaires dans la région de Tahoua, la population vit à moins de 3 personnes par pièce, dans 32% des ménages les personnes vivent entre 3 à 5 personnes par pièce. Cette tendance reste la même quel que soit le milieu de résidence considéré.

Tableau 54: Répartition des logements selon le nombre de pièce et le milieu de résidence

Nombre de pers. par pièce	Urbain	% urbain	Rural	% rural	Ensemble	% Ensemble
1 pièce	12667	26,1	152574	34,6	165241	33,8
2 pièces	16962	34,9	156847	35,6	173809	35,5
3 pièces	8113	16,7	52119	11,8	60232	12,3
4 pièces	5465	11,3	41366	9,4	46831	9,6
5 pièces	5331	11,0	37783	8,6	43114	8,8
Total	48538	100,0	440689	100,0	489227	100,0

VI.2. Cadre de vie des ménages

Le cadre de vie permet de voir si le ménage possède un certain nombre de commodités. Elles concernent les modes d'approvisionnement en eau en eau de boisson, d'éclairage, de cuisson, d'aisance, d'évacuation des ordures et eaux usées.

VI.2.1. Mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson

Le mode d'approvisionnement des ménages en eau de boisson qui prédomine dans la région de Tahoua est le puits cimenté (38,5%). Cette prédominance se constate aussi au niveau national (34,1%). Le puits traditionnel est utilisé par 23,6% des ménages. L'eau de la fontaine (eau courante hors de la concession) constitue le principale mode d'approvisionnement en eau de 14,5% des ménages.

En milieu rural, plus du tiers des ménages (38,5%) consomme principalement l'eau de puits cimentés. Par contre en milieu urbain 48,1% et 41,2% des ménages utilisent respectivement le robinet et la fontaine comme source d'approvisionnement en eau de boisson. Ces sources ne sont utilisées que par 5,5% (robinet) et 11,6% (fontaine) des ménages ruraux. Il est à noter que 3,8% des ménages utilisent les eaux de surface.

Tableau 55: Répartition des ménages suivant le mode d'approvisionnement en eau de boisson selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Mode d'approvisionnement en eau	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Source	307	0,6	4109	0,9	4416	0,9
Eau minérale	211	0,4	1615	0,4	1826	0,4
Robinet	23923	48,1	25178	5,5	49101	9,7
Fontaine (eau courante hors concession)	20494	41,2	52695	11,6	73189	14,5
Poste d'eau autonome	310	0,6	666	0,1	976	0,2
Forage	389	0,8	23965	5,3	24354	4,8
Station de pompage pastorale	94	0,2	927	0,2	1021	0,2
Puits cimenté	548	1,1	193349	42,6	193897	38,5
Puits traditionnel	1494	3,0	117337	25,8	118831	23,6
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	148	0,3	17331	3,8	17479	3,5
Autres	1836	3,7	17120	3,8	18956	3,8
Total	49754	100,0	454292	100,0	504046	100,0

La plupart des ménages des départements s'approvisionnent en eau de puits cimentés, à l'exception d'Abalak (46,3%), Malbaza (36,1%), Tchintabaraden (37,4%) qui utilisent l'eau de puits traditionnel et Tahoua ville (41,8%), Tassara (30,5%) qui s'approvisionnent plus en eau de robinet que les autres sources d'eau.

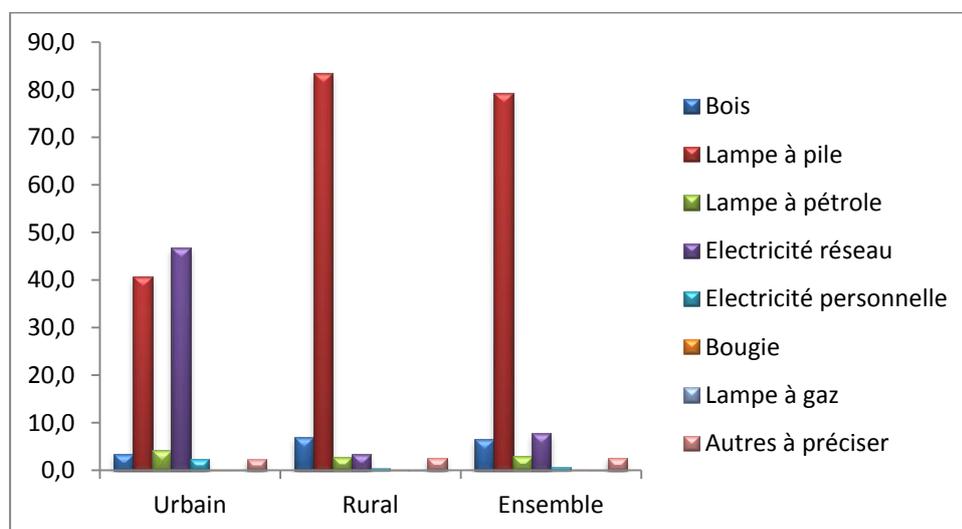
Dans les milieux ruraux des départements, les ménages s'approvisionnent plus en eau de puits traditionnel ou cimenté. Par contre, en milieu urbain ce sont le robinet et la fontaine hors concession qui sont plus utilisés par les ménages.

VI.2.2. Mode d'éclairage utilisé par les ménages

Le mode d'éclairage le plus utilisé est la lampe à pile. Environ huit (08) ménages sur dix (10). 7,7% utilisent l'électricité réseau et 3% et 2,6 utilisent respectivement la lampe à pile.

En milieu urbain l'électricité réseau (46,8%) et la lampe à pile (40,7%) sont plus utilisées par les ménages. Par contre en milieu rural, un peu plus de huit (08) ménages sur dix (10) utilisent la lampe à pile. L'électricité réseau n'est utilisée que par 3,4% des ménages.

Graphique 8 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence



Dans presque tous les départements, les ménages qui utilisent la lampe à pile comme mode d'éclairage sont plus élevés que ceux qui utilisent les autres modes et ce à l'exception de Tahoua ville qui possède une proportion de 45% des ménages utilisant l'électricité. La prépondérance de la lampe à pile comme mode d'éclairage est dû à sa forte utilisation en milieu rural et même dans certains milieux urbains. Ce ne sont que dans les milieux urbains de Birni N'Konni (50,7%) ; Bouza (50,7%) ; Keita (58,7%), Tassara (69,5%), Tillia (50,1%) et la ville de Tahoua (50,1%) que plus de la moitié des ménages utilisent

l'électricité. Dans les départements de Madaoua et Malbaza ces proportions sont de l'ordre de 47,3% et 45,7%.

VI.2.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages

Le mode de cuisson plus utilisé est globalement est le bois (90,8%) vient ensuite la tige/paille (3,8%) et le charbon de bois (2,5%). Seulement un(1)% utilise le gaz pour faire la cuisson et 1,1% ne le font pas carrément.

Selon le milieu la même tendance est respectée avec 88,1% de consommation en bois en milieu urbain et 91,1% en milieu rural. Le charbon de bois est plus utilisé en milieu urbain (4,9%) contre 2,2% en milieu rural, de même que le gaz avec 2,8% contre 0,8% en milieu rural. Par contre la tige/paille est plus utilisée en milieu rural (4,1%) contre 0,8% en milieu urbain.

Tableau 56: Répartition des ménages suivant le mode de cuisson utilisé selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Mode de cuisson	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Ne fait pas la cuisine	1011	2,1	4238	1,0	5249	1,1
Bois	42969	88,1	404849	91,1	447818	90,8
Charbon de bois	2410	4,9	9788	2,2	12198	2,5
Tige/Paille	367	0,8	18405	4,1	18772	3,8
Gaz	1378	2,8	3461	0,8	4839	1,0
Pétrole	58	0,1	289	0,1	347	0,1
Charbon minérale	534	1,1	1689	0,4	2223	0,5
Electricité	35	0,1	109	0,0	144	0,0
Bouse de vache	14	0,0	1414	0,3	1428	0,3
Autres	22	0,0	275	0,1	297	0,1
Total	48798	100,0	444517	100,0	493315	100,0

Dans tous les départements, le bois constitue le principal combustible. La proportion des ménages qui l'utilise varie entre 79% et 95,5%. Ces proportions sont importantes aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion des ménages utilisant le charbon varie entre 1,9% (Keita) et 6% (Tahoua ville).

Le gaz est utilisé par une proportion infime de ménage. Elle varie entre 0,5% (département de Tahoua) et 3,2% (ville de Tahoua). Le pétrole, l'électricité et la bouse de vache sont utilisés par des proportions très infimes.

VI.3. Assainissement

VI.3.1. Mode d'évacuation des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont déversées dans la nature/brousse par 72,6% des ménages. Les tas d'immondices sont utilisés par 19% des ménages. 2,7% des ménages font appel au ramassage privé et les bacs ou dépotoir ne sont utilisés que par 1,5% des ménages.

En milieu urbain, 43,3% des ménages utilisent la nature contre 75,8% en milieu rural.

Tableau 57: Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ramassage privé	5867	11,8	7968	1,8	13835	2,7
Tas d'immondices	15237	30,6	80235	17,6	95472	18,9
Bac/dépotoir	3795	7,6	3943	0,9	7738	1,5
Fossé/enfouissement	1136	2,3	2540	0,6	3676	0,7
Incinération	861	1,7	2240	0,5	3101	0,6
Nature/brousse	21595	43,3	344910	75,8	366505	72,6
Autres	1355	2,7	13252	2,9	14607	2,9
Total	49846	100,0	455088	100,0	504934	100,0

La prédominance de la nature /brousse comme mode d'évacuation des ordures ménagères est maintenue au niveau de tous les départements. Elle est suivie par les tas d'immondice. Le ramassage privé se fait au niveau des ménages dont la proportion varie entre 1,3% (Tassara) et 3,7% (birni N'Konni). Ce n'est qu'à Tahoua ville que cette proportion atteint 17,5%. En milieu urbain, les bacs à ordures sont timidement utilisés par les ménages. Les proportions tournent au tour de 0,5% (Keita) et 12,5% (Birni N'Konni).

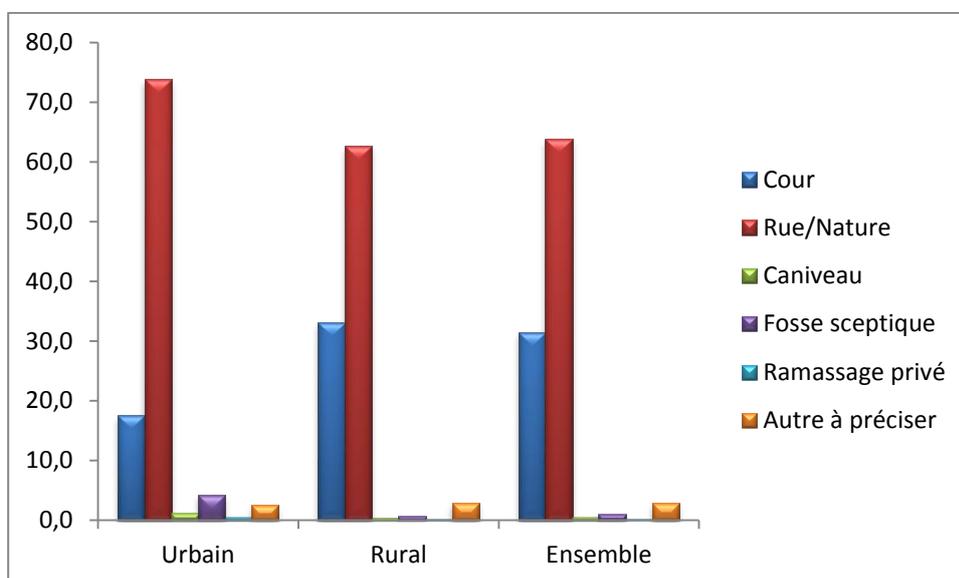
VI.3.2. Mode d'évacuation des eaux usées

L'évacuation des eaux usées se fait le plus souvent via la rue/nature et la cour. Plus de six (06) ménages sur dix (10) utilisent la rue/ nature, trois (03) sur dix utilisent leurs cours. Les fosses septiques (1,1%), les caniveaux (0,5%) et le ramassage privé (0,2%) sont utilisés par des proportions minimales de ménages.

L'analyse par milieu fait ressortir la même tendance avec 73,8% qui évacuent par la rue/nature en milieu urbain contre 62,7% en milieu rural. Par la cour 33%

le font par la cour en milieu rural et 17,5 % en milieu urbain. 4,3% évacuent par la fosse septique au milieu urbain et 0,7% pour le milieu rural.

Graphique 9 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le sexe du chef et le milieu de résidence



Dans tous les départements, la rue/nature, constitue le principal mode d'évacuation des eaux usées ; sauf pour les départements de Bagaroua (52,2%) et Tassara (52,5%) où c'est la cour qui domine.

VI.3.3. Mode d'aisance utilise par les ménages

Huit (08) ménages sur dix (10) utilisent la brousse/nature comme lieu d'aisance. 5,6% et 4,8% des ménages ont respectivement les latrines traditionnelles et les WC à l'extérieur du logement comme lieu d'aisance.

En milieu urbain 25,6% des ménages utilisent la brousse contre 87,4% en milieu rural. Les latrines traditionnelles et modernes concernent respectivement 23,9% et 23,6% des ménages en milieu urbain contre 0,8% et 3,6% en milieu rural.

Tableau 58: Répartition des ménages suivant le lieu d'aisance le plus utilisé dans le ménage et selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Type d'aisance	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
WC à l'intérieur du logement	4486	9,0	7188	1,6	11674	2,3
WC à l'extérieur du logement	7351	14,8	16900	3,7	24251	4,8
Latrine moderne	11716	23,6	3738	0,8	15454	3,1
Latrine traditionnelle	11837	23,9	16194	3,6	28031	5,6
Toilette publique	129	0,3	432	0,1	561	0,1
Brousse/Nature	12705	25,6	397459	87,4	410164	81,3
Autres	1385	2,8	12974	2,9	14359	2,8
Total	49609	100,0	454885	100,0	504494	100,0

Au niveau des départements, quel que soit le milieu de résidence considéré, la brousse/Nature constitue le principal mode d'aisance pour les ménages. Certains milieux urbains se particularisent avec des ménages ayant des proportions importantes dans d'autres modes d'aisance. Les WC extérieur commun sont utilisés par 30,7% des ménages urbains de Birni N'Konni (30,7%) ; les WC à l'extérieur du logement par 55,4% des ménages urbains de Tillia et 27,1% utilisent les WC extérieur commun à Tahoua Ville.

VI.4. Biens d'équipement des ménages

Les biens d'équipement possédés par le ménage concourent à l'amélioration des conditions de vie des ménages et au bien-être des membres du ménage. Ces biens ont été classés en trois catégories : matériel de luxe, moyens de transport et matériels agricoles.

Dans la région de Tahoua, le matériel de luxe dont les ménages en possèdent le plus sont les cellulaires (51,2%), les postes radio (37,0%), les foyers améliorés (9,4%) et les lecteurs VCD/DVD (5,5%). Les autres matériaux (téléphone fixe, cuisinière, antenne parabolique, ordinateur, ventilateur, climatiseur) se retrouvent dans des proportions minimales de ménage. Parmi les moyens de transport, la moto (8,8%) est la plus possédée par les ménages. Seulement 1,6% et 4,6% des ménages possèdent respectivement un véhicule et une bicyclette. Concernant le matériel agricole, seulement 0,4% et 2,9% respectivement un tracteur et une moto pompe.

Les mêmes tendances se retrouvent au niveau des départements. Ceux sont le cellulaire, la moto et la charrette qui prédominent respectivement parmi les matériels de luxe, les moyens de transport et ceux agricole, en terme de possession des ménages. La possession de poste radio est plus accentuée dans les départements de Madaoua (47,4%), Birni N'Konni (44,6%) et Malbaza (43,1%) et la ville de Tahoua (45,7%). Ils sont suivis des départements de Bouza (38,8%), Keita (34,5%) et Tahoua (33,1%). Les autres départements ont des proportions de ménages possédant un poste radio qui varient de 16,2% (Tillia) à 29,9% (Illéla).

Pour les poste téléviseurs, la ville de Tahoua à 37,1% des ménages qui en dispose, tandis que pour les départements ont des proportions variant de 4,4% (Bouza) à 12,7% (Birni N'Konni).

CONCLUSION

La population de la région de Tahoua constitue une part non moins importante de la population nationale (19,4%). On dénombre dans la région de Tahoua 50,1% de femme et 49,9% d'homme en 2012. L'effectif de la population s'est accru entre 1988 et 2012. Il se répartit inégalement au sein des différents départements et la ville de Tahoua.

Le mariage et la fécondité sont précoces. On enregistre, une proportion non moins importante de marié ayant un âge compris entre 10-14 ans. Aussi, le taux de fécondité des 15-19 est de 123‰.

La scolarisation est obligatoire pour tous les enfants, une proportion non moins importante reste sans niveau d'instruction. La non scolarisation touche plus les filles que les garçons. L'analyse de la participation à l'activité économique fait ressortir, le travail des enfants à Tahoua.

En somme, la monographie de la région de Tahoua donne assez d'indicateurs socio-économiques et démographiques qui peuvent servir de pistes pour mener des analyses approfondies.

BIBLIOGRAPHIE

RGP/H 2001, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2001.

RGP/H 2001, Rapport sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages à partir des données du RGP/H 2001.

RGP/H 2012, Rapport sur l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur l'état et structure de la population du Niger en 2012.

RGP/H 2012, Rapport sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages.

ANNEXES

Tableau A1 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'Âge	Milieu de résidence									Proportion (en%)		
	Urbain			Rural			Ensemble					
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
0-4	29 189	27 673	56 862	343 264	326 280	669 544	372 453	353 953	726 406	18,1	22,2	21,8
5-9	25 560	24 736	50 296	282 936	266 743	549 679	308 496	291 479	599 975	16,0	18,2	18,0
10-14	21 376	19 936	41 312	196 399	166 577	362 976	217 775	186 513	404 288	13,2	12,0	12,1
15-19	16 205	15 503	31 708	135 766	148 928	284 694	151 971	164 431	316 402	10,1	9,4	9,5
20-24	16 212	16 973	33 185	91 021	120 953	211 974	107 233	137 926	245 159	10,6	7,0	7,4
25-29	8 258	10 375	18 633	81 928	103 276	185 204	90 186	113 651	203 837	5,9	6,1	6,1
30-34	7 500	8 798	16 298	67 691	84 218	151 909	75 191	93 016	168 207	5,2	5,0	5,1
35-39	6 535	7 300	13 835	59 430	66 885	126 315	65 965	74 185	140 150	4,4	4,2	4,2
40-44	6 489	5 771	12 260	54 654	57 607	112 261	61 143	63 378	124 521	3,9	3,7	3,7
45-49	5 802	4 816	10 618	49 075	41 513	90 588	54 877	46 329	101 206	3,4	3,0	3,0
50-54	4 431	3 832	8 263	40 340	34 795	75 135	44 771	38 627	83 398	2,6	2,5	2,5
55-59	2 993	2 871	5 864	29 978	24 200	54 178	32 971	27 071	60 042	1,9	1,8	1,8
60-64	2 140	2 492	4 632	22 205	22 184	44 389	24 345	24 676	49 021	1,5	1,5	1,5
65-69	1 603	1 854	3 457	18 034	16 000	34 034	19 637	17 854	37 491	1,1	1,1	1,1
70-74	1 252	1 511	2 763	13 415	12 647	26 062	14 667	14 158	28 825	0,9	0,9	0,9
75-79	757	889	1 646	8 682	7 741	16 423	9 439	8 630	18 069	0,5	0,5	0,5
80-84	524	830	1 354	6 227	7 195	13 422	6 751	8 025	14 776	0,4	0,4	0,4
84 et +	248	345	593	2 815	3 184	5 999	3 063	3 529	6 592	0,2	0,2	0,2
TOTAL	157 074	156 505	313 579	1 503 860	1 510 926	3 014 786	1 660 934	1 667 431	3 328 365	100	100	100

Tableau A2 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âges	Sexe				
	Masculin	Proportion (en%)	Féminin	Proportion (en %)	Ensemble
ABALAK					
0-14 ans	74 309	55,5	60 618	49,6	134 927
15- 64 ans	55 585	41,5	58 777	48,1	114 362
65 ans et +	4 111	3,1	2 901	2,4	7 012
Total	134 005	100,0	122 296	100,0	256 301
BAGAROUA					
0-14 ans	19563	55,4	19005	51,4	38568
15- 64 ans	14784	41,8	16897	45,7	31681
65 ans et +	989	2,8	1055	2,9	2044
Total	35336	100,0	36957	100,0	72293
BIRNI N'KONNI					
0-14 ans	80244	51,1	75579	48,5	155823
15- 64 ans	72057	45,9	75413	48,4	147470
65 ans et +	4765	3,0	4828	3,1	9593
Total	157066	100,0	155820	100,0	312886
BOUZA					
0-14 ans	80244	51,1	75579	48,5	155823
15- 64 ans	72057	45,9	75413	48,4	147470
65 ans et +	4765	3,0	4828	3,1	9593
Total	157066	100,0	155820	100,0	312886
ILLELA					
0-14 ans	88039	52,5	82860	49,3	170899
15- 64 ans	74328	44,3	79861	47,5	154189
65 ans et +	5357	3,2	5340	3,2	10697
Total	167724	100,0	168061	100,0	335785
KEITA					
0-14 ans	89034	53,9	84941	49,4	173975

15- 64 ans	70704	42,8	80524	46,9	151228
65 ans et +	5542	3,4	6353	3,7	11895
Total	165280	100,0	171818	100,0	337098
MADAOUA					
0-14 ans	150539	54,8	138252	51,0	288791
15- 64 ans	114920	41,9	124442	45,9	239362
65 ans et +	9048	3,3	8337	3,1	17385
Total	274507	100,0	271031	100,0	545538
MALBAZA					
0-14 ans	60914	52,1	56027	49,0	116941
15- 64 ans	52578	44,9	55066	48,2	107644
65 ans et +	3495	3,0	3223	2,8	6718
Total	116987	100,0	114316	100,0	231303
TAHOUA					
0-14 ans	119363	55,3	113828	49,5	233191
15- 64 ans	89986	41,7	109482	47,7	199468
65 ans et +	6564	3,0	6420	2,8	12984
Total	215913	100,0	229730	100,0	445643
TASSARA					
0-14 ans	6269	49,7	5519	46,6	11788
15- 64 ans	5822	46,2	5953	50,2	11775
65 ans et +	511	4,1	383	3,2	894
Total	12602	100,0	11855	100,0	24457
TCHINTABARADEN					
0-14 ans	39728	54,7	35489	49,0	75217
15- 64 ans	30470	41,9	34837	48,1	65307
65 ans et +	2477	3,4	2085	2,9	4562
Total	72675	100,0	72411	100,0	145086
TILLIA					
0-14 ans	11271	56,2	9821	51,88	21092
15- 64 ans	8182	40,8	8722	46,08	16904
65 ans et +	611	3,0	387	2,04	998

Total	20064	100,0	18930	100,00	38994
VILLE DE TAHOUA					
0-14 ans	37942	51,2	36585	48,5	74527
15- 64 ans	34119	46,0	36283	48,1	70402
65 ans et +	2035	2,7	2534	3,4	4569
Total	74096	100,0	75402	100,0	149498
REGION DE TAHOUA					
0-14 ans	898 724	54,1	831 945	49,9	1 730 669
15- 64 ans	708 653	42,7	783 290	47,0	1 491 943
65 ans et +	53 557	3,2	52 196	3,1	105 753
Total	1 660 934	100,0	1 667 431	100,0	3 328 365

Tableau A3 : Répartition de la population (%) par statut matrimonial selon le milieu de résidence

Statut matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (Jamais marié(e))	55121	35851	90972	388652	232289	620941	443773	268140	711913
Marié monogame	34460	36957	71417	372792	398579	771371	407252	435536	842788
Marié polygame à 2 épouses	6973	12115	19088	77912	150867	228779	84885	162982	247867
Marié polygame à 3 épouses	1368	3247	4615	9028	23575	32603	10396	26822	37218
Marié polygame à 4 épouses et plus	424	1126	1550	1797	4677	6474	2221	5803	8024
Veuf (ve)	645	7697	8342	5841	64793	70634	6486	72490	78976
Divorcé(e)	999	5604	6603	6678	24822	31500	7677	30426	38103
Autres à préciser	27	68	95	196	574	770	223	642	865
Total	100017	102665	202682	862896	900176	1763072	962913	1002841	1965754

Tableau A4: Proportion de la population (en %) en union par département selon le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
ABALAK									
10-14	1,5	6,1	3,7	1,1	9,0	4,6	1,2	8,7	4,5
15 - 19	12,3	47,8	31,1	13,1	52,1	33,0	13,0	51,7	32,9
20 - 24	18,0	57,2	39,4	35,1	72,1	57,4	32,9	70,6	55,4
25 - 29	59,5	78,4	70,1	70,4	82,5	77,3	69,4	82,2	76,7
30 - 34	80,1	82,6	81,5	85,1	87,4	86,4	84,6	87,0	86,0
35 - 39	86,0	82,1	84,0	91,2	87,9	89,5	90,8	87,4	89,0
40 - 44	89,7	80,3	85,1	91,9	85,1	88,5	91,7	84,6	88,2
45 - 49	90,6	70,1	81,7	94,4	81,2	89,2	94,0	80,1	88,5
50 - 54	93,1	65,2	81,8	93,1	66,5	83,3	93,1	66,3	83,1
55 - 59	92,6	53,6	76,0	93,0	62,2	82,1	93,0	61,2	81,5
60 - 64	92,2	40,7	67,9	91,4	49,0	74,3	91,5	48,0	73,7
65 - 69	95,5	39,3	69,7	92,1	43,0	73,3	92,4	42,5	72,9
70 - 74	85,6	23,0	56,0	91,3	32,9	67,9	90,8	31,8	66,8
75 - 79	90,8	30,2	66,7	86,9	36,8	66,3	87,3	36,2	66,3
80-84	85,7	30,6	60,3	85,1	27,7	59,0	85,1	28,0	59,1
85 et plus	78,9	47,8	61,9	81,2	50,6	66,6	81,0	50,2	66,1
Total	48,4	53,9	51,2	52,2	60,6	56,4	51,9	60,0	55,9
BAGAROUA									
10-14	1,0	4,3	2,6	1,8	6,0	3,7	1,7	5,8	3,6
15 - 19	10,6	58,4	36,6	16,5	68,9	45,2	15,7	57,6	32,0
20 - 24	26,5	70,6	51,1	44,8	84,3	67,1	41,7	66,8	50,9
25 - 29	75,2	89,4	83,1	83,3	91,9	88,2	82,3	77,1	73,6
30 - 34	90,7	91,9	91,3	93,0	94,0	93,6	92,7	66,1	68,4
35 - 39	91,5	91,2	91,3	94,7	92,4	93,6	94,3	74,9	81,0
40 - 44	93,5	89,4	91,5	94,9	86,6	90,5	94,7	73,8	74,8
45 - 49	97,2	79,8	88,9	95,8	81,9	89,1	95,9	65,8	78,2
50 - 54	92,5	73,4	83,6	93,1	70,6	82,7	93,0	51,1	61,9
55 - 59	93,8	69,4	81,0	97,4	66,6	84,1	97,1	46,5	60,8
60 - 64	92,0	57,7	71,9	94,6	50,5	72,6	94,3	46,3	56,1
65 - 69	90,7	45,3	65,6	91,8	40,5	68,6	91,6	30,9	56,2
70 - 74	96,9	34,9	61,3	94,0	35,0	63,0	94,3	30,5	47,9
75 - 79	96,7	36,8	73,5	93,4	31,4	57,4	94,1	20,0	36,0
80-84	88,0	35,3	66,7	86,9	33,1	56,0	87,1	26,6	46,5
85 et plus	100,0	50,0	71,4	91,7	55,4	70,8	92,6	26,7	32,8
Total	47,6	60,3	54,2	53,2	64,5	59,0	52,4	63,9	58,4
KONNI									

10-14	0,7	4,1	2,3	1,6	11,1	5,9	1,4	9,5	5,1
15 - 19	7,8	45,1	25,7	15,9	70,8	44,8	14,1	66,0	40,9
20 - 24	10,9	53,7	32,8	42,5	85,0	66,1	33,2	76,9	57,0
25 - 29	56,2	81,2	70,0	80,7	91,2	86,2	76,3	89,3	83,2
30 - 34	81,4	86,1	83,9	92,0	93,5	92,8	89,8	92,0	91,0
35 - 39	89,0	85,6	87,2	95,0	92,0	93,5	93,8	90,6	92,1
40 - 44	91,5	80,5	86,5	95,2	88,1	91,8	94,4	86,5	90,6
45 - 49	93,2	76,8	85,8	96,9	83,4	90,9	96,1	81,9	89,7
50 - 54	93,9	62,3	80,4	96,1	72,3	85,2	95,6	70,2	84,2
55 - 59	92,8	59,5	76,8	96,1	67,2	82,9	95,4	65,5	81,6
60 - 64	93,5	45,2	70,2	95,4	52,4	73,8	95,1	51,1	73,1
65 - 69	93,4	40,1	65,2	94,2	44,9	70,6	94,1	43,9	69,6
70 - 74	92,9	34,8	62,0	95,0	34,3	65,6	94,6	34,4	64,9
75 - 79	93,3	25,6	57,8	92,5	26,8	61,0	92,6	26,5	60,3
80-84	86,2	23,6	46,8	93,1	31,0	59,3	92,0	29,4	56,9
85 et plus	88,1	39,4	58,3	91,8	52,9	70,4	91,2	50,2	68,1
Total	44,0	52,7	48,3	55,9	67,7	61,8	53,3	64,5	58,9
BOUZA									
10-14	1,2	4,4	2,7	1,4	7,9	4,4	1,4	7,8	4,3
15 - 19	6,8	43,2	23,7	14,0	63,5	39,5	13,8	63,0	39,1
20 - 24	9,1	45,9	28,3	35,8	82,1	61,5	34,5	80,6	60,0
25 - 29	51,5	83,2	67,7	77,6	89,5	84,2	77,0	89,4	83,9
30 - 34	77,7	89,7	83,5	90,7	92,1	91,5	90,4	92,1	91,3
35 - 39	87,2	88,6	87,9	94,3	89,9	91,9	94,1	89,9	91,8
40 - 44	92,7	79,5	86,2	94,6	84,3	89,1	94,5	84,2	89,0
45 - 49	93,5	77,6	86,1	95,5	79,5	87,7	95,4	79,5	87,7
50 - 54	95,3	66,7	81,8	95,4	67,2	81,6	95,4	67,1	81,6
55 - 59	96,7	57,3	73,4	96,1	62,4	80,6	96,1	62,2	80,4
60 - 64	93,9	40,0	60,2	94,7	48,7	70,8	94,7	48,4	70,5
65 - 69	92,3	43,0	65,3	95,3	43,0	69,3	95,2	43,0	69,2
70 - 74	95,0	32,0	60,0	92,2	32,9	62,2	92,3	32,8	62,1
75 - 79	87,8	34,2	62,0	92,7	30,9	63,0	92,6	31,0	62,9
80-84	77,3	18,4	40,0	87,5	27,8	55,1	87,2	27,5	54,7
85 et plus	81,3	64,7	72,7	85,6	46,4	65,2	85,5	47,0	65,5
Total	41,1	50,9	46,0	52,5	63,3	58,1	52,2	63,0	57,8
ILLELA									
10-14	1,0	6,1	3,5	1,4	7,6	4,3	1,4	7,5	4,3
15 - 19	9,4	54,0	31,0	12,7	62,8	38,6	12,5	62,2	38,0
20 - 24	18,2	59,8	39,5	32,7	81,5	59,3	31,3	79,6	57,5
25 - 29	58,7	81,9	72,1	74,6	88,8	82,4	73,7	88,4	81,8
30 - 34	80,6	85,3	83,2	88,8	90,8	89,9	88,3	90,5	89,5
35 - 39	89,3	84,8	86,8	93,0	88,8	90,8	92,8	88,5	90,5
40 - 44	92,6	77,3	84,9	93,7	82,8	88,2	93,6	82,4	88,0

45 - 49	92,7	67,3	80,0	95,1	77,0	86,6	94,9	76,3	86,2
50 - 54	91,3	55,0	73,0	95,1	64,4	80,2	94,9	63,7	79,7
55 - 59	91,8	58,2	75,5	96,1	59,2	79,4	95,8	59,2	79,2
60 - 64	94,4	34,2	59,3	95,0	44,1	69,2	94,9	43,3	68,5
65 - 69	92,1	31,2	58,5	94,8	37,1	67,3	94,7	36,6	66,7
70 - 74	84,8	27,5	54,2	92,9	28,3	61,5	92,3	28,2	60,9
75 - 79	90,2	18,4	47,2	91,2	24,7	59,0	91,1	24,2	58,1
80-84	92,7	25,7	50,5	88,8	23,1	53,2	89,1	23,3	52,9
85 et plus	100,0	48,1	67,4	90,4	47,7	67,0	91,0	47,7	67,1
Total	43,2	53,4	48,4	52,0	62,0	57,0	51,4	61,3	56,4
KEITA									
10-14	0,8	3,2	2,0	1,9	9,1	5,3	1,9	8,9	5,2
15 - 19	6,3	47,6	25,2	14,7	63,2	40,1	14,4	62,8	39,6
20 - 24	7,3	51,5	28,4	35,2	80,0	59,9	33,6	78,7	58,3
25 - 29	47,1	87,0	68,7	73,8	87,9	81,6	73,1	87,9	81,3
30 - 34	79,9	87,2	83,6	88,7	89,8	89,3	88,5	89,7	89,1
35 - 39	89,5	87,1	88,2	92,2	88,0	89,9	92,1	87,9	89,8
40 - 44	92,4	75,5	83,3	93,3	81,1	86,7	93,3	80,9	86,6
45 - 49	95,1	72,4	83,5	94,7	75,3	85,3	94,7	75,1	85,2
50 - 54	93,2	56,8	74,1	94,3	63,4	78,8	94,3	63,2	78,6
55 - 59	96,7	54,6	73,7	95,5	57,8	77,2	95,5	57,7	77,1
60 - 64	89,7	35,5	61,3	95,0	45,4	68,4	94,8	45,0	68,1
65 - 69	94,5	32,9	58,2	94,9	36,5	64,5	94,9	36,3	64,3
70 - 74	92,0	10,9	49,5	94,9	27,1	58,7	94,9	26,6	58,4
75 - 79	85,7	16,0	52,8	92,8	27,1	59,0	92,6	26,8	58,9
80-84	76,9	33,3	50,0	88,2	23,3	50,1	88,0	23,5	50,1
85 et plus	100,0	37,5	68,8	88,3	42,5	63,4	88,5	42,4	63,5
Total	40,3	51,6	46,0	51,8	61,1	56,6	51,4	60,8	56,3
MADAOUA									
10-14	0,4	3,0	1,6	1,7	7,7	4,5	1,7	7,5	4,3
15 - 19	5,4	32,9	18,4	16,3	67,6	42,5	15,7	65,9	41,2
20 - 24	7,0	44,6	25,4	44,2	87,7	69,4	40,1	84,4	65,4
25 - 29	45,8	83,9	66,6	80,2	92,3	86,9	78,5	91,9	85,9
30 - 34	74,8	86,2	80,7	92,5	94,5	93,6	91,5	94,1	93,0
35 - 39	87,5	86,3	86,9	95,1	93,3	94,2	94,7	92,9	93,8
40 - 44	87,9	85,1	86,6	95,5	89,1	92,2	95,0	88,9	91,9
45 - 49	92,0	77,5	84,9	96,2	84,6	91,0	96,0	84,1	90,5
50 - 54	94,7	67,0	81,8	95,7	73,0	85,6	95,6	72,6	85,4
55 - 59	94,7	63,9	78,9	96,1	67,3	83,9	96,1	67,0	83,6
60 - 64	91,6	45,9	66,0	94,7	53,6	74,4	94,5	53,1	73,8
65 - 69	96,1	37,7	63,9	94,7	47,6	73,4	94,7	46,9	72,8
70 - 74	92,7	29,7	56,6	93,7	38,5	67,5	93,6	37,8	66,9
75 - 79	84,8	19,8	46,2	90,5	31,1	63,3	90,2	30,1	62,2

80-84	87,5	19,3	42,4	87,3	27,3	56,1	87,3	26,6	55,2
85 et plus	84,4	45,5	64,6	85,2	51,5	67,9	85,1	51,2	67,8
Total	39,7	49,9	44,8	55,5	67,6	61,7	54,6	66,6	60,7
MALBAZA									
10-14	1,1	4,3	2,6	1,4	8,7	4,7	1,4	8,5	4,6
15 - 19	7,2	34,2	19,5	14,1	63,9	39,8	13,8	62,8	38,9
20 - 24	9,3	48,0	28,1	33,8	81,6	60,0	31,9	79,6	57,9
25 - 29	48,0	75,2	62,1	74,4	88,2	81,8	73,3	87,7	81,0
30 - 34	79,4	84,0	81,7	89,0	90,8	90,0	88,6	90,5	89,6
35 - 39	84,2	81,4	82,8	91,8	89,4	90,5	91,5	89,0	90,2
40 - 44	81,8	71,4	76,7	92,7	84,2	88,7	92,3	83,6	88,2
45 - 49	90,5	73,7	82,1	94,1	77,9	86,8	93,9	77,7	86,6
50 - 54	90,7	56,7	72,4	93,4	68,0	81,6	93,3	67,4	81,2
55 - 59	95,7	56,3	73,6	93,1	64,3	79,8	93,2	63,9	79,5
60 - 64	85,3	34,5	56,8	93,7	48,0	71,0	93,4	47,3	70,4
65 - 69	86,9	28,2	55,3	92,7	41,6	69,3	92,5	40,8	68,6
70 - 74	92,3	23,8	61,7	92,0	31,4	62,2	92,0	31,1	62,2
75 - 79	90,5	26,5	50,9	90,2	30,6	62,0	90,2	30,4	61,5
80-84	85,7	16,7	42,1	87,1	22,7	51,8	87,0	22,3	51,3
85 et plus	84,6	41,7	64,0	86,2	42,9	62,9	86,1	42,9	62,9
Total	40,6	47,9	44,2	52,9	63,7	58,3	52,3	63,0	57,6
TAHOUA									
10-14				1,3	8,5	4,7	1,3	8,5	4,7
15 - 19				13,3	64,6	41,3	13,3	64,6	41,3
20 - 24				36,1	81,9	63,4	36,1	81,9	63,4
25 - 29				76,8	88,8	83,9	76,8	88,8	83,9
30 - 34				89,8	90,3	90,1	89,8	90,3	90,1
35 - 39				93,5	88,3	90,6	93,5	88,3	90,6
40 - 44				93,6	80,2	86,5	93,6	80,2	86,5
45 - 49				95,2	76,0	86,1	95,2	76,0	86,1
50 - 54				94,2	62,4	78,6	94,2	62,4	78,6
55 - 59				95,2	59,2	77,7	95,2	59,2	77,7
60 - 64				94,5	45,4	68,6	94,5	45,4	68,6
65 - 69				94,5	39,6	68,0	94,5	39,6	68,0
70 - 74				93,5	30,1	62,9	93,5	30,1	62,9
75 - 79				92,9	25,3	60,9	92,9	25,3	60,9
80-84				90,0	22,9	53,3	90,0	22,9	53,3
85 et plus				89,2	45,7	64,8	89,2	45,7	64,8
Total				51,4	62,4	57,3	51,4	62,4	57,3
TASSARA									
10-14	0,0	2,7	1,2	1,2	9,0	4,8	1,1	8,4	4,5
15 - 19	5,1	30,9	17,9	11,7	43,0	28,4	11,2	42,1	27,5
20 - 24	11,7	53,6	33,0	34,4	72,2	57,0	31,6	70,6	54,6

25 - 29	39,3	70,8	55,6	61,2	74,2	67,8	59,4	73,9	66,7
30 - 34	77,0	68,9	73,0	85,2	82,2	83,5	84,4	81,1	82,6
35 - 39	89,5	64,1	76,6	90,2	83,4	86,8	90,1	81,9	86,0
40 - 44	82,1	65,0	73,4	90,6	82,9	86,6	90,0	81,6	85,7
45 - 49	92,0	67,6	78,0	93,2	79,1	87,2	93,1	77,9	86,5
50 - 54	100,0	44,8	74,6	90,6	59,2	78,2	91,4	57,8	77,9
55 - 59	80,0	36,4	61,5	95,3	66,9	84,7	94,5	64,8	83,3
60 - 64	94,4	25,0	57,9	93,0	49,4	75,8	93,1	46,8	74,3
65 - 69	92,3	11,1	59,1	92,6	46,5	75,9	92,6	43,5	74,7
70 - 74	100,0	25,0	53,8	89,7	32,0	64,2	90,1	31,5	63,6
75 - 79	100,0	50,0	55,6	81,6	26,6	58,3	81,8	29,2	58,1
80-84	75,0	0,0	50,0	77,1	17,6	46,5	77,0	17,1	46,7
85 et plus	100,0	50,0	80,0	92,3	29,4	67,4	93,1	31,6	68,8
Total	40,8	43,8	42,3	54,1	56,8	55,4	53,0	55,7	54,3
TCHINTA									
10-14	0,9	7,3	4,0	1,2	11,1	5,8	1,2	10,6	5,6
15 - 19	11,6	51,5	32,9	15,8	57,5	39,3	15,3	56,8	38,6
20 - 24	18,0	60,7	43,9	39,1	75,4	62,0	36,3	73,6	59,8
25 - 29	57,8	76,9	68,9	73,1	82,3	78,3	71,6	81,7	77,3
30 - 34	77,2	81,5	79,7	85,6	86,3	86,0	84,7	85,8	85,3
35 - 39	85,5	78,3	81,6	90,7	85,9	88,3	90,2	85,0	87,6
40 - 44	90,2	69,6	80,5	92,1	79,9	85,8	91,8	78,8	85,2
45 - 49	93,1	70,6	84,6	92,9	77,5	86,6	93,0	76,7	86,4
50 - 54	93,3	52,9	74,0	92,2	64,1	80,6	92,3	62,6	79,8
55 - 59	96,1	41,9	71,4	93,8	60,0	81,5	94,0	57,6	80,4
60 - 64	95,0	40,2	66,1	92,2	48,8	72,5	92,5	47,6	71,8
65 - 69	95,1	32,0	65,0	89,9	44,0	70,1	90,4	42,6	69,6
70 - 74	84,6	13,0	47,8	88,7	27,2	60,4	88,4	25,6	59,1
75 - 79	77,4	21,9	49,2	85,6	30,9	63,2	85,1	30,0	62,1
80-84	87,5	17,9	44,4	82,7	26,2	54,9	83,0	25,2	53,9
85 et plus	85,7	54,5	66,7	86,3	46,5	65,4	86,3	47,1	65,5
Total	48,4	52,6	50,6	54,8	60,9	58,0	54,1	60,0	57,1
TILLIA									
10-14	1,0	8,0	4,4	2,1	13,8	7,4	2,0	13,2	7,2
15 - 19	12,2	47,4	30,1	19,3	60,3	41,0	18,5	59,1	39,9
20 - 24	16,9	69,7	43,5	42,1	79,3	65,6	37,5	78,2	62,4
25 - 29	54,1	76,5	65,8	70,8	83,8	78,3	68,8	83,1	77,0
30 - 34	87,3	88,9	88,1	87,1	87,5	87,3	87,2	87,6	87,4
35 - 39	91,9	85,5	89,3	91,4	89,9	90,7	91,5	89,6	90,5
40 - 44	96,1	90,8	93,6	92,9	84,7	88,9	93,2	85,2	89,4
45 - 49	97,1	72,1	87,4	93,8	79,8	88,5	94,1	79,0	88,4
50 - 54	93,9	46,4	76,6	91,0	66,1	80,7	91,2	64,8	80,4
55 - 59	92,3	46,7	75,6	94,9	63,9	83,5	94,7	62,8	82,9

60 - 64	90,9	31,6	63,4	93,2	50,0	74,3	93,0	48,5	73,5
65 - 69	90,9	30,8	58,3	94,3	53,0	81,0	94,1	50,4	79,3
70 - 74	100,0	20,0	58,6	88,2	42,5	70,0	89,1	39,7	68,9
75 - 79	75,0	40,0	61,5	88,7	28,8	67,8	87,6	29,8	67,3
80-84	100,0	50,0	60,0	80,6	22,9	56,5	80,9	25,0	56,7
85 et plus	66,7	0,0	33,3	93,1	48,4	70,0	90,6	44,1	66,7
Total	49,2	57,4	53,2	56,3	64,2	60,3	55,6	63,6	59,6
VILLE DE TAHOUA									
10-14	0,8	5,7	3,3	1,5	8,2	4,7	1,0	6,2	3,6
15 - 19	8,0	47,1	27,6	10,8	58,7	35,6	8,5	49,5	29,2
20 - 24	10,7	52,6	32,3	26,4	71,2	51,1	12,8	55,4	35,0
25 - 29	52,5	78,4	67,5	68,5	86,5	79,8	55,4	80,2	70,0
30 - 34	79,5	83,2	81,6	87,0	89,9	88,6	80,9	84,5	82,9
35 - 39	87,9	82,5	85,0	90,6	88,8	89,5	88,5	84,0	86,0
40 - 44	89,9	76,5	83,8	90,4	80,7	85,1	90,0	77,5	84,1
45 - 49	92,4	71,2	83,1	94,5	75,6	85,9	92,9	72,2	83,7
50 - 54	91,8	56,1	74,9	91,1	71,9	81,7	91,7	59,8	76,4
55 - 59	93,7	54,2	74,5	93,0	60,9	78,0	93,5	55,9	75,4
60 - 64	92,2	39,1	62,3	94,5	50,2	74,3	92,9	41,7	65,6
65 - 69	90,5	31,6	58,1	91,7	36,4	64,5	90,8	32,7	59,7
70 - 74	89,4	22,3	50,6	89,4	31,3	61,6	89,4	24,1	53,2
75 - 79	90,8	19,9	50,6	93,3	12,0	59,2	91,5	18,4	52,7
80-84	89,2	18,1	44,8	87,5	19,0	49,7	88,8	18,3	45,9
85 et plus	84,3	35,6	54,1	85,2	50,0	65,1	84,5	38,6	56,6
Total	41,5	50,0	45,8	48,9	59,1	54,2	43,0	51,8	47,5
REGION DE TAHOUA									
10-14	0,8	5,1	2,9	1,5	8,6	4,8	1,4	8,3	4,6
15 - 19	8,2	46,1	26,9	14,4	63,6	40,2	13,8	62,0	38,9
20 - 24	11,8	53,5	33,3	37,4	81,7	62,7	33,6	78,2	58,8
25 - 29	54,0	80,2	68,7	76,4	88,7	83,3	74,4	87,9	82,0
30 - 34	79,9	84,6	82,4	89,7	91,1	90,5	88,7	90,5	89,7
35 - 39	88,0	83,9	85,9	93,3	89,7	91,4	92,8	89,1	90,9
40 - 44	90,3	78,4	84,7	93,8	84,2	88,9	93,5	83,7	88,5
45 - 49	92,7	73,3	83,9	95,2	79,3	87,9	94,9	78,7	87,5
50 - 54	92,9	59,3	77,3	94,5	67,0	81,8	94,3	66,2	81,3
55 - 59	93,7	56,6	75,5	95,3	62,3	80,6	95,2	61,7	80,1
60 - 64	92,5	40,7	64,5	94,3	48,4	71,4	94,1	47,6	70,7
65 - 69	92,5	35,0	61,7	94,1	41,8	69,5	93,9	41,1	68,8
70 - 74	90,2	25,7	54,9	92,9	32,1	63,4	92,7	31,4	62,6
75 - 79	89,8	23,0	53,8	91,1	28,8	61,7	91,0	28,2	61,0
80-84	87,4	21,2	46,8	87,7	25,6	54,4	87,7	25,2	53,7
85 et plus	86,3	41,4	60,2	87,2	47,5	66,1	87,1	46,9	65,6
Total	42,9	51,5	47,3	53,2	63,5	58,5	52,1	62,3	57,3

Tableau A5: Taux de fécondité des femmes par département

Département	Effectif	Naissances	Taux de fécondité (3)=1000*(2)/(1)
Abalak	60523	9617	159
Bagaroua	17215	3389	197
Birni N'Konni	74961	12135	162
Bouza	101635	18877	186
Illéla	79320	13668	172
Keita	79470	13046	164
Madaoua	122847	24549	200
Malbaza	54218	8923	165
Tahoua	102885	19284	187
Tassara	5943	939	158
Tchintabaraden	35339	5731	162
Tillia	8576	1511	176
Ville de Tahoua	36706	6258	170
Région de Tahoua	779638	137927	177

Tableau A6: Répartition de la population par sexe et milieu de résidence selon la situation d'activité

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	53231	21909	75140	680384	242137	922521	733615	264046	997661
Au chômage	899	154	1053	3670	909	4579	4569	1063	5632
Femme au foyer	0	43625	43625	0	509383	509383	0	553008	553008
Elève/Étudiant	43511	37492	81003	206350	129047	335397	249861	166539	416400
A la recherche du premier emploi	3998	312	4310	17526	857	18383	21524	1169	22693
Retraité	318	72	390	346	195	541	664	267	931
Rentier	1427	2904	4331	8475	25807	34282	9902	28711	38613
Autres inactifs	22733	21871	44604	240233	273391	513624	262966	295262	558228
Total	126117	128339	254456	1156984	1181726	2338710	1283101	1310065	2593166

Tableau A7: Répartition de la population résidente des ménages ordinaires active occupée (au sens du BIT) par branche d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

Branche d'activité	Urbain		Rural		Ensemble		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, chasse et activités annexes	33,5	18,6	95,2	81,6	90,0	74,8	86,3
Sylviculture, exploitation forestière, activités annexes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction de charbon et de lignite ; extraction de tourbe	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Extraction de minerais d'uranium	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extraction de minerais métalliques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres activités extractives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	1,1	1,6	0,1	0,4	0,2	0,5	0,2
Fabrication de produits à base de tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de textiles	0,6	1,6	0,0	1,3	0,1	1,3	0,4
Fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures	1,5	4,5	0,1	0,7	0,2	1,1	0,4
Travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures	0,1	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1
Travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie	1,0	0,5	0,1	1,2	0,2	1,1	0,4
Fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Métallurgie ; fonderie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'ouvrages en métaux ; travail des métaux	0,7	0,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Fabrication de machines et de matériels n.c.a.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de machines et de matériels électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction de véhicules automobiles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication d'autres matériels de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fabrication de meubles ; activités de fabrication n.c.a	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Récupération	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution électricité et de gaz	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Captage, traitement et distribution d'eau	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	3,6	0,1	0,1	0,0	0,4	0,0	0,3
Commerce et réparation d'automobiles	3,0	0,4	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Commerce de gros et activités d'intermédiaires du commerce de gros	2,5	3,1	0,2	0,7	0,4	0,9	0,5
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	19,7	43,2	1,9	10,9	3,4	14,4	6,0
Hôtels et restaurants	0,2	0,5	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Transports terrestres	11,4	0,5	0,4	0,0	1,3	0,1	1,0
Transport par eau	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports aériens	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Activités des auxiliaires de transport	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Postes et télécommunications	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intermédiation financière	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités d'auxiliaires financières et d'assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités immobilières	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Location sans opérateur	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1
Activités informatiques et activités connexes	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche - développement	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services fournis principalement aux entreprises	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités d'administration publique	5,8	1,6	0,1	0,1	0,6	0,2	0,5
Éducation	5,5	13,6	0,8	0,8	1,2	2,2	1,4
Activités de santé et d'action sociale	2,2	3,6	0,2	0,3	0,3	0,6	0,4
Assainissement, voirie et gestion des déchets	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités associatives	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités récréatives, culturelles et sportives	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de services personnels	3,7	3,4	0,2	0,5	0,5	0,8	0,6
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,1	0,7	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Activités des organisations extraterritoriales	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A8: Taux de salarisation par milieu de résidence selon le sexe

Sexe	Nombre de personnes occupées			Nombre de personnes salariées			Taux de salarisation		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	53231	680384	733615	8113	6165	14278	15,2	0,9	1,9

Féminin	21909	242137	264046	3501	1693	5194	16,0	0,7	2,0
Total	75140	922521	997661	11614	7858	19472	15,5	0,9	2,0

Tableau A9: Taux de chômage par département selon le sexe

Département	Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total
Abalak	5,6	2,4	5,0
Bagaroua	1,3	0,2	0,8
Birni N'Konni	4,0	1,2	3,3
Bouza	2,6	0,6	2,1
Illéla	2,2	0,5	1,7
Keita	2,6	1,2	2,4
Madaoua	2,9	0,9	2,4
Malbaza	4,5	0,9	3,9
Tahoua	2,6	0,4	1,7
Tassara	11,3	8,9	11,2
Tchintabaraden	4,4	1,3	3,7
Tillia	7,3	2,4	6,6
Ville de Tahoua	7,3	1,8	5,6
Région de Tahoua	3,4	0,8	2,8

Tableau A10: Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par situation dans l'emploi antérieur selon le sexe

Situation dans l'emploi	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeur	57	1,2	45	4,2	102	1,8
Salarié du public	44	1,0	17	1,6	61	1,1
Salarié parapublic	11	0,2	6	0,6	17	0,3
Salarié du privé	41	0,9	9	0,8	50	0,9
Service civique	1	0,0	1	0,1	2	0,0
Indépendant	1772	38,8	342	32,2	2114	37,5
Aide familial	1442	31,6	575	54,1	2017	35,8
Travailleur à la tâche	81	1,8	17	1,6	98	1,7
Apprenti/Stagiaire	17	0,4	0	0,0	17	0,3
Membre coopérative	11	0,2	7	0,7	18	0,3
Autres	1092	23,9	44	4,1	1136	20,2
Total	4569	100,0	1063	100,0	5632	100,0

Tableau A10 : Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
15 - 19 ans	959	21,0	278	26,2	1237	22,0
20 - 24 ans	629	13,8	154	14,5	783	13,9
25 - 29 ans	619	13,5	132	12,4	751	13,3
30 - 34 ans	426	9,3	90	8,5	516	9,2
35 - 39 ans	364	8,0	68	6,4	432	7,7
40 - 44 ans	349	7,6	77	7,2	426	7,6
45 - 49 ans	328	7,2	59	5,6	387	6,9
50 - 54 ans	253	5,5	54	5,1	307	5,5
55 - 59 ans	170	3,7	41	3,9	211	3,7
60 - 64 ans	472	10,3	110	10,3	582	10,3
Total	4569	100,0	1063	100,0	5632	100,0

Tableau A11: Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par branche d'activités antérieures selon le sexe

Branche d'activité	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	2604	57,0	453	42,6	3057	54,3
Pêche, pisciculture, aquaculture	19	0,4	2	0,2	21	0,4
activités extractives	7	0,2	8	0,8	15	0,3
Activités de fabrication	34	0,7	15	1,4	49	0,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2	0,0	3	0,3	5	0,1
Construction	18	0,4	3	0,3	21	0,4
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	161	3,5	142	13,4	303	5,4
Hôtels et restaurants	2	0,0	0	0,0	2	0,0
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	85	1,9	2	0,2	87	1,5
Activités financières	2	0,0	0	0,0	2	0,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	5	0,1	0	0,0	5	0,1
Activités d'administration publique	24	0,5	5	0,5	29	0,5
Education	33	0,7	7	0,7	40	0,7
Activités de sante et d'action sociale	9	0,2	6	0,6	15	0,3
Activités a caractère collectif ou personnel	30	0,7	10	0,9	40	0,7

Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1	0,0	2	0,2	3	0,1
Activités des organisations extraterritoriales	1	0,0	0	0,0	1	0,0
ND	1530	33,5	405	38,1	1935	34,4
Total	4567	100,0	1063	100,0	5630	100,0

Tableau A12: Répartition des chômeurs déjà ayant travaillé par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	1872	41,5	628	59,7	2500	44,9
Coranique	970	21,5	186	17,7	1156	20,8
Cours d'adulte	353	7,8	52	4,9	405	7,3
Éducation Non formelle	553	12,3	67	6,4	620	11,1
Primaire	377	8,4	42	4,0	419	7,5
Secondaire 1	96	2,1	33	3,1	129	2,3
Secondaire 2 et +	291	6,4	44	4,2	335	6,0
Total	4512	100,0	1052	100,0	5564	100,0

Tableau A13: Répartition (en %) des enfants de 5-14 ans des ménages ordinaires occupées par secteur d'activité d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Secteur d'activités	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Primaire	67,8	61,1	65,8	98,8	94,0	97,0	98,2	93,6	96,6
Secondaire	7,0	5,7	6,6	0,3	1,5	0,8	0,5	1,5	0,8
Tertiaire	25,2	33,2	27,6	0,9	4,5	2,2	1,3	4,9	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A14 : Répartition des logements par milieu de résidence selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Propriétaire	26218	52,6	370147	81,2	396365	78,4
Location-vente	596	1,2	494	0,1	1090	0,2
Location simple	9099	18,2	6525	1,4	15624	3,1
Familial	8856	17,8	59475	13,1	68331	13,5
Logé gratuitement	3143	6,3	5502	1,2	8645	1,7
Logement de fonction	814	1,6	904	0,2	1718	0,3
Autre à préciser	1161	2,3	12577	2,8	13738	2,7
Total	49887	100	455624	100	505511	100,0

Tableau A15 : Répartition des ménages suivant le mode d'éclairage selon le milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bois	1743	3,5	31522	7,0	33265	6,6
Lampe à pile	20276	40,7	377843	83,4	398119	79,2
Lampe à pétrole	2113	4,2	12790	2,8	14903	3,0
Electricité réseau	23334	46,8	15611	3,4	38945	7,7
Electricité personnelle	1211	2,4	2335	0,5	3546	0,7
Bougie	17	0,0	185	0,0	202	0,0
Lampe à gaz	1	0,0	412	0,1	413	0,1
Autres à préciser	1139	2,3	12081	2,7	13220	2,6
Total	49834	100,0	452779	100,0	502613	100,0

Tableau A16 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées selon le sexe du chef et le milieu de résidence

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	%	Rural	%	Ensemble	%
Cour	8727	17,5	150102	33,0	158829	31,5
Rue/Nature	36746	73,8	284652	62,7	321398	63,8
Caniveau	621	1,2	2030	0,4	2651	0,5
Fosse sceptique	2127	4,3	3310	0,7	5437	1,1
Ramassage privé	251	0,5	873	0,2	1124	0,2
Autre à préciser	1295	2,6	13224	2,9	14519	2,9
Total	49767	100,0	454191	100,0	503958	100,0

Tableau A17 : Répartition des ménages par mode d'approvisionnement en eau de boisson par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine (eau courante hors concession)	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	5	12	1789	1345	15	23	63	10	31	14	160	3467
	Rural	408	87	695	767	100	1634	47	9898	17954	2652	1156	35398
	Total	413	99	2484	2112	115	1657	110	9908	17985	2666	1316	38865
BAGAROUA	Urbain	1	4	629	731	0	5	0	10	7	11	53	1451
	Rural	222	42	390	1162	7	407	6	5562	605	729	201	9333
	Total	223	46	1019	1893	7	412	6	5572	612	740	254	10784
BIRNI N'KONNI	Urbain	29	55	5499	4422	4	27	1	32	17	38	360	10484
	Rural	190	130	2389	4778	7	1503	34	21348	5017	831	1201	37428
	Total	219	185	7888	9200	11	1530	35	21380	5034	869	1561	47912
BOUZA	Urbain	1	4	1090	566	0	0	0	22	21	6	38	1748
	Rural	772	89	3398	6660	157	1867	30	36144	11525	633	2346	63621
	Total	773	93	4488	7226	157	1867	30	36166	11546	639	2384	65369
ILLELA	Urbain	19	9	540	1215	9	11	0	370	1350	9	207	3739
	Rural	153	112	2989	6547	26	854	31	19108	17924	206	1387	49337
	Total	172	121	3529	7762	35	865	31	19478	19274	215	1594	53076
KEITA	Urbain	0	0	402	1267	7	1	0	2	0	3	26	1708
	Rural	817	107	4009	9614	31	827	21	20020	10053	741	1495	47735
	Total	817	107	4411	10881	38	828	21	20022	10053	744	1521	49443
MADAOUA	Urbain	4	21	2335	1752	197	10	0	3	2	12	142	4478
	Rural	779	192	3300	7337	219	13326	474	30023	9962	2065	2705	70382
	Total	783	213	5635	9089	416	13336	474	30026	9964	2077	2847	74860

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Source	Eau minérale	Robinet	Fontaine (eau courante hors concession)	Poste d'eau autonome	Forage	Station de pompage pastorale	Puits cimenté	Puits traditionnel	Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	Autre à préciser	Total
MALBAZA	Urbain	6	8	678	796	6	1	0	1	3	5	53	1557
	Rural	128	269	3779	6114	26	497	15	9795	13490	496	1223	35832
	Total	134	277	4457	6910	32	498	15	9796	13493	501	1276	37389
VILLE TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rural	453	481	2006	8552	49	1833	55	30158	18139	5442	1589	68757
	Total	453	481	2006	8552	49	1833	55	30158	18139	5442	1589	68757
TASSARA	Urbain	0	1	228	69	0	0	0	0	0	1	4	303
	Rural	9	21	1015	281	26	390	36	872	682	41	398	3771
	Total	9	22	1243	350	26	390	36	872	682	42	402	4074
TCHINTABARAD EN	Urbain	5	14	1374	851	0	5	27	14	16	3	88	2397
	Rural	107	69	190	102	11	724	88	8019	8910	2513	730	21463
	Total	112	83	1564	953	11	729	115	8033	8926	2516	818	23860
TILLIA	Urbain	0	2	276	234	0	0	0	8	4	1	39	564
	Rural	14	1	324	303	0	78	80	468	1098	891	2427	5684
	Total	14	3	600	537	0	78	80	476	1102	892	2466	6248
VILLE TAHOUA	Urbain	237	81	9083	7246	72	306	3	76	43	45	666	17858
	Rural	57	15	694	478	7	25	10	1934	1978	91	262	5551
	Total	294	96	9777	7724	79	331	13	2010	2021	136	928	23409

Tableau A18 : Répartition des ménages par mode d'éclairage utilisé par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	265	1696	81	1292	52	1	0	80	3467
	Rural	5944	26750	985	645	58	7	5	814	35208
	Total	6209	28446	1066	1937	110	8	5	894	38675
BAGAROUA	Urbain	80	951	38	318	34	0	0	30	1451
	Rural	607	8410	139	5	10	6	22	128	9327
	Total	687	9361	177	323	44	6	22	158	10778
BIRNI N'KONNI	Urbain	244	3775	566	5312	314	6	0	266	10483
	Rural	1539	31367	1650	1477	344	8	24	698	37107
	Total	1783	35142	2216	6789	658	14	24	964	47590
BOUZA	Urbain	39	545	68	1034	32	1	0	28	1747
	Rural	4272	55965	1146	525	85	9	49	1649	63700
	Total	4311	56510	1214	1559	117	10	49	1677	65447
ILLELA	Urbain	122	2373	157	1007	33	0	1	44	3737
	Rural	3184	42226	1297	1266	171	10	49	926	49129
	Total	3306	44599	1454	2273	204	10	50	970	52866
KEITA	Urbain	132	490	47	1003	18	0	0	18	1708
	Rural	1842	38692	1639	3894	377	13	54	931	47442
	Total	1974	39182	1686	4897	395	13	54	949	49150
MADAOUA	Urbain	130	1659	372	2122	108	3	0	90	4484
	Rural	3476	61842	2369	944	228	75	121	1683	70738
	Total	3606	63501	2741	3066	336	78	121	1773	75222
MALBAZA	Urbain	41	603	121	711	62	0	0	17	1555
	Rural	1732	29877	1495	1420	250	9	50	731	35564
	Total	1773	30480	1616	2131	312	9	50	748	37119

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Bois	Lampe à pile	Lampe à pétrole	Electricité réseau	Electricité personnelle (panneau solaire...)	Bougie	Lampe à gaz	Autre à préciser	Total
TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rural	4585	57788	1454	3005	571	30	33	1074	68540
	Total	4585	57788	1454	3005	571	30	33	1074	68540
TASSARA	Urbain	12	71	6	211	2	0	0	1	303
	Rural	142	2900	20	206	17	4	0	351	3640
	Total	154	2971	26	417	19	4	0	352	3943
TCHINTABARADEN	Urbain	134	1138	38	1055	36	0	0	53	2454
	Rural	3032	16786	350	447	22	7	2	563	21209
	Total	3166	17924	388	1502	58	7	2	616	23663
TILLIA	Urbain	40	182	3	307	2	0	0	34	568
	Rural	804	2332	32	131	25	1	3	2337	5665
	Total	844	2514	35	438	27	1	3	2371	6233
VILLETACHOUA	Urbain	504	6793	616	8962	518	6	0	478	17877
	Rural	363	2908	214	1646	177	6	0	196	5510
	Total	867	9701	830	10608	695	12	0	674	23387

Tableau A19 : Répartition des ménages par source d'énergie utilisée pour la cuisson par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Ne fait pas la cuisine	Bois	Charbon de bois	Tige/Paille	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	27	3066	121	12	100	1	59	1	0	0	3387
	Rural	215	33106	644	225	149	4	225	3	65	5	34641
	Total	242	36172	765	237	249	5	284	4	65	5	38028
BAGAROUA	Urbain	16	1324	21	12	23	0	22	0	4	0	1422
	Rural	95	8671	301	64	36	1	42	10	12	1	9233
	Total	111	9995	322	76	59	1	64	10	16	1	10655
BIRNI N'KONNI	Urbain	374	8870	487	171	214	16	73	10	0	4	10219
	Rural	445	29415	802	5522	434	13	93	5	109	12	36850
	Total	819	38285	1289	5693	648	29	166	15	109	16	47069
BOUZA	Urbain	12	1607	34	18	30	4	11	3	0	1	1720
	Rural	599	58801	1312	1051	542	16	149	0	133	15	62618
	Total	611	60408	1346	1069	572	20	160	3	133	16	64338
ILLELA	Urbain	58	3304	116	39	53	2	122	6	10	1	3711
	Rural	557	45322	963	1046	334	19	121	0	135	7	48504
	Total	615	48626	1079	1085	387	21	243	6	145	8	52215
KEITA	Urbain	25	1578	35	3	33	11	4	0	0	1	1690
	Rural	373	44706	898	292	405	10	180	5	6	11	46886
	Total	398	46284	933	295	438	21	184	5	6	12	48576
MADAOUA	Urbain	74	3996	132	31	117	3	35	2	0	1	4391
	Rural	666	61974	1423	4496	623	148	295	2	126	13	69766
	Total	740	65970	1555	4527	740	151	330	4	126	14	74157
MALBAZA	Urbain	27	1376	51	24	40	1	23	0	0	0	1542
	Rural	408	27588	825	5067	405	25	140	70	583	66	35177
	Total	435	28964	876	5091	445	26	163	70	583	66	36719

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Ne fait pas la cuisine	Bois	Charbon de bois	Tige/Paille	Gaz	Pétrole	Charbon minérale	Electricité	Bouse de vache	Autre à préciser	Total
TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rural	660	63935	1836	540	322	28	199	5	229	21	67775
	Total	660	63935	1836	540	322	28	199	5	229	21	67775
TASSARA	Urbain	5	265	18	3	10	0	1	0	0	0	302
	Rural	28	3024	133	1	86	4	35	4	0	112	3427
	Total	33	3289	151	4	96	4	36	4	0	112	3729
TCHINTABARADEN	Urbain	30	2178	105	7	64	0	17	3	0	4	2408
	Rural	125	20099	446	60	52	19	116	2	2	7	20928
	Total	155	22277	551	67	116	19	133	5	2	11	23336
TILLIA	Urbain	0	473	41	1	16	1	1	0	0	0	533
	Rural	25	3139	95	12	27	0	54	1	1	1	3355
	Total	25	3612	136	13	43	1	55	1	1	1	3888
VILLE TAHOUA	Urbain	363	14932	1249	46	678	19	166	10	0	10	17473
	Rural	42	5069	110	29	46	2	40	2	13	4	5357
	Total	405	20001	1359	75	724	21	206	12	13	14	22830

Tableau A20 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des ordures ménagères par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoir	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	264	1053	127	65	56	1802	100	3467
	Rural	545	2609	47	69	825	30335	939	35369
	Total	809	3662	174	134	881	32137	1039	38836
BAGAROUA	Urbain	27	196	20	24	11	1141	32	1451
	Rural	119	3972	112	39	25	4941	131	9339
	Total	146	4168	132	63	36	6082	163	10790
BIRNI N'KONNI	Urbain	27	196	20	24	11	1141	32	1451
	Rural	119	3972	112	39	25	4941	131	9339
	Total	146	4168	132	63	36	6082	163	10790
BOUZA	Urbain	19	280	20	91	3	1293	39	1745
	Rural	1018	13776	219	114	196	46983	1823	64129
	Total	1037	14056	239	205	199	48276	1862	65874
ILLELA	Urbain	166	1556	84	45	138	1692	54	3735
	Rural	1057	9941	948	471	209	35452	1008	49086
	Total	1223	11497	1032	516	347	37144	1062	52821
KEITA	Urbain	10	629	8	26	35	980	20	1708
	Rural	749	8242	82	345	63	37261	988	47730
	Total	759	8871	90	371	98	38241	1008	49438
MADAOUA	Urbain	137	1525	208	75	127	2287	112	4471
	Rural	1620	18602	593	442	284	47788	1884	71213
	Total	1757	20127	801	517	411	50075	1996	75684
MALBAZA	Urbain	86	776	20	24	25	599	26	1556
	Rural	434	7544	376	270	78	26154	867	35723
	Total	520	8320	396	294	103	26753	893	37279
TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Ramassage privé	Tas d'immondices	Bac/dépotoir	Fossé/enfouissement	Incinération	Nature/brousse	Autre à préciser	Total
	Rural	1104	7382	500	424	223	57930	1211	68774
	Total	1104	7382	500	424	223	57930	1211	68774
TASSARA	Urbain	3	22	29	19	27	201	2	303
	Rural	48	198	14	42	24	2981	355	3662
	Total	51	220	43	61	51	3182	357	3965
TCHINTABARADEN	Urbain	154	634	66	7	43	1482	70	2456
	Rural	303	1025	25	63	174	19183	693	21466
	Total	457	1659	91	70	217	20665	763	23922
TILLIA	Urbain	3	84	9	132	41	265	35	569
	Rural	85	833	5	1	43	2362	2342	5671
	Total	88	917	14	133	84	2627	2377	6240
VILLE TAHOUA	Urbain	4049	5758	1889	545	252	4886	525	17904
	Rural	47	609	140	19	1	4499	238	5553
	Total	4096	6367	2029	564	253	9385	763	23457

Tableau A21 : Répartition des ménages suivant le mode d'évacuation des eaux usées par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	982	2209	31	113	33	97	3465
	Rural	10833	23083	31	47	229	993	35216
	Total	11815	25292	62	160	262	1090	38681
BAGAROUA	Urbain	534	873	3	11	0	30	1451
	Rural	5099	4011	63	35	3	126	9337
	Total	5633	4884	66	46	3	156	10788
BIRNI N'KONNI	Urbain	534	873	3	11	0	30	1451
	Rural	5099	4011	63	35	3	126	9337
	Total	5633	4884	66	46	3	156	10788
BOUZA	Urbain	104	1577	5	21	0	39	1746
	Rural	17484	44092	387	180	75	1789	64007
	Total	17588	45669	392	201	75	1828	65753
ILLELA	Urbain	1209	2352	53	69	2	50	3735
	Rural	20530	26385	247	868	65	985	49080
	Total	21739	28737	300	937	67	1035	52815
KEITA	Urbain	346	1298	18	21	4	21	1708
	Rural	16858	29087	83	415	72	1025	47540
	Total	17204	30385	101	436	76	1046	49248
MADAOUA	Urbain	535	3677	24	143	2	102	4483
	Rural	26707	41503	509	486	73	1839	71117
	Total	27242	45180	533	629	75	1941	75600
MALBAZA	Urbain	328	1130	26	51	0	20	1555
	Rural	12346	22006	281	244	61	850	35788
	Total	12674	23136	307	295	61	870	37343
TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	Cour	Rue/Nature	Caniveau	Fosse sceptique	Ramassage privé	Autre à préciser	Total
	Rural	21242	45526	192	297	230	1246	68733
	Total	21242	45526	192	297	230	1246	68733
TASSARA	Urbain	158	133	1	7	0	2	301
	Rural	578	2696	4	26	1	356	3661
	Total	736	2829	5	33	1	358	3962
TCHINTABARADEN	Urbain	509	1824	16	32	7	67	2455
	Rural	4126	16584	16	9	19	693	21447
	Total	4635	18408	32	41	26	760	23902
TILLIA	Urbain	57	438	2	35	0	34	566
	Rural	595	2688	31	9	20	2339	5682
	Total	652	3126	33	44	20	2373	6248
VILLE TAHOUA	Urbain	2732	13156	271	1125	31	512	17827
	Rural	767	4402	12	129	0	239	5549
	Total	3499	17558	283	1254	31	751	23376

Tableau A22 : Répartition des ménages par type de lieu d'aisance le plus utilisé par département selon le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	WC à l'intérieur du logement	WC à l'extérieur du logement	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Toilette publique	Brousse/Nature	Autre à préciser	Total
ABALAK	Urbain	314	337	370	1054	5	1289	98	3467
	Rural	325	1199	60	563	32	32250	906	35335
	Total	639	1536	430	1617	37	33539	1004	38802
BAGAROUA	Urbain	58	98	13	172	0	1080	30	1451
	Rural	174	213	26	209	2	8572	137	9333
	Total	232	311	39	381	2	9652	167	10784
BIRNI N'KONNI	Urbain	58	98	13	172	0	1080	30	1451
	Rural	174	213	26	209	2	8572	137	9333
	Total	232	311	39	381	2	9652	167	10784
BOUZA	Urbain	106	80	236	582	2	694	42	1742
	Rural	996	1738	780	2250	48	56455	1805	64072
	Total	1102	1818	1016	2832	50	57149	1847	65814
ILLELA	Urbain	208	466	612	568	1	1827	50	3732
	Rural	786	1795	393	2026	27	43132	988	49147
	Total	994	2261	1005	2594	28	44959	1038	52879
KEITA	Urbain	22	61	474	306	0	822	20	1705
	Rural	854	1791	566	1311	122	42014	973	47631
	Total	876	1852	1040	1617	122	42836	993	49336
MADAOUA	Urbain	144	331	1249	1097	3	1534	108	4466
	Rural	1397	3177	486	3106	38	61249	1732	71185
	Total	1541	3508	1735	4203	41	62783	1840	75651
MALBAZA	Urbain	194	291	256	316	0	476	23	1556
	Rural	587	1441	260	1136	21	31468	896	35809

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE	WC à l'intérieur du logement	WC à l'extérieur du logement	Latrine moderne	Latrine traditionnelle	Toilette publique	Brousse/Nature	Autre à préciser	Total
	Total	781	1732	516	1452	21	31944	919	37365
TAHOUA	Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rural	664	2433	476	2498	43	61404	1185	68703
	Total	664	2433	476	2498	43	61404	1185	68703
TASSARA	Urbain	51	25	37	15	0	173	2	303
	Rural	189	397	62	151	60	2445	356	3660
	Total	240	422	99	166	60	2618	358	3963
TCHINTABARADEN	Urbain	93	267	388	336	33	1275	65	2457
	Rural	86	371	35	252	13	19991	675	21423
	Total	179	638	423	588	46	21266	740	23880
TILLIA	Urbain	39	315	1	6	0	173	34	568
	Rural	95	272	12	57	0	2896	2342	5674
	Total	134	587	13	63	0	3069	2376	6242
VILLE TAHOUA	Urbain	2391	3731	4860	4707	22	1396	583	17690
	Rural	107	327	164	751	1	3948	235	5533
	Total	2498	4058	5024	5458	23	5344	818	23223

Tableau A23 : Répartition des ménages par possession des biens d'équipement selon le département.

Département /Biens d'équipement	ABALAK	bAGAROUA	BIRNI N'KONNI	BOUZA	ILLELA	KEITA	MADAOUA	MALBAZA	Tahoua	Tassara	Tchintabaraden	Tillia	VILLE TAHOUA	REGION TAHOUA
	Matériel de luxe													
Postes téléviseurs	4,2	3,3	12,7	2,4	3,8	5,5	4,5	6,1	2,7	11,0	5,8	8,9	37,1	6,5
Lecteurs VCD/DVD	3,6	3,2	10,5	2,5	3,7	5,1	4,5	5,5	2,4	4,4	4,0	7,5	27,3	5,5
Poste radio	28,1	28,3	44,6	38,8	29,9	34,5	47,4	43,1	33,1	15,2	23,2	16,2	45,7	37,0
Réfrigérateur/Congélateur	1,6	1,1	4,5	1,1	1,0	1,3	1,6	1,6	0,6	2,8	1,8	2,6	11,4	2,1
Climatiseur/humidificateur	0,6	0,4	0,9	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	0,1	0,8	0,4	0,4	3,0	0,5
Téléphone fixe	0,8	0,4	0,7	0,3	0,2	0,5	0,3	0,3	0,1	0,5	0,5	0,8	2,0	0,5
Antenne parabolique	2,7	1,3	2,5	0,9	0,7	1,6	1,2	1,0	0,5	7,9	3,4	4,6	9,1	1,8
Ordinateur	1,6	0,8	1,4	0,8	0,6	1,1	0,8	0,8	0,4	1,3	1,5	1,8	5,7	1,1
Cellulaire	55,1	46,8	52,4	52,4	46,2	53,2	51,8	49,8	45,7	37,5	48,4	40,1	72,1	51,2
Ventilateur	3,7	1,8	8,3	1,7	2,0	3,1	3,1	3,3	0,9	4,5	3,8	5,7	25,3	4,1
Cuisinière	2,6	3,7	3,0	2,7	4,5	3,5	3,6	2,3	1,4	6,8	2,3	2,3	6,8	
Foyer amélioré	6,3	8,2	12,0	10,1	6,7	7,2	10,8	7,0	8,0	21,9	9,2	4,0	22,0	9,4
	Moyen de transport													
Véhicule	2,0	0,8	2,6	0,6	0,8	0,9	1,0	1,3	0,6	8,5	2,0	2,3	8,1	1,6
Moto	6,9	7,4	14,6	5,3	7,2	6,3	8,9	12,8	6,0	6,6	6,8	6,4	23,5	8,8
Bicyclette	1,9	2,9	8,2	1,9	4,2	2,2	5,5	9,7	1,4	1,4	1,5	1,9	10,8	4,2
Pirogue	0,7	1,1	0,6	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,1	0,1	0,3	0,4	1,0	0,4
	Matériel agricole													
Tracteur agricole	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,7	0,5	0,1	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4
Motopompe	1,3	0,9	4,4	1,0	1,0	2,3	8,5	6,3	0,1	4,5	0,4	0,5	0,8	2,9
Charrette	23,3	20,5	12,1	10,3	13,5	9,9	21,9	20,7	9,4	5,3	12,0	6,3	6,0	14,2

